

ER||INSTITUTE



FORMATION CATALOGUE 2024/2025

BANQUE - ASSURANCE - FINTECH

www.eri-institute.eu



Sommaire

ERI Institute (présentation) **5**

Bulletin d'inscription **169**

Conditions générales de vente **170**

Risques / Conformité / Réglementation **10**

Actualité Réglementaire : LCB-FT, Embargos, Sanctions **12**

Fondamentaux de la gestion du risque opérationnel **13**

Risques et enjeux liés aux moyens de paiement **14**

Améliorer la qualité de ses déclarations TRACFIN **15**

La fraude fiscale **16**

Lutte contre la fraude interne **17**

Organiser une prévention efficace du blanchiment **18**

Cartographier les risques de non-conformité et LCB-FT **19**

Maîtriser la prévention du risque de blanchiment **20**

Mettre en œuvre un contrôle permanent de la conformité **21**

et des risques au sein d'une institution financière

Relation et connaissance client (Know Your Customer) **22**

Approche commerciale du KYC : cas pratiques et jeux de rôle **23**

L'audit interne bancaire – bonnes pratiques **24**

Contrôle des prestataires externalisés (PEE et PSEE) **25**

Les fondamentaux de l'Inspection Générale **26**

Les fondamentaux de la maîtrise des risques en

conformité-LCB-FT **29**

Bien préparer et gérer un contrôle de l'ACPR **31**

Gestion du risque opérationnel (bonnes pratiques pour

construire une cartographie des risques) **32**

Mettre en oeuvre un dispositif anti blanchiment LCB-FT

dans les établissement financiers **33**

Mettre en oeuvre un dispositif LCB-FT

(perfectionnement à base de cas pratiques) **34**

Risk Management: développer une gestion anticipative des

risques et s'approprier une culture risque **35**

Lutte contre la fraude documentaire et à l'identité **36**

Anti-corruption: quelles «Dues Diligences» vis-à-vis des tiers

parties et comment les conduire? **37**

Ethique et déontologie dans les services financiers

(pour managers) **38**

Ethique et déontologie dans les services financiers

(pour tous les collaborateurs) **39**

Mise en conformité de la RGDP : responsabilité du DPO et

contrôles de la CNIL **40**

L'ensemble des informations sur les formations et certifications est consultable sur notre site www.eri-institute.eu

Sommaire

Marchés financiers	41	Assurance - Mutuelle - Actuariat	67
Fondamentaux des marchés financiers	42	Les fondamentaux de la conformité dans le secteur de l'assurance	68
Fondamentaux des instruments financiers	43	Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme en assurance	69
Fondamentaux de la gestion des risques	44	Actuariat en assurance non vie	70
Evaluer et gérer les risques de marchés	45	Actuariat en assurance vie	71
Evaluer et gérer les risques de crédit	46	Contrôle des pratiques commerciales en assurance	72
Piloter et optimiser le coût du risque crédit	47	Contrôle ACPR pour les assurances et les mutuelles	73
Fondamentaux des produits dérivés et structurés	48	La Directive Distribution en Assurance	74
Produits dérivés et structurés de taux	49	Fonctionnement, réglementation et gestion des risques	75
Produits dérivés et structurés de crédit	50	L'intermédiation en assurance	76
Le pricing des produits de taux : initiation	51	Les fondamentaux de Solvabilité 2	77
Les marchés des matières premières	52	Obligation d'information et devoir de conseil des intermédiaires et des assureurs	78
Modélisation financière sous excel et vba	53	ORSA et pilotage des risques	79
Calculs financier et actuariels sous excel et vba	54	Solvabilité 2 et comptabilité	80
Gestion d'actifs Mobiliers et immobiliers	55		
Risques appliqués à la gestion de portefeuille	56		
Gestion des risques en asset management	57		
La finance islamique	58		
Les fondamentaux de la gestion privée	59		
Valorisation et gestion comptable des OPCVM	60		
Techniques de gestion de portefeuille et mesure de la performance	61		
Dette immobilier et infrastructure	62		
Le financement de projet – Montages, analyse de risques, éléments de modélisation et PPP	63		
Les financements structurés – Montage d'opérations, analyse de risque et traitement juridique et comptable	64		
Fundamentals of Real Estate Finance	65		
Les Financements immobiliers structurés – Comment en analyser le risque et en optimiser le montage ?	66		

L'ensemble des informations sur les formations et certifications est consultable sur notre site www.eri-institute.eu



Sommaire

Innovation - Digitale - Fintech	81
Le Data Protection Officer (DPO)	82
Le Data Protection Officer (DPO) (Suite)	83
Master data management : gestion de la qualité des données	84
Management de la cybersécurité	85
Protection des données personnelles dans un établissement financier	87
Devenir Prestataire de Services de Paiement, établissement de paiement ou de monnaie électronique	88
Le droit des services de paiement	89
Data mining : renforcez votre profitabilité par le data mining à l'ère du numérique	90
Impact de la transformation digitale sur la compliance	91
Lutter contre la cyber-criminalité	92
Comment appréhender et mettre en oeuvre le Big Data	93
Comment déployer et bénéficier des applications de la «technologie blockchain» ?	94
Scoring : mener à bien son projet à l'ère du numérique	95
Mettre en oeuvre un projet Big Data dans la finance	96
Sensibilisation des collaborateurs d'un établissements financiers à la sécurité face aux nouvelles cyber-menaces	97

L'ensemble des informations sur les formations et certifications est consultable sur notre site www.eri-institute.eu



Chers amis,

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons l'édition 2024/2025 du catalogue de formation continue ERI Institute.

L'industrie financière traverse depuis plusieurs années des turbulences sans précédent ; Améliorer les pratiques professionnelles, contribuer à développer les savoirs et savoir-faire au sein de vos organisations, faire face aux nouvelles exigences et enjeux réglementaires, préparer des évolutions de carrière... Ce catalogue a été conçu pour répondre à vos différentes demandes.

Les certifications mises en place par ERI Institute accompagnent ces transformations au niveau des cursus de formation et, parallèlement, au sein de démarches de VAE individuelles et collectives.

Dans le cadre de cet accompagnement du changement, les formations font l'objet d'adaptations et d'évolutions engagées avec la profession afin de déposer ou de renouveler des certifications auprès de France Compétence, permettant la prise en compte de leur financement par les OPCO.

Pour ce même objectif d'amélioration continue, ERI Institute a obtenu le renouvellement de la certification qualité QUALIOPi au titre de la catégorie ACTIONS DE FORMATION.

Le professionnalisme des formateurs issus des différents groupes bancaires est à cet égard précieux car il permet de partager expertises et bonnes pratiques.

Que ce soit en formation « inter » dans nos locaux, en « intra » dans les vôtres et en e-learning, notre mission demeure inchangée: partager du savoir de pointe au cours de formations de qualité, bien illustrées, vous permettant de mettre le savoir en application directe dans le contexte de votre activité.

Et parce que votre vie privée est importante, Eri Institute accorde une attention toute particulière à la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles dans le cadre des exigences liées au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Rendez-vous sur www.eri-institute.eu/contact/donnees-personnelles/

A très bientôt.

Bien à vous,

Eric Chavent
Directeur



Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 92 19327 92 auprès du préfet de région d'Ile-de-France.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

L'ensemble des informations est consultable sur notre site www.eri-institute.eu





Qui sommes-nous ?

ERI Institute est spécialisée dans le domaine de la formation et de l'événementiel avec plus particulièrement un savoir-faire dans la sphère des risques (conformité, contrôle interne, audit, LCB-FT, fraude fiscale, risque opérationnel, risque de crédit et de marché) et dans l'industrie financière (banques, compagnies d'assurance, sociétés de gestion).

Notre approche pédagogique

Notre méthodologie repose sur une alternance d'exposés, d'exemples concrets, d'exercices pratiques et de cas d'application et aussi des débats, questions/réponses à l'issue de chaque intervention.

Chaque formation combine différentes techniques d'animation :

- Un tour de table en début de session permet de vérifier les attentes et acquis de chaque participant;
- Des exposés techniques et théoriques, sur la base de projections Powerpoint, fournissent les éléments essentiels à la compréhension du thème. Le support de formation en mode "page de commentaires" permet aux participants de prendre des notes au fur et à mesure de l'animation;
- Des rappels sous forme de synthèses claires sont effectués à la fin de chaque sous-partie d'un même thème afin d'aider à la mémorisation;
- Des exemples pratiques sont présentés afin d'étayer et d'illustrer les exposés techniques : mini cas d'application, analyses de textes législatifs, références bibliographiques et compléments d'analyse;

- Des exercices avec corrigés en groupe et en individuels permettent d'appréhender concrètement les notions théoriques abordées et de vérifier leur bonne compréhension;
- Des interventions d'experts externes permettent d'apporter l'éclairage de professionnels de différents domaines sur le sujet, lorsque celui-ci s'y prête;
- Un processus continu de tests valide l'acquisition des connaissances et permet de revenir sur les points insuffisamment assimilés.

Nos supports pédagogiques

Nous veillons particulièrement à la qualité de la documentation remise aux participants de nos formations. Rédigés par nos animateurs experts, ces supports pédagogiques conjuguent théorie et pratique. Ils peuvent prendre plusieurs formes :

- Un support de formation papier sous forme de cahier réunissant toutes les diapositives projetées pendant la formation (80 à 100 par jour hors exercices et illustrations) ;
- Un fichier informatique de ce support qui est envoyé par mail.

Nos formateurs

Notre secteur d'activité unique est l'industrie financière : nos intervenants (pour la plupart en poste dans des sociétés financières de premier rang et consultants indépendants) concentrent un savoir-faire et une pertinence par rapport aux sujets traités qui sont très appréciés par les participants à nos formations.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 92 19327 92 auprès du préfet de région d'Ile-de-France.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

L'ensemble des informations est consultable sur notre site www.eri-institute.eu





Nos engagements qualités

- Une équipe d'animateurs experts de terrain, pédagogues et identifiés.
- Des formateurs garants de l'acquisition d'un savoir-faire 100 % opérationnel grâce au partage des meilleures pratiques professionnelles.
- De 3 à 10 participants par session (inter ou intra) pour faciliter l'apprentissage.
- Un fichier informatique du support de cours envoyé par mail.
- Une évaluation de la qualité de l'apprentissage et de l'atteinte des objectifs par les stagiaires.

Notre offre multi format

La formation inter

- L'expertise et la pédagogie sur des formats courts et longs
- Animées par des opérationnels passionnés par leur métier
- Garantissant un retour sur investissement immédiat

La formation certifiante

- Pour acquérir les compétences d'un métier ou d'une activité
- Les acquis de la formation validés par une certification

La formation intra / sur mesure

- L'assurance d'une réponse adaptée à son contexte, sa culture d'entreprise et ses objectifs business
- Un suivi jusqu'à la mesure des résultats et des effets produits

La formation en classe virtuelle

- Associer au mode d'apprentissage technique classique

Séminaire d'actualité

- Des journées professionnelles à forte valeur ajoutée
- Animées par les experts reconnus du moment
- Pour échanger les meilleures pratiques avec ses pairs

Notre site de formation

www.eri-institute.eu

Pour nous contacter/s'inscrire

- Par e-mail : contact@eri-institute.eu
- Par téléphone : +33 (0)6 34 14 04 75
- Par internet : www.eri-institute.eu rubrique « nous écrire »
- Par courrier : ERI Consulting – 12 bis villa des Matrais – 92170 Vanves – France

Toutes nos formations inter se déroulent de 9h00 à 17h00, soit 7 heures de formation par jour.

Lieu des formations : Paris Opéra (75009).

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 92 19327 92 auprès du préfet de région d'Ile-de-France.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

L'ensemble des informations est consultable sur notre site www.eri-institute.eu





Toute notre offre en classe virtuelle

ERI Institute a développé une offre riche et innovante en matière de formation à distance.

Sous forme de classe virtuelle, nous vous proposons les **mêmes thématiques**, les **mêmes formateurs** et la **même pédagogie qu'en présentiel** (interaction entre les participants, support de cours projeté, exercices, cas pratiques...). Et toujours avec le même objectif: votre satisfaction.

Pour plus de souplesse et une meilleure assimilation, les formations sont découpées en **modules d'une demi-journée** (pour les formations d'un jour) ou une journée (pour les formations de 2 jours).

Rendez-vous sur notre site: www.eri-institute.eu



Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 92 19327 92 auprès du préfet de région d'Ile-de-France.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

L'ensemble des informations est consultable sur notre site www.eri-institute.eu



Chiffres clés



53 = nombre d'entreprises ayant inscrit des stagiaires

Secteurs d'activité de nos clients

Banques : **50%**

Mutuelle et Assurance : **45%**

Autres (fintech, conseil...) : **5%**

70% = part des formations inter

30% = part des formations intra

80% = part des formations en présentiel

20% = part des formations en classe virtuelle

96% = **taux de satisfaction générale**

dont 95% pour les «formations-phares»

dont 97% pour les formations certifiantes

35% = **part des sessions de formation certifiante** (sur le total des sessions)



Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 92 19327 92 auprès du préfet de région d'Ile-de-France.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

L'ensemble des informations est consultable sur notre site www.eri-institute.eu





ERI Institute organise toutes ses formations dans des établissements de 5ème catégorie répondant à la politique «Accessibilité Handicap»

L'accessibilité généralisée des personnes handicapées à l'ensemble des dispositifs de droit commun, posée par la loi dite « loi Handicap » du 11 février 2005, se traduit en matière de formation professionnelle par une obligation des organismes de formation d'adapter les modalités de la formation aux besoins liés aux handicaps (décret n° 2006-26 du 9 janvier 2006).

De par le principe de non-discrimination inscrit dans la constitution, les candidats bénéficiaires de la Loi du 11 février 2005 doivent bénéficier des mêmes conditions d'entrées (pré-requis, statut...) et de traitement que les autres personnes en formation.

ERI Institute s'engage à mettre en œuvre, en fonction des besoins des personnes handicapées, toutes les adaptations, pédagogiques, matérielles et organisationnelles, nécessaires à la prise en compte du handicap.

Pour se faire, ERI Institute a nommé Eric Chavent comme « référent handicap » dont la mission sera d'accompagner la personne handicapée dans son projet formation.

contact : echavent@eri-institute.eu / 06 14 34 04 75

Toutefois, ce principe ne suffisant pas toujours à garantir une réalisation satisfaisante des parcours, des aides spécifiques de l'Agefiph peuvent au cas par cas être proposées aux bénéficiaires en situation de formation (financement des adaptations pédagogiques, aides humaines et techniques...) afin de compenser les difficultés liées au handicap et de rétablir ainsi l'égalité des droits et des chances dans la réussite du parcours vers l'insertion professionnelle.

Contact : ile-de-france@agefiph.asso.fr / 0 800 11 10 09

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 92 19327 92 auprès du préfet de région d'Ile-de-France.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

L'ensemble des informations est consultable sur notre site www.eri-institute.eu



Risques / Conformité / Réglementation

- **Réglementation bancaire et fonction conformité**
- **Fondamentaux de la gestion du risque opérationnel**
- **Risques et enjeux liés aux moyens de paiement**
- **Améliorer la qualité de ses déclarations TRACFIN**
- **La fraude fiscale**
- **Lutte contre la fraude interne**
- **Organiser une prévention efficace du blanchiment**
- **Cartographier et coter les risques de non conformité et LCB-FT**
- **Maîtriser la prévention du risque de blanchiment**
- **Mettre en œuvre un contrôle permanent de la conformité et des risques au sein d'une institution financière**
- **Relation et connaissance client (Know Your Customer)**
- **Approche commerciale du KYC : exercices pratiques et jeux de rôles**
- **L'audit interne bancaire – bonnes pratiques**
- **Contrôle des prestataires externalisés**
- **Les fondamentaux de l'Inspection Générale**
- **Les fondamentaux de la maîtrise des risques en conformité-LAB-FT**
- **Bien préparer et gérer un contrôle ACPR**
- **Gestion du risque opérationnel (bonnes pratiques pour construire une cartographie des risques)**
- **Mettre en oeuvre un dispositif LCB-FT**
- **Mettre en oeuvre un dispositif LCB-FT (perfectionnement)**
- **Construire des plans de contrôle efficaces en contrôle permanent et contrôle périodique**
- **Risk Management : Développer une gestion anticipative des risques**
- **Norme ISO 19600 : comprendre les composantes clés d'un système de management de la conformité**
- **Anti-corruption: quelles «Dues Diligences» vis-à-vis des tiers parties ?**
- **Ethique et déontologie dans les services financiers (pour managers)**
- **Ethique et déontologie dans les services financiers (pour tous)**
- **Mise en conformité de la RGDP : responsabilité du DPO et CNIL**

L'ensemble des informations sur les formations et certifications est consultable sur notre site www.eri-institute.eu

Actualité Réglementaire : LCB-FT, Fraudes Fiscales, Embargos, Sanctions

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Maîtriser toute l'actualité légale et jurisprudentielle relative à la lutte contre le blanchiment
- Faire le point sur les dernières pratiques de TRACFIN et de l'ACPR
- Flèche rouge Bénéficiaire de retours d'expériences afin d'adopter les nouveaux réflexes indispensables
- Améliorer son dispositif LCB-FT et de lutte contre la fraude fiscale

Public concerné

- Cadres et responsables des fonctions risques-contrôles souhaitant actualiser leurs connaissances
- Collaborateurs intégrant une fonction conformité / contrôle permanent / audit / risques

Pré-requis

- Connaître la réglementation contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Durée: 1 Jour

Tarif: 1190 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Rony Gamiette, ancien Directeur de la conformité et du contrôle interne

Programme

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme : maîtrisez les nouveaux textes

- Nouveau décret d'application 5ème directive anti-blanchiment, décret sur le registre des bénéficiaires effectifs, Common Reporting Standards de l'OCDE : conséquences concrètes des nouvelles règles sur votre pratique
- Quels nouveaux process mettre en place ?
- Quel impact sur le traitement des PPE, les informations accompagnant les virements de fonds, les déclarations de soupçon à TRACFIN, la lutte contre le blanchiment de fraude fiscale...
- Moyens de paiement, opérations de crédit, fonds alternatifs : comment encadrer et déceler d'éventuelles opérations suspectes ? Quels nouveaux traitements des fichiers pour être conforme aux nouvelles exigences ?

Décret d'application de la 4ème directive LCB/FT : les difficultés pratiques

- Vers un élargissement de la notion de PPE
- Distinction formelle entre identification et vérification d'identité : application en vigilance simplifiée
- Nouvelle mesure d'identification : règlement e-DIAS

Face à l'évolution des normes nationales comme internationales notamment dans le cadre de la 5ème directive, quels nouveaux réflexes adopter ?

- Comment Tracfin travaille-t-il en réseau avec l'administration fiscale, les autorités étrangères ou les services de renseignement ?
- Quel impact sur le renseignement financier de ces nouvelles mesures ?
- Quel nouveau degré de vigilance adopter face à vos clients ?

Evolution des Contrôles de l'ACPR

Point sur quelques lignes directrices récentes de l'ACPR

- Identification, la vérification de l'identité et la connaissance de la clientèle
- Personnes politiquement exposées (PPE)
- Déclaration de soupçon
- Bénéficiaires effectifs
- Gel des avoirs

Analyse des sanctions récentes de l'ACPR

Analyse de nouvelles tendances mises en évidence dans le rapport Tracfin

Sanctions et Embargos

- Rappel du dispositif international
- Exigences en matière d'outils
- Evolution des sanctions (pénalités)

Fondamentaux de la gestion du risque opérationnel

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Maîtriser les différentes composantes de la gestion du risque opérationnel
- Elaborer une cartographie des risques
- Respecter les exigences réglementaires Bâle II/III en matière de risque opérationnel

Public concerné

- Cadres et responsables des fonctions risques
- Collaborateurs devant mettre en place une cartographie des risques
- Auditeurs-inspecteurs, MOA et MOE devant contrôler ou collaborer avec la fonction risque opérationnel

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 2200 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Chandara Ok, conseiller expert en Conformité et Contrôle Interne

Programme

Connaître le cadre réglementaire applicable en matière de risque opérationnel

- › Réforme Bâle II-III / CRD III-IV
- › Obligations contenues dans l'arrêté du 3 novembre 2014
- › Les différentes approches pour le calcul des besoins en fonds propres

Connaître les risques de l'établissement

- › Revue de l'offre, des clients et du modèle d'activité
- › Grille de lecture du dispositif de contrôle interne en place
- › Identification des processus
- › Identification des familles de risque

Elaborer une cartographie des risques

- › Revue des approches méthodologiques
- › Grille « d'appétence » aux risques et autres travaux préparatoires
- › Déroulement de l'exercice de cartographie
- › Présentation et diffusion des résultats
- › Exploitation des résultats de la cartographie

Obligations et démarche en matière de suivi des actions correctives

Autres aspects de la gestion du risque opérationnel

- › Articulations entre la fonction 'risque opérationnel' et la fonction 'conformité'
- › Articulations entre la fonction 'risque opérationnel' et la fonction 'conformité'
- › La fraude externe et interne : revue des typologies
- › La fraude : activités sensibles
- › Reportings vers le superviseur et les organes de direction
- › Examen des progiciels sur le marché

Révision méthodologique

- › Maîtriser la méthodologie de cotation des risques
- › Savoir appliquer le bon type de contrôle

Point sur les dernières évolutions réglementaires et questions diverses

→ **Présentation d'exemples concrets tout au long du stage et réalisation de cas pratiques.**

→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

Risques et enjeux liés aux moyens de paiement

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Connaître le fonctionnement et le cadre réglementaire des moyens de paiement courants
- Comprendre les spécificités des nouveaux acteurs néobanques et de leurs produits
- Appréhender le développement des cryptomonnaies

Public concerné

- Responsables back office moyens de paiement
- Responsables conformité
- Responsables et analystes LAB/CFT
- Déontologues
- Responsables sécurité financière
- Département juridique
- Auditeurs

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1 Jour

Tarif: 1190 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Chandara Ok, conseiller expert en Conformité et Contrôle Interne

Programme

1- Introduction

2- Rappel de l'environnement réglementaire et de place

Supervision bancaire et sur la monnaie
Activités bancaires et agréments pour exercer, systèmes de place, SEPA, hors SEPA

3- Revue des paiements domestiques courants

Monnaie fiduciaire : baisse continue de l'utilisation des espèces
Monnaie scripturale et ses supports : opérations de chèque, virement, prélèvement, TIP

4- Moyens de paiement pour les entreprises et flux internationaux

Lettre de change, LCR, billet à ordre, BOR
Transferts de fonds internationaux, principe de banques correspondantes
Par extension : principes de mobilisation de créances, affacturage et commerce international

5- Nouveaux acteurs dans les services bancaires et de paiement : leur fonctionnement

Néobanques issues de DSP1 ou DSP 2 et

services proposés

Agréments, périmètres d'exercice et passeport européen

Quels risques liés aux néobanques ?

6- Cryptomonnaie et nouveaux produits ou services

Cryptomonnaies non adossées Bitcoin

Cryptomonnaies adossées : Libra

Virement instantané et nouveaux supports de paiement/financement

7- Rappel des notions de sécurité, conformité et contrôle interne

Principe de sécurité informatique, comptable et cyber criminalité

Risques de non-conformité et de LCB-FT liés aux paiements et aux néobanques

8- Nouveaux risques et impacts de la révolution technologique

Risques opérationnels liés au confinement et au télétravail

Les établissements traditionnels et les fonctions clés face aux nouvelles technologies

→ **Illustrations à partir d'exemples et de cas concrets**

→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

Améliorer la qualité de ses déclarations TRACFIN

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Comprendre les attentes concrètes de TRACFIN en matière de la qualité des déclarations de soupçon.
- Développer sa capacité d'analyse et/ou celle de son entreprise

Public concerné

- Correspondants et déclarants TRACFIN
- Responsables anti-blanchiment
- Responsables conformité
- Analystes
- Commerciaux
- Directeurs d'agence

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1 Jour

Tarif: 1190 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

André Jacquemet, expert reconnu en matière de prévention du risque de blanchiment et auprès de l'OCDE en matière de lutte contre la corruption, et à ce titre est un auteur de référence chez LEXIS-NEXIS.

Programme

La qualité d'une déclaration TRACFIN, sur son fond et sa forme, conditionne sa recevabilité et donc votre exonération de responsabilité civile et pénale. Au delà de ce point important, la qualité d'une déclaration de soupçon traduit la qualité de vos diligences et votre capacité à identifier les situations à risque.

Le dispositif national

Les acteurs
Positionnement et missions de TRACFIN
Chiffres clés

La déclaration de soupçon et les banques

Obligations relatives à la déclaration de soupçon et la Communication Systématique (COSI)
Conditions d'exonération en responsabilité
Positionnement et missions de TRACFIN
Modalités pratiques de déclaration de soupçon
Présentation du processus de traitement des déclarations chez TRACFIN

Mise en oeuvre de la déclaration de soupçon dans les banques

Le processus de déclaration de soupçon dans l'entreprise (rôles responsabilités et moyens)
Les conditions de prise de décision et de délégation

Structure et contenu d'une procédure interne relative à la déclaration de soupçon
Recommandations générales pour l'établissement d'une déclaration de soupçon et la communication avec TRACFIN

Cas pratique: réalisation de déclarations de soupçon

Sur la base de cas réels anonymisés, les participants pourront décider si la situation mérite d'être déclarée et réaliser une déclaration de soupçon
Discussion des résultats et des difficultés rencontrées lors de l'exercice

→ **Illustrations à partir d'exemples et de cas concrets**

→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

Cas pratiques sur la lutte contre la fraude fiscale

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Mieux comprendre les stratégies des paradis bancaires et fiscaux
- Appréhender les interactions entre le blanchiment de capitaux et la fraude
- Délimiter la frontière entre la fraude et l'optimisation fiscale à travers des cas pratiques

Public concerné

- Direction des opérations
- Compliance officers
- Audit interne et inspection générale
- Risk managers

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1 Jour

Tarif: 1190 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

André Jacquemet, expert reconnu en matière de prévention du risque de blanchiment et auprès de l'OCDE en matière de lutte contre la corruption, et à ce titre est un auteur de référence chez LEXIS-NEXIS. Enseignant à l'université de droit de Strasbourg.

Programme

Module 1 : La fraude fiscale dans tous ses états

- › Qu'est-ce que la fraude fiscale ? l'optimisation, le transfert des bénéficiaires, l'évitement fiscal, l'abus de droit...
- › Les mécanismes de répression fiscale au niveau national et international
- › Nature de la relation blanchiment – fraude Fiscale
- › Les virements de fonds et la fraude fiscale : quelle vigilance ?
- › La norme FATCA et son pendant européen
- › L'échange automatique d'informations fiscales
- › Les paradis fiscaux : quelles listes, les places de substitutions aux paradis fiscaux.
- › Les structures opacifiantes utilisées pour des montages de fraude fiscale

Module 2 : La fraude fiscale et la clientèle des particuliers

- › Profilage de la clientèle
- › Situations à risque et étude de cas pratiques : Les mécanismes utilisés (espèces, or, utilisation de SCI, fausse expatriation, contrats d'assurance...)

Etudes de cas pratiques

Module 3 : La fraude fiscale et la clientèle des professionnels

- › Profilage de la clientèle
- › Situations à risque et étude de cas pratiques : Les mécanismes utilisés

Etudes de cas pratiques

Module 4 : La fraude fiscale et la clientèle des entreprises

- › Profilage de la clientèle
- › Focus sur le prix de transfert
- › Focus sur les véhicules juridiques : La SPV
- › Situations à risque et étude de cas pratiques (Les mécanismes utilisés, les indicateurs indispensables) : Le carrousel de TVA, le « profit shifting », l'utilisation des crédits documentaires, l'import-export, focus sur le secteur de l'immobilier, les montages dits «abusifs»

Etudes de cas pratiques

Module 5 : Définir un plan d'action pour la banque

- › Les axes à prendre en compte

Atelier : Elaborer son plan d'action personnel

→ La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.

Lutte contre la fraude interne

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Comprendre et cerner les conséquences du risque de fraude interne
- Savoir reconnaître les principaux mécanismes de fraude interne
- Organiser la prévention et mettre en oeuvre les techniques de détection

Public concerné

- Fonction Sécurité Financière, risque Opérationnel, Audit et Contrôle Interne, IG, Conformité
- Manager de centre de profits: Directeur d'agence, de succursale, de centre d'affaires, et de groupe d'agences.

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1 Jour

Tarif: 1190 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Bruno Nicoulaud, chargé de mission – Délégation Nationale à la Lutte contre la Fraude (DNL) Affaires institutionnelles, PNLF, Veille stratégique. Ancien chef du département de l'analyse, du renseignement et de l'information à Tracfin

Programme

Première partie : Connaître les différents types de fraude interne

- › 1. Des coûts significatifs pour les entreprises
 - Coûts directs
 - Coûts indirects
- › 2. Quelles sont les modalités d'exécution et les grandes typologies?
 - Détournements d'actifs
 - Falsification d'états financiers
 - Corruption
- › 3. Quelles sont les entreprises les plus touchées?
 - Répartition des fraudes par type et taille d'entreprises

CAS PRATIQUES

Deuxième partie: Mieux détecter et sanctionner les fraudes internes

- › 1. Profil des auteurs et cartographie des risques
 - Profil des auteurs (revenus, type d'emplois, sexe, diplômes, âge...)
 - Développement d'une analyse de risques par secteurs, activités et emplois sensibles
- › 2. Outils de détection
 - Procédures les plus pertinentes
 - Prise en compte de la taille des entreprises et du type d'auteurs (dirigeants/ non dirigeant)
- › 3. Quelles sanctions?
 - Les fraudes faiblement judiciairisées
 - Quelques retours d'expériences

CAS PRATIQUES

→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

Organiser une prévention efficace du blanchiment – adapter ses procédures à la 4ème directive

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Comprendre les obligations et les évolutions engagées
- Localiser risques et responsabilités
- Identifier le juste niveau de prévention, pour concevoir une organisation efficace et optimisée
- Comprendre le sens des exigences des superviseurs
- Veiller à l'efficacité des procédures et l'organisation du contrôle interne

Public concerné

- Responsables opérationnels
- Responsables de la conformité
- Responsables de la sécurité financière
- Responsables des contrôles permanents et périodiques

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1 Jour

Tarif: 1350 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateurs

Jean-Yves ROSSI, Conseiller d'État. A siégé au Comité consultatif de la législation et de la réglementation financière (CCLRF), comme représentant titulaire du Conseil d'Etat de 2007 à 2012. Rapporteur à la Section des Finances, il a directement participé à la mise au point des principales réformes intervenues dans la supervision du secteur bancaire.

Programme

Première partie : Les grands objectifs de la politique de lutte contre l'utilisation du système financier à des fins de blanchiment de capitaux

- Les enjeux, objectifs et risques (législations internationale et communautaire, législations financière et pénale et jurisprudence nationales) .
- Les évolutions engagées, calendrier prévisible.
- Les tendances en France et dans les grands pays européens.
- La quatrième Directive AML et ses conséquences pratiques
- Les acteurs : le GAFI, les CRF, les autorités de contrôle et superviseurs, Police et Autorité judiciaire, Autres acteurs (Ordres professionnels, H3C, Bâtonnier, Commission des sanctions, ...), l'ACPR

Deuxième partie : Les risques, les mécanismes et procédures

- Professions concernées.
- Activités et opérations en cause (La relation d'affaires, les opérations atypiques, les personnes politi-

quement exposées, les territoires, ...

Stephen ALMASEANU, Magistrat, chef du Pôle juridique de l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués, a été en charge pour le ministère de la Justice de la coordination de l'évaluation de la partie française par le GAFI.

quement exposées, les territoires, ...

- Qu'est-ce que le blanchiment ?
- Qu'est-ce que la vigilance ?
- Les obligations des assujettis. Une organisation de la vigilance au long de la relation d'affaires. L'ajustement du niveau de vigilance. Le soupçon. La déclaration de soupçon.

Troisième partie : Ajuster l'organisation à la réalité du risque

- Comment se préparer et organiser sa vigilance (l'analyse du risque, le cadrage des procédures, le KYC, la traçabilité, la conservation et la gestion des données, conciliation de la LAB avec les autres obligations, exemples de défauts sanctionnés, fraude fiscale).
- Le risque de contrôle. Cas pratiques
- Les conséquences d'une activité sur plusieurs Pays

CAS PRATIQUES

→ La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.

Cartographeur, coter et contrôler les risques de non-conformité et LCB-FT

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Identifier et cartographier les risques de non-conformité, au sein d'une démarche cohérente avec les autres cartographies de risque
- Organiser et mener le contrôle permanent de 1er comme de 2nd niveau
- Intégrer des bonnes pratiques de contrôle interne

Public concerné

- Responsables des domaines conformité, contrôles permanent et périodique
- Responsable des risques opérationnels ou de l'élaboration de la cartographie des risques
- Responsable risques-contrôles

Pré-requis

- Disposer d'une expérience pratique au sein des fonctions conformité, contrôle ou risques opérationnels.

Durée: 2 Jours

Tarif: 2200 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Chandara Ok, conseiller expert en Conformité et Contrôle Interne

Programme

1- Reposer le contexte réglementaire et les périmètres de non-conformité

Rappel du processus réglementaire et points clés de la réglementation

Périmètre des risques de non-conformité en France
Rôle et responsabilités de la fonction 'conformité' et liens avec les autres fonctions clés

2- Cartographeur et contrôler au sein du dispositif de contrôle interne multirisques

Un seul dispositif cohérent pour maîtriser tous les risques

Un modèle de cartographie adapté aux objectifs recherchés

Un contrôle permanent composé d'un 1er et 2nd niveau : bonnes pratiques

3- Adopter des méthodologies structurantes pour cartographeur et contrôler

Recherche de connaissance des activités et des processus opérationnels

Cotation du risque de non-conformité vs cotation du risque opérationnel

Cotation du dispositif de maîtrise des risques (DMR)

4- Réaliser une cartographie des risques de non-conformité avec des modèles type

Travaux préparatoires, choix des axes d'analyse et granularité

Déroulement de l'exercice sur le terrain et relations avec les métiers

Exploitation des résultats et mise à jour

Présentation des résultats aux dirigeants

5- Dérouler un processus de contrôle permanent de 2nd niveau structuré et efficace

Elaboration du plan de contrôle de 2nd niveau et des programmes de travail

Réalisation des contrôles et typologies de contrôle
Restitution et élaboration d'actions correctives utiles avec les métiers

Suivi et mise à jour des actions correctives

Restituer et communiquer avec les dirigeants

Impliquer les dirigeants

Fixation du niveau d'acceptation des risques

Reporting aux comités de l'exécutif et de la surveillance

- Illustrations à partir d'exemples et de cas pratiques issus de situations réelles

- QCM en fin de formation pour valider les acquis

Maîtriser la prévention du risque de blanchiment

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Cerner les obligations applicables
- Anticiper les nouvelles exigences, notamment du fait de la quatrième Directive AML LAB
- Les satisfaire au mieux : efficacité dans la prévention du risque et économie de moyens
- Satisfaire aux obligations de conformité et d'efficacité des procédures et de l'organisation du contrôle interne

Public concerné

- Responsables opérationnels
- Responsables de la conformité
- Responsables de la sécurité financière
- Responsables des contrôles permanents et périodiques

Pré-requis : Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 2200 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateurs

Jean-Yves ROSSI, Conseiller d'État. A siégé au Comité consultatif de la législation et de la réglementation financière (CCLRF), comme représentant titulaire du Conseil d'Etat de 2007 à 2012. Rapporteur à la Section des Finances, il a directement participé à la mise au point des principales réformes intervenues dans la supervision du secteur bancaire.

Programme

1er jour: LAB-LAT/LCB-FT : De quoi s'agit-il?

Première partie : La politique de lutte contre l'utilisation du système financier à des fins de blanchiment de capitaux

- Les enjeux, objectifs et risques
- Evolutions prévisibles
- Les acteurs : le GAFI, les CRF, les autorités de contrôle et superviseurs, Police et Autorité judiciaire- Autres acteurs : Ordres professionnels, l'ACPR...
- L'échelle européenne : la législation dans les principaux Pays de l'Union
- Les exigences américaines

Deuxième partie : Les mécanismes et procédures Professions concernées.

- Activités et opérations en cause (La relation d'affaires, les opérations atypiques, les personnes politiquement exposées, les territoires, ...)
- Une organisation de la vigilance au long de la relation d'affaires. L'ajustement du niveau de vigilance. Le soupçon. La déclaration de soupçon.

Stephen ALMASEANU, Magistrat, chef du Pôle juridique de l'Agence de gestion et de recouvrement des avoirs saisis et confisqués, a été en charge pour le ministère de la Justice de la coordination de l'évaluation de la partie française par le GAFI.

2ème jour : Comment s'organiser ?

Troisième partie : Comprendre la réalité du risque

- Qu'est-ce que le blanchiment ?
- Les besoins des organisations criminelles. Les «classiques». Les «petits risques»
- Qu'est-ce que le défaut de vigilance ?
- Exemples de défauts sanctionnés.
- Les sujets de la fraude fiscale

Quatrième partie : Appréhender les conséquences pratiques

- Pourquoi le sujet est-il de plus en plus d'actualité ?
- Comment se préparer et organiser sa vigilance (l'analyse du risque, le KYC, la traçabilité, la conservation et la gestion des données)
- Anticiper les effets concrets induits par la 4ème Directive LAB
- En cas de contrôle. Cas pratiques
- Exemples de procédures et d'organisations
- Les conséquences d'une activité sur plusieurs pays

CAS PRATIQUES et QUIZZ

Mettre en œuvre un contrôle permanent de la conformité et des risques au sein d'une institution financière

L'ensemble des informations de cette certification est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Disposer des clés pratiques pour organiser et mettre en œuvre un dispositif de contrôle permanent efficace
- Pouvoir couvrir tous les domaines de risques de la banque
- Arriver à jouer un rôle central pour améliorer le dispositif de contrôle interne de l'établissement

Public concerné

- Responsables contrôle permanent, filière risques, conformité et audit
- Collaborateurs des départements contrôle permanent, conformité et risque opérationnel

Pré-requis

- Avoir travaillé dans un environnement bancaire et connaître les grandes lignes de la réglementation prudentielle

Durée: 2 jours

Tarif: 2200 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Chandara Ok, conseiller expert en Conformité et Contrôle Interne

Programme

Rappel des références réglementaires et des pratiques déplace

- › International : Bâle II-III / CRD III-IV
- › France : les attributions de l'arrêté du 3 novembre 2014
- › Contrôle permanent vs contrôle périodique, contrôle permanent vs filière risques

Comprendre le cadre du contrôle interne et définition de la cible

- › Analyse de l'offre, le modèle d'activité et le mode d'organisation
- › Grille de lecture du dispositif de contrôle interne en place
- › Identification des processus et des familles de risque

Organiser et accompagner les travaux du contrôle permanent de 1er niveau

- › Calibrage et validation des contrôles de 1er niveau à réaliser par les métiers
- Formalisation, restitution et exploitation des contrôles effectués
- › Détection d'anomalies, actions correctives et mise à jour des procédures

Réaliser les contrôles permanents de 2nd niveau

- › Plan annuel de contrôle permanent de 2nd niveau et interactions avec la cartographie des risques
- › Typologies de contrôle de 2nd niveau
- › Rédaction de fiches et de rapports de contrôles, restitution des travaux
- › Actions correctives et mise à jour des procédures

Domaines d'exercice du contrôle permanent

- › Le contrôle des opérations bancaires
- › Le contrôle comptable
- › Les achats et les frais généraux
- › Les ressources humaines
- › La sécurité du système d'information (examen des progiciels de marché)
- › Le contrôle du risque de crédit et du risque de marché
- › Le contrôle du risque de fraude
- › Cas particulier du contrôle du risque de blanchiment / financement du terrorisme / embargos

Communication avec le superviseur et les organes de direction

- › Présentation d'exemples concrets tout au long du stage et réalisation de cas pratiques

→ **Présentation d'exemples concrets tout au long du stage et réalisation de cas pratiques**

→ **Validation des acquis à l'issue de la formation (sous forme de QCM)**

Relation et connaissance client (Know Your Customer)

L'ensemble des informations de cette certification est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Satisfaire les obligations réglementaires de formation des collaborateurs en matière de connaissance client
- Savoir mettre en place un dispositif adapté à l'organisation et à l'activité de l'établissement couvrant toute les exigences de la réglementation.
- Développer les reflexes de diligence et de réaction face aux anomalies constatées

Public concerné

- Tous les collaborateurs de la banque, avec une priorité à ceux qui sont au contact de la clientèle

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1 Jour ou 2 jours selon niveau

Tarif: 1190 ou 2200 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Rony Gamiette, consultant
Ancien Directeur de la conformité et du contrôle interne

Programme

Introduction

Les enjeux de la connaissance client ›

Enjeux réglementaires,

- Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Les exigences renforcées apportées par la troisième directive en matière de LAB › Risques, fraude, - Lutte contre la fraude aux faux documents
- › Enjeux commerciaux (ciblage, mise en portefeuille, suivi, anticipation des besoins du client)

Le dispositif et sa déclinaison sur le terrain ›

Entrée en relation

- Cas des personnes physiques, cas des personnes morales -
- Référencement › Suivi du client › Obligations de déclaration › Attitude et décision concernant la relation d'affaires avec le client concerné

La revue du stock de dossiers existants

- Exercices sur la recherche du bénéficiaire effectif
- Pièces à réclamer pour justifier la provenance des fonds
- Sanctions et jurisprudence
- Illustration par des cas pratiques

→ **Présentation d'exemples concrets tout au long du stage et réalisation de cas pratiques**

→ **Validation des acquis à l'issue de la formation (sous forme de QCM)**

Approche commerciale du KYC : Exercices pratiques et jeux de rôle

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Satisfaire les obligations réglementaires de formation des collaborateurs en matière de connaissance client
- Savoir mettre en place un dispositif adapté à l'organisation et à l'activité de l'établissement couvrant toute les exigences de la réglementation.
- Développer les reflexes de diligence et de réaction face aux anomalies constatées

Public concerné

- Tous les collaborateurs de la banque, avec une priorité à ceux qui sont au contact de la clientèle

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1 Jour ou 1/2 Jour

Tarif: 1190 euros HT ou 790€ HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Rony Gamiette Consultant

Rogam Consulting Ancien Directeur de la conformité et du contrôle interne

Programme

Introduction

Les enjeux de la connaissance client

- › Enjeux réglementaires, - Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme - Les exigences renforcées apportées par la troisième directive en matière de LAB
- › Enjeux commerciaux (ciblage, mise en portefeuille, suivi, anticipation des besoins du client)

Cas pratiques

- › Exercices sur la recherche du bénéficiaire effectif › Pièces à réclamer pour justifier la provenance des fonds

→ **Jeux de rôles : comment endosser le message du KYC face au client et traiter les objections. Plusieurs scénari en faisant varier les situations du conseiller et du client et les moyens de communication**

→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

L'audit interne bancaire - les pratiques pour augmenter son impact au sein de l'organisation

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Repenser la mission et disposer de clés pour faire évoluer la fonction vers une orientation plus 'stratégique'
- Savoir choisir les missions et ajuster sa communication afin de jouer pleinement ce rôle vis-à-vis des instances de direction
- Appréhender les techniques et les pratiques dans la réalisation de la mission
- Perfectionner sa maîtrise de la fonction pour prendre davantage de responsabilités

Public concerné

- Responsables d'audit-inspection
- Auditeurs ayant une 1ère expérience
- Responsables et collaborateurs des départements contrôle permanent, risques, conformité, organisation, qualité souhaitant intégrer l'audit-inspection

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 2200 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Chandara Ok, conseiller expert en Conformité et Contrôle Interne

Programme

Evolution du cadre réglementaire et des pratiques

- › Modèles d'organigramme et missions généralement assumées par les audits
- › Contrôle périodique vs contrôle permanent, contrôle périodique vs filière risque

Tenir un rôle « immuable » non dépendant des changements d'organisation

- › Tenir un rôle de contrôle périodique vraiment utile
- › Préciser son rôle et ses interlocuteurs au sein de la banque
- › Faire de l'audit pour quoi : à quoi doit répondre une mission ?
- › Faire de l'audit pour qui : qui sont les 'clients' internes ?
- › L'audit interne face à l'organe exécutif et à l'organe délibérant

Construire un plan d'audit et articulation entre missions : des choix structurants

- › Les questions posées et les attentes vis-à-vis de l'audit interne
- › Elaboration et découpage du plan d'audit : plusieurs options et orientations

- › Exercice pratique par rapport à plusieurs modèles d'établissement
- › Les missions atypiques : externalisation, mission d'organisation, d'évaluation ...

Réaliser la mission en vue de répondre à la question posée

- › Comment aborder un périmètre sans cadre de référence ?
- › Comment aborder un thème que l'on ne maîtrise pas techniquement ?
- › Suivi du déroulement des travaux afin de d'orienter en cours de mission
- › Processus destiné à sélectionner des constats ayant vraiment des impacts
- › Relation constat-recommandation, relation recommandation-action corrective
- › Exemples et exercices pratiques

Savoir communiquer et augmenter l'impact des préconisations

- › Un rapport d'audit explicite et exploitable : structure, nombre de constats-recommandations
- › Des restitutions organisées et destinées à consolider les actions correctives à venir
- › Un temps suffisant consacré au suivi effectif des actions correctives
- › Un rôle privilégié d'information et d'alerte vis-à-vis de l'organe délibérant

Autres bonnes pratiques, pièges à éviter, ressources de l'audit et questions diverses
→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

Contrôle des prestations externalisées (PEE et PSEE)

L'ensemble des informations de cette certification est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Présenter des méthodologies d'identification et d'évaluation des risques liés à l'externalisation
- Mettre en œuvre un dispositif de supervision permanent et périodique des services externalisés en conformité avec les directives du CRBF97-02

Public concerné

- Fonctions contrôle permanent, contrôle périodique, conformité
- Directeurs des risques
- Responsables risques opérationnels

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1 Jour

Tarif: 1190 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Rony Gamiette, consultant
Ancien Directeur de la conformité et du contrôle interne

Programme

Cadre réglementaire encadrant les prestations essentielles externalisées (PEE)

- › Enjeux de l'externalisation pour l'industrie bancaire
- › Contexte réglementaire : 97/02, Bâle II
- › Principales obligations : contrats et dispositif de contrôle
- › Gouvernance et examen du contrôle des PEE
- › Travaux de place et normatifs : IFACI, FBF, SAS 70, etc

Identifier et évaluer les risques liés aux prestations essentielles externalisées

- › Critères d'éligibilité
- › Principes de classification
- › Typologie de risques associés à l'externalisation
- › Approche par les risques des PEE
- › Lien avec les cartographies des risques existantes

Mise en œuvre du contrôle des prestations de services essentielles externalisées

- › Le cadre de référence
 - › Contrôle de conformité et contrôle opérationnel
 - › Les principaux éléments constitutifs du périmètre de contrôle
 - › Rôle et responsabilités des différents organes de contrôle et des opérationnels en charge de la prestation
 - › Définition d'un niveau de surveillance adapté
 - › Contrôle sur pièces et sur place
 - › Élaborer le plan de contrôle permanent des PEE
 - › Elaborer un plan et guide d'audit des PEE
 - › Particularités des audits de PEE
 - › Audits dédiés vs audits mutualisés
 - › Suivi des recommandations d'audit des PEE

→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

Les fondamentaux de l'Inspection Générale

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Bien connaître son rôle et apporter une véritable valeur ajoutée «inspection»
- Savoir appréhender une variété de métiers à auditer
- Accorder une importance au «savoir-faire» et au «savoir-être» dans un environnement pluriculturel
- Diffuser une culture partagée par la communauté des inspecteurs du groupe

Public concerné

- Nouveaux entrants à l'Inspection Générale
- Tout collaborateur voulant se former au métier de l'Inspection Générale

Pré-requis

- Aucun

Durée: 4 Jours
(possible en intra)

Tarif: 3500 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Chandara Ok, conseiller expert en Conformité et Contrôle Interne

Programme

COMPRENDRE LA FONCTION AUDIT-INSPECTION ET SON RÔLE SPÉCIFIQUE

Rappel de la réglementation en matière de contrôle périodique et attentes du superviseur français
Revue des bonnes pratiques de place et rôle de l'audit-inspection
Organisation cible du dispositif de contrôle interne bancaire
Les missions de l'audit-inspection
Rôle de l'inspection par rapport à l'audit local et au contrôle permanent
D'un 'simple contrôle d'application' à une évaluation des risques et une appréciation d'un dispositif

ANTICIPER LES DIFFICULTÉS PAR UNE BONNE PRÉPARATION DE MISSION

Distinguer les types de travaux attendus des missions de l'Inspection
Les missions directement liées au contrôle interne
Les missions non directement liées au contrôle interne
Temps et ressources disponibles. Modalités spéciales.
Restitutions
Compréhension précise de la 'commande' passée à l'Inspection

Rappel du processus d'audit intangible
Lettre de mission - Préparation – réalisation – restitution
Suivi des actions correctives
Reporting et communication
Retour d'expérience
Savoir reconnaître et identifier les familles de risques

Définition, identification et distinction des risques relevés dans la réglementation :
Risque de crédit ou de contrepartie, de marché, liés à l'activité de PSI, de solvabilité et de liquidité, liés à l'ALM, de non-conformité, LAB-FT-embargo, de fraude, autres risques opérationnels...

Exercice collectif

Emploi de moyens mnémotechniques d'identification des risques

Savoir dérouler les processus afin d'identifier les risques associés et organiser les travaux en conséquence
Analyse des processus de l'entité : pourquoi faire ?
Identification des produits couverts, des clients et des marchés
Identification des modes de production et de distribution
Découpage par macro processus, processus et sous processus selon le service à rendre
Cartographie des processus
Analyse des risques présents par processus

Revue de l'organisation du dispositif de contrôle interne de l'entité

Analyser les écarts entre les processus et l'organisation du contrôle interne présenté
Analyse de concordance et de cohérence processus/dispositif
Analyse d'application sur base documentaire et déclarative
Analyse d'écart par rapport aux normes du groupe
Revue de la cartographie des risques
Revue des programmes de travail existants au sein de la Direction de l'Inspection
Rédiger un programme de travail par périmètre opérationnel
Exploitation de l'analyse d'écarts faite précédemment

Les fondamentaux de l'Inspection Générale

(Suite)

- Suite

Programme (suite)

RÉUSSIR SES ENTRETIENS ET SA RÉALISATION DE LA MISSION

Réaliser une réunion de lancement général avec le dirigeant de l'entité

Pose du cadre et des objectifs de la mission

Organisation des modalités générales, du planning et de la restitution

Implication du management et du dirigeant. Remontée des difficultés et arbitrages.

Réaliser une réunion de travail avec chaque directeur métier

Réunion de lancement mais selon un mode détaillé

Sollicitation des collaborateurs, fixation des règles du jeu

Premiers échanges sur l'organisation et le dispositif en place

Le cas échéant : ajustement du programme d'audit

Savoir conduire un entretien avec un manager opérationnel

Préparation par une fiche d'entretien en lien direct avec le programme de travail

Principaux objectifs :

- connaître-valider les processus

- connaître-valider le dispositif de contrôle interne affiché

- connaître-valider les modalités de gestion et du déroulement du contrôle interne (contrôle permanent de 1er niveau)

- comprendre les restitutions (ex : fiches de contrôle) et reportings existants

En cours de mission :

explication-validation des éléments recueillis par l'Inspection

demande de justifications et compléments

En fin de mission :

debriefing thématique avant la rédaction du pré-rapport

Savoir conduire un entretien avec un collaborateur
Préparation par une fiche d'entretien en lien direct avec le programme de travail et l'entretien préalable avec le manager

Principaux objectifs -> observer et constater

Savoir moduler un entretien et s'adapter

Application pratique : exercices d'entretien

Entretiens de difficulté moyenne

exercice d'entretien inspecteur-manager

exercice d'entretien inspecteur-collaborateur

puis debriefing collectif

Entretiens présentant des difficultés

exercice d'entretien inspecteur-manager ou

exercice d'entretien inspecteur-collaborateur puis debriefing

A faire / à ne pas faire

Que faire en cas de blocage ou d'incident

TRAVAILLER SA SYNTHÈSE - EVALUATION – REDACTION

Identifier les principales restitutions écrites

Formuler des recommandations réfléchies, claires et à caractère opérationnel

Relation constat-recommandation : non bijective

Arbre qui cache la forêt : voir au-delà de l'écume

Relation conséquence-cause-environnement

Autodiscipline en matière de nombre de recommandations

Conséquences pratiques de l'obligation d'alerter

l'organe de surveillance lorsque que des

recommandations ne sont pas mises en œuvre

Exercice collectif de formulation des enjeux

Durée: 4 Jours
(possible en intra)

Tarif: 3500 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Les fondamentaux de l'Inspection Générale

(Suite)

- Suite

Programme (suite)

Utilisation d'une maquette type de présentation/suivi de recommandations

Savoir évaluer et coter le niveau de gravité des constats afin de prioriser les recommandations

Utilité de généraliser l'emploi de cotations

Relation conséquence-cause-environnement : quoi coter ?

Risque de nature quantitative vs risque non directement quantitative

Cas du risque de non-conformité réglementaire

Convergence vers une grille de cotation commune : soit unique soit avec une équivalence

Revue d'une grille d'analyse des risques reprenant les meilleures pratiques de place

Rédiger un rapport de fin de mission clair et améliorer son impact auprès des décideurs

Statut et contexte de la mission

Élément central : réussir à rédiger une synthèse courte mais explicite de type 'executive summary'

Rappel des principaux constats-recommandations

Chapitre structuré par thématique couverte

Informations utiles dans l'annexe

Textes rédigés vs style télégraphique

Exercice collectif : analyse critique d'une synthèse de rapport

Arriver à valider les constats et recommandations lors d'un debriefing métier

Validation des constats

Compréhension des enjeux

Convergence quant aux actions correctives

Recommandation portant sur l'action vs sur le résultat

RÉUSSIR SA MISSION DANS UN ENVIRONNEMENT PLURICULTUREL

Savoir adapter sa mission vis-à-vis d'une entité ayant une activité inhabituelle pour le groupe

Compréhension des services offerts, des marchés et de la clientèle

Revue des processus opérationnels

Revue du dispositif de contrôle interne

Écarts par rapport aux normes du groupe et possibilités d'application des normes du groupe

Garder une cohérence d'ensemble

Cas pratique : 1ère mission dans une entité ayant une activité non bancaire

Application pratique avec une activité bancaire atypique
Exercice collectif pour élaborer les grandes lignes d'un programme d'audit

Savoir s'adapter à une culture d'entreprise différente
Exercice d'entretien

Savoir s'adapter à un pays différent

Application pratique à l'international

Simulation d'une réunion de lancement de mission stagiaire-formateur

Savoir gérer une situation difficile

Simulation d'entretien conflictuel, stagiaire-formateur et stagiaire-stagiaire

ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ET CORRECTION

Rappel des fondamentaux de la formation

Rappel des informations utiles par le formateur

Questions des stagiaires et échanges

→ **Évaluation écrite**

→ **Cas pratique et/ou QCM (1h30/2h00)**

Correction collective

Durée: 4 Jours
(possible en intra)

Tarif : 3500 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Les fondamentaux de la maîtrise des risques en conformité-LCBFT

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Se situer par rapport à la réglementation et aux attentes du superviseur
- Pouvoir s'appuyer sur les meilleures pratiques de place
- Utiliser des méthodologies pragmatiques et testées sur le terrain
- Pouvoir surveiller et contrôler une variété de métiers
- Prendre en compte la culture d'entreprise dans la mise en œuvre du contrôle interne cible
- Savoir accompagner une extension des activités de l'établissement

Public concerné

- Tout collaborateur voulant se former au métier de la Compliance

Pré-requis

- Aucun

Durée: 4 Jours
(possible en intra)

Tarif: 3500 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Chandara Ok, conseiller expert en Conformité et Contrôle Interne

Programme

Environnement réglementaire bancaire

Transposition de la réglementation internationale :

- Source des réglementations internationales
- Points clés de Bâle I / Bâle II / Bâle III

Réglementation française :

- Périmètre réglementaire et opérations de banque
- Périmètre des PSI
- Du règlement 97/02 à l'arrêté de nov 2014

Organisation du contrôle interne :

- les acteurs clés
 - les meilleures pratiques de place
- Point sur les autres actualités réglementaires

Revue des risques et liens avec la réglementation

Revue des typologies de risques relevés par la réglementation française :

- Risque de crédit ou de contrepartie et autres risques liés au risque de crédit
- Risque lié à l'activité de PSI
- Risque de marché, de solvabilité, de liquidité
- Risque de taux d'intérêt global et lié à la gestion actif-passif
- Risque de non-conformité
- Risque lié à la LAB-FT-embargo
- Risque comptable
- Risque de fraude (interne, externe)
- Risque lié à la sécurité du S.I.
- Risque lié à la continuité d'activité

- Risque opérationnel
- Risque lié à la protection de la clientèle

Autres risques et assimilés en matière de conformité :

- Externalisation d'activité
- Validation des nouveaux produits
- Déontologie, éthique et droit d'alerte

Principales obligations réglementaires liées aux risques
Déontologie, éthique, corruption et droit d'alerte

Exercices collectifs : exemples : comment identifier les différents risques ? Quels sont les composants ? Quels éléments déclencheurs ?

LAB-FT-embargos

Point sur la réglementation

Attentes du superviseur et pratiques de place

Revue des étapes d'un processus de gestion LAB-FT

Obligations en matière de connaissance du client KYC
contraintes et enjeux :

- Entrée en relation
- Tenue, formalisation et mise à jour du dossier client
- Relation au quotidien

Entrée en relation, rôle de la conformité

Surveillance des opérations

Recueil, analyse et le traitement des alertes

Déclaration de soupçon et suites à donner à la relation

Surveillance des flux d'espèces

Liens avec la fraude fiscale

Mise aux normes des outils informatiques

Exemples et exercices collectif

Les fondamentaux de la maîtrise des risques en conformité-LCBFT (Suite)

- Suite

Programme (suite)

Contrôle interne et maîtrise des risques-cibles : les étapes clés pour un dispositif efficace

Dispositif de contrôle interne cible : revue des éléments nécessaires par rapport aux bonnes pratiques de place

Gouvernance

Contrôle permanent de 1er et de 2e niveau

Contrôle du risque de non-conformité

Plan de contrôles, méthodologie de contrôle, restitutions : les bonnes pratiques

Liens entre cartographie et contrôles

Identification, évaluation et cartographie des risques

Cartographie des risques : pourquoi faire ?

Démarche par processus

Identifier et évaluer les risques de l'établissement : l'analyse par processus

Construction d'une cartographie des risques opérationnels et d'une cartographie des risques de non-conformité

Cotation des risques : présentation d'une méthodologie

Exemples et exercice collectif

Contrôle des risques : les bonnes pratiques

Identification des contrôles clés et élaboration du plan de contrôle permanent

Typologies et approches de contrôles

Programme de travail et déroulement des contrôles

Formulation d'actions correctives pertinentes

Restitutions adaptées pour en augmenter les impacts

Rôle du management et de la gouvernance

Examen de documents type

Exemples et exercice collectif

Contrôle des connaissances-certification interne

Retour du cas pratique écrit

Réalisation d'un QCM

Debriefing collectif

Durée: 4 Jours
(possible en intra)

Tarif: 3500 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Bien préparer et gérer un contrôle de l'ACPR dans la banques et les établissements sous agrément

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Connaître le processus de contrôle par l'ACPR
- Adopter la bonne posture lors du déroulement du contrôle et comprendre les attentes du superviseur
- Savoir gérer les suites du contrôle : rapports, lettre de suite, sanctions
- Compléter son dispositif prudentiel et son système de contrôle interne en vue d'un contrôle sur place

Public concerné

- Responsables des fonctions audit, risques, conformité ou contrôle permanent
- Dirigeant effectif ou autre membre de la Direction générale impliqué dans la coordination du dispositif de maîtrise des risques
- Responsables au sein de la maison-mère/leurs collaborateurs

Pré-requis

- Connaissance du fonctionnement de l'établissement et des éléments clés de la réglementation bancaire

Durée: 1 ou 2 Jours

Tarif: 1190 ou 2200 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Chandara Ok, conseiller expert en Conformité et Contrôle Interne

Programme

SÉQUENCE 1 : Mission, fonctionnement de processus de contrôle de l'ACPR

Connaître les missions et le fonctionnement de l'ACPR

- MSU : de la supervision locale française à la supervision européenne
- Rappel des missions attribuées à l'ACPR
- Fonctionnement de l'ACPR, du secrétariat général et des collègues

Comprendre le processus de contrôle sur place et ses suites

- Typologies de mission et phase de déroulement du contrôle sur site
- Phase impliquant le Secrétariat général de l'ACPR et lettre de suite
- Phase débouchant sur une sanction et ses suites

SÉQUENCE 2 : Faire la revue de ses dispositifs prudentiel et de contrôle interne avant la mission

- Gouvernance et dispositif général de contrôle interne
- Processus de gestion des risques clés : crédit, marché, opérationnel, non-conformité, LAB-FT ...
- Rappel des procédures, documentation et dispositifs incontournables

SÉQUENCE 3 : Gérer les étapes du contrôle de l'ACPR et ses suites

Organiser et suivre le déroulement de la mission de contrôle

- Identification, sensibilisation des fonctions et des collaborateurs clés
- Déroulement des déplacements, contrôles et entretiens
- Vérification et transmission des documents

Bien agir pendant les phases rapport de mission et lettre de suite

- Projet de rapport et rapport : lecture critique et exercice du droit de réponse
- Lettre de suite : argumentation et
- Actions correctives et plans d'actions : bonnes pratiques et pièges à éviter

Gérer la phase de sanction

- Convocation en Commission des sanctions : quelle approche ?
- Annonce de la sanction, communication de crise et premières actions
- Voies et délais de recours suite une sanction
- Plans d'actions de fond : granularité, mise en œuvre interne

→ **Présentation d'exemples concrets tout au long du stage et réalisation de cas pratiques**

→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

Gestion du risque opérationnel (bonnes pratiques pour construire une cartographie des risques)

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Maîtriser les différentes composantes de la gestion du risque opérationnel
- Elaborer une cartographie des risques
- Respecter les exigences réglementaires Bâle II/III en matière de risque opérationnel

Public concerné

- Cadres et responsables des fonctions risques
- Collaborateurs devant mettre en place une cartographie des risques
- Auditeurs-inspecteurs, MOA et MOE devant contrôler ou collaborer avec la fonction risque opérationnel

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1 Jour

Tarif: 1190 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Chandara Ok, conseiller expert en Conformité et Contrôle Interne

Programme

Connaître le cadre réglementaire applicable en matière de risque opérationnel Réforme Bâle IV / CRD IV

- › Obligations contenues dans l'arrêté du 3 novembre 2014
- › Les différentes approches pour le calcul des besoins en fonds propres

Connaître les risques de l'établissement

- › Revue de l'offre, des clients et du modèle d'activité
- › Grille de lecture du dispositif de contrôle interne en place
- › Identification des processus
- › Identification des familles de risque

Elaborer, exploiter et mettre à jour une cartographie des risques opérationnels

- › Revue des approches méthodologiques
- › Grille « d'appétence » aux risques et autres travaux préparatoires
- › Déroulement de l'exercice de cartographie
- › Présentation et diffusion des résultats
- › Plan d'actions correctives pour arbitrage

- › De la cartographie des risques au plan de contrôle permanent
- › Processus de mise à jour de la cartographie : fréquence, éléments constitutifs...

Autres aspects de la gestion du risque opérationnel

- › Articulations entre la fonction 'risque opérationnel' et la fonction 'conformité'
- › Articulations entre la fonction 'risque opérationnel' et la fonction 'conformité'
- › La fraude externe et interne : typologies
- › La fraude : activités sensibles
- › Reportings vers le superviseur et les organes de direction
- › Examen des progiciels sur le marché

Révision méthodologique

- › Maîtriser la méthodologie de cotation des risques
- › Savoir appliquer le bon type de contrôle

Point sur les dernières évolutions réglementaires et questions diverses

→ **Présentation d'exemples concrets tout au long du stage et réalisation de cas pratiques**
→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

Mettre en oeuvre un dispositif anti blanchiment

LCB-FT dans les établissements financiers

L'ensemble des informations de cette certification est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Disposer des clés pratiques pour organiser et mettre en oeuvre un dispositif de lutte anti blanchiment et financement du terrorisme
- Organiser la vigilance entre les métiers et les fonctions centrales
- Obtenir des synergies entre les ressources destinées à la lutte contre le blanchiment et celles, plus large, du dispositif de contrôle de conformité

Public concerné

- Responsables LAB ou antifraude, Responsables conformité / contrôle / filière risques
- Collaborateurs en charge de la lutte contre le blanchiment ou la fraude
- Responsables MOA, MOE ou organisation
- Commissaires aux comptes et leurs collaborateurs

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 2200 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Fondement juridique et réglementaire et données statistiques dans la banque

- » le cadre légal et réglementaire jusqu'en 2015
- » Avalanches de réformes en 2015
- » Quels sont les acteurs intervenant principalement dans la lutte anti blanchiment
- » Pays sous sanction et mesures restrictives

Lutte contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme : Méthodes et techniques ?

- » Identification des méthodes et techniques LAB et anti-fraude pertinents pour l'activité de l'établissement
- » Cartographie des organisations criminelles
- » Typologies de crimes et argent sale !
- » Revue des techniques de blanchiment d'argent

Dispositif de contrôle de conformité LCB/FT :

Approche par les risques

- » La fonction centrale des règles de l'approche par les risques
- » Connaissance clients : quelle dispositifs mettre en place ?
- » Les obligations de vigilances & modalités d'identification des opérations □ atypiques □
- » Indice de risque : La recherche d'opérations atypiques qui peuvent cacher un risque de blanchiment ou de fraude
- » Circuit de traitement des alertes, examens renforcés, déclarations à Tracfin, fermeture de comptes

Mettre en oeuvre un dispositif de Contrôle LCB/FT : Le contrôle des risques

- » Une fonction centrale en charge de coordonner et d'animer le dispositif
- » Une vigilance de 1er niveau au sein des métiers et une vigilance de 2nd niveau au sein du central
- » La production de requêtes informatiques permettant d'identifier les opérations atypiques
- » Implication du responsable LCB/FT vis-à-vis des nouveaux produits et des nouvelles procédures
- » Sensibilisation et formation de collaborateurs
- » Modalités de contrôle permanent de 2nd niveau sur la mise en oeuvre de la vigilance par les métiers
- » Autres bonnes pratiques et points d'attention
- » Rapports réglementaires et sanction de la profession

→ **Présentation d'exemples concrets tout au long du stage et réalisation de cas pratiques**

→ **Validation des acquis à l'issue de la formation (sous forme de QCM)**

Mettre en oeuvre un dispositif LCB-FT (perfectionnement à base de cas pratiques)

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- A travers de cas pratiques concrets (émanant du formateurs et des participants), repartir avec des plans d'action pour faire évoluer un dispositif de lutte anti blanchiment et financement du terrorisme

Public concerné

- Responsables LAB ou antifraude, Responsables conformité / contrôle / filière risques
- Collaborateurs en charge de la lutte contre le blanchiment ou la fraude

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1 Jour

Tarif: 1290 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Formation intégralement interactive construite à partir de cas pratiques anonymisés fournis par les participants et favorisant le «brainstorming» entre les participants autour des thèmes suivants :

Lutte contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme : Méthodes et techniques

- » Identification des méthodes et techniques pertinentes pour l'activité de l'établissement
- » Cartographie des organisations criminelles
- » Typologies de crimes et argent sale !
- » Revue des techniques de blanchiment d'argent

Dispositif de contrôle de conformité LCB/FT : Approche par les risques

- » La fonction centrale des règles de l'approche par les risques
- » Connaissance clients : quelle dispositifs mettre en place ?
- » Les obligations de vigilances & modalités d'identification des opérations « atypiques »
- » Indice de risque : La recherche d'opérations atypiques qui peuvent cacher un risque de blanchiment ou de fraude
- » Circuit de traitement des alertes, examens renforcés, déclarations à Tracfin, fermeture de comptes

Mettre en oeuvre un dispositif de Contrôle LCB/FT : Le contrôle des risques

- » Une fonction centrale en charge de coordonner et d'animer le dispositif
- » Une vigilance de 1er niveau au sein des métiers et une vigilance de 2nd niveau au sein du central
- » La production de requêtes informatiques permettant d'identifier les opérations atypiques
- » Implication du responsable LAB/FT vis-à-vis des nouveaux produits et des nouvelles procédures
- » Sensibilisation et formation de collaborateurs
- » Modalités de contrôle permanent de 2nd niveau sur la mise en oeuvre de la vigilance par les métiers
- » Autres bonnes pratiques et points d'attention

→ **Présentation d'exemples concrets tout au long du stage et réalisation de cas pratiques**

Risk Management: développer une gestion anticipative des risques et s'appropriier une culture risque

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Prendre du recul pour une vision globale et transverse sur l'ensemble des activités d'une entité commerciale
- Prendre conscience des vulnérabilités qui entourent les activités pour optimiser le développement commercial
- Mettre en avant l'importance du facteur humain au sein d'une entité
- Enrichir une culture risque et aboutir à une gestion

Public concerné

- Direction des risques
- Direction commerciale
- Direction audit
- Direction marketing
- Managers commerciaux

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 2200 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Jean-Marc Bénard, responsable du Département Risques Opérationnels, Caisses d'Épargne Nord France Europe

Programme

1ère partie : Clarifier les évolutions et l'environnement de notre société

- › Identifier le contexte, les valeurs indiscutables et les fondamentaux de l'évolution des métiers dans une entité commerciale
- › Réaliser la corrélation avec l'évolution de la gestion des risques
- › Définir les principales notions de la sphère risques
- › Déterminer les modalités d'évaluation des risques

Méthode pédagogique : échanges avec les participants sur l'évolution des métiers en parallèle de celle de la gestion des risques ; appui sur des éléments d'actualités pour conforter la compréhension pédagogique

2nd partie : Approcher de manière globale et concrète les différents risques dans une entité par rapport à une vision métier

- › Apporter une valorisation « risque » globale par rapport à une approche métier dans une entité commerciale
- › S'approprier un périmètre risque plus exhaustif
- › Enrichir sa perception des risques dans ses activités

Méthode pédagogique : utilisation d'un questionnaire sous forme de jeux avec la combinaison de QCM, Quiz et autres scénarios (jeu individuel) ; apport d'illustrations de cas concrets

3ème partie : Déterminer les vulnérabilités potentielles et décrypter les différents risques dans les activités quotidiennes

- › Déterminer les points d'attention
- › Identifier les risques associés
- › Répertoire les solutions potentielles
- › Mesurer les risques sur le facteur humain

Méthode pédagogique : sous forme de puzzle, déterminer les points d'attention, les risques associés et les clés éventuelles de chaque événement répertorié. Compléter certains événements des impacts sur le facteur humain (jeu par équipe) ; apport d'illustrations de cas concrets

4ème partie : Déterminer un profil de manager commercial dans le secteur financier

- › Aborder le chemin de la culture risque et les différentes actions potentielles
- › Déterminer les pistes de réflexion pour intégrer le risk management dans ses activités
- › Synthétiser les moyens à disposition

Méthode pédagogique : à partir de la définition de plusieurs profils différents, les hiérarchiser pour obtenir une ligne directrice du risk manager d'une entité commerciale

Lutte contre la fraude documentaire et à l'identité

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Savoir identifier les pièces d'identité lors de la prise en charge d'un dossier (en procédant à un examen visuel et tactile ou en utilisant les moyens adaptés).
- Gagner en efficacité dans le traitement de la réception des pièces administratives.
- Alerter sa direction lors de soupçons de faux.
- Identifier les incohérences, falsifications pour la transmission à TRACFIN

Public concerné

- Tous les collaborateurs des organismes financiers recevant du public (particuliers et entreprises)

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1 Jour

Tarif: 1190 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Jérôme LAUVERGNE, Officier de police judiciaire, analyste en fraude documentaire

Programme

1- Les fraudes

- Typologie des fraudes
- Méthodologie criminelle
- Vulnérabilité des professionnels
- Fausses identité et faux documents
- Les types de fraude documentaire
- Identité fictive, substitution d'identité, usurpation et vol d'identité
- Analyse juridique (pénale, commerciale, civile)
- Procédure pénale

2- Les contrôles des documents d'identité ou de voyage

- Les signes de sécurité visible à l'œil nu
- Les signes de sécurité révélés sur les copies
- Les cartes nationales d'identité
- Les cartes de séjour
- Les cartes de résident
- Le contrôle des passeport européen
- Le cas particulier du permis de conduire français
- Les documents étrangers

3- Modèles de documents originaux

- Composition des documents de prospects
- La copie des documents d'identité
- Les justificatifs de domicile
- Copie de documents étrangers
- Autres documents

4- Exercices pratiques sur des dossiers de prospects

- Exercices en fonction des besoins des stagiaires
- Conseils et lutte contre la fraude
- Mode de réaction juridique

Retour d'expériences vécues

La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session

Anti-corruption: quelles «Dues Diligences» vis-à-vis des tiers parties et comment les conduire?

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Comprendre le contenu attendu d'une due diligence en fonction du contexte et du risque
- Comprendre les étapes du processus de due diligence
- Pouvoir choisir les outils appropriés/ adaptés pour conduire une «Due Diligence»

Public concerné

- Secrétaires généraux
- Responsables juridiques
- Responsables éthique et conformité
- Responsables des achats
- Responsables commerciaux

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1 Jour

Tarif: 1190 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

André Jacquemet : Expert reconnu en matière de prévention du risque de blanchiment et auprès de l'OCDE en matière de lutte contre la corruption, et à ce titre est un auteur de référence chez LEXIS-NEXIS.

Programme

Les «Due Diligences» sont devenues une obligation incontournable. Le niveau de jeu s'élève. L'entreprise doit maintenant s'assurer de leur pertinence et maîtriser ses budgets. La formation vous permettra de comprendre les attentes des régulateurs, le processus de «Due Diligence», le marché et ses acteurs, les outils. In fine vous pourrez optimiser la réalisation des «Due Diligences» et mieux protéger votre entreprise, et ses dirigeants.

Module 1: Contexte et enjeux

Etat des lieux et tendances
Chiffres clés

Module 2: Panorama légal et réglementaire

Normes internationales
Normes régionales (Europe, Amériques, Asie)
Normes nationales (USA, France, Royaume-Unis, Brésil)
Enseignements de la jurisprudence

Module 3: Le processus de «Due Diligence»

Les différents modèles de due Diligence et leurs étapes
La mise en oeuvre de la due diligence dans l'entreprise
Choisir l'intensité de la due diligence en fonction du risque
Externaliser la due diligence

Module 4: Faire face à la réalité

Exercices pratiques de mise en oeuvre d'une due diligence

→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

Éthique et déontologie dans les services financiers (pour managers)

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Connaître les points clés en matière de déontologie et d'éthique par rapport à la réglementation et aux pratiques de place.
- Arriver à encadrer les aspects « comportementaux » des collaborateurs en complément des procédures bancaires.
- Elaborer des règles de conduites professionnelles notamment face aux principaux risques (corruption, abus de marché, conflits d'intérêts, devoir de conseil, intégrité...).

Public concerné

- Managers et collaborateurs conformité / déontologie
- Managers de services commerciaux et opérationnels
- Managers et collaborateurs RH

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1 Jour

Tarif: 1190 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

1- Rappel du cadre réglementaire

- Pour les activités bancaires
- Pour les activités de services d'investissement
- Risque de non-conformité dans la banque

2- Points clés à respecter

- Gouvernance : les organes dirigeants
- Gouvernance : les instances de décision
- Conflit d'intérêt
- Chinese wall
- Politique de cadeaux
- Politique de rémunération
- Enregistrements
- Devoir d'alerte

3- Mission du déontologue

- En matière de préservation des intérêts de l'établissement
- En matière de préservation des intérêts des clients
- Relations internes

4- Revue du dispositif cible

- Encadrement de l'activité
- Formation et sensibilisation
- Actions de surveillance

5- Mise en pratique : Mise en œuvre dans un établissement financier

- Préparation individuelle
- Correction collective et identification des points clés

→ **Nombreux cas pratiques**

→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

Ethique et déontologie dans les services financiers (pour tous les collaborateurs)

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Connaître les points clés en matière de déontologie et d'éthique par rapport à la réglementation et aux pratiques de place
- Identifier les principaux risques (corruption, abus de marché, conflits d'intérêts, devoir de conseil, intégrité...)
- Connaître les points clés d'un dispositif de prévention

Public concerné

- Tous les collaborateurs d'un établissement financier

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1/2 Jour

Tarif: 790 euros HT (tarif dégressif en fonction du nombre d'inscrits)

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

1- Rappel du cadre réglementaire

- Pour les activités bancaires
- Pour les activités de services d'investissement
- Risque de non-conformité dans la banque

2- Les principaux risques de manquement (mise en avant à l'aide d'exemples)

- Corruption
- Abus de marché
- Délit d'initié
- Conflits d'intérêts
- Devoir de conseil
- Réputation
- Confidentialité
- Connaissance du client
- Abus de faiblesse
- Intégrité
- Usage des moyens professionnels à des fins privées

3- Rappels des points clés à respecter

- Gouvernance et prise de décision
- Chinese wall
- Enregistrements
- Devoir d'alerte

4- Mission du déontologue

5- Points divers & questions-réponses

→ La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.

Mise en conformité de la RGPD : responsabilité du Data Protection Officer et contrôles de la CNIL

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Connaître les principes fondamentaux du RGDP (et les lignes directrices G29)
- Intégrer le nouveau principe de gouvernance des données
- Connaître le pouvoirs de contrôle du superviseur (CNIL)
- Evaluer et anticiper les risques de sanctions
- Maîtriser les enjeux du RGDP et de la directive 'NIS'

Public concerné

- Responsables des domaines Conformité
- Responsables juridiques
- Responsables Contrôles internes, Risques

Pré-requis

- Avoir travaillé au sein des fonctions conformité, legal, contrôle ou risques

Durée: 1 Jour

Tarif: 1190 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

1- Présentation du RGPD

Le texte : évolution, contenu, logique :

- Impacts des TIC : enjeux de la captation et l'exploitation des données (Big Data)
- Intégration de la protection des données dans les programmes de conformité
- Vers une nouvelle forme de gouvernance ? Vers la multiplication des Directions de la Sécurité ?

2- Les principes fondamentaux du RGPD

- Notion de données à caractère personnel (article 4, considérant 26)
- Principe d'accountability et analyse d'impact (risques liés à l'article 35 / cartographie)
- Principe de responsabilisation (article 24)
- Notification des failles de sécurité
- Nouveaux droits : portabilité, oubli...

3- Les acteurs majeurs du dispositif RGDP

- Data controller (responsable du traitement)
- Data processor (sous-traitant responsable du traitement)
- Data subject :
DPO (délégué à la protection des données) : fonctions / rattachement / enjeux managériaux
Independent Supervisory Authority (CNIL)
rôle / pouvoirs (contrôles, saisies des données, sanctions infra)
Quid des pouvoirs de l'AMF en matière de saisies des données personnelles ?

4- Comparaison RGPD et directive sur la sécurité des réseaux et des systèmes d'information («directive NIS»)

- Les acteurs de la Finance : 'opérateurs d'importance vitale' (OIV) / notion de 'point d'importance vitale' (PIV)
- Les objectifs de la directive NIS : renforcement de la cybersécurité d'« opérateurs de services essentiels »
- Liens entre la protection des données personnelles et la cybersécurité

5- Etude des risques de sanctions (RGDP et directive NIS)

Dans le cadre du RGPD

- Montée en puissance des sanctions administratives (CNIL)
- Impact du RGDP sur le volet pénal (articles 226-16 et suivants du code pénal)
- Class actions (Article 82 RGPD)

Dans le cadre de la directive 'NIS' (dispositions du Code de la défense)

Quid des positions des régulateurs (ACPR / AMF) ?

6- Exemples d'atteintes aux données personnelles et de failles de sécurité

Cas 1: Comment encadrer un contrôle sur place de la CNIL et la saisie de données personnelles ?

Cas 2: Comment communiquer suite à la notification d'une faille de sécurité à la CNIL ?

→ La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.



Marchés financiers

- **Fondamentaux des marchés financiers**
- **Fondamentaux des instruments financiers**
- **Fondamentaux de la gestion des risques**
- **Evaluer et gérer les risques de marché**
- **Evaluer et gérer les risques de crédit**
- **Piloter et optimiser le coût du risque crédit**
- **Fondamentaux des produits dérivés et structurés**
- **Produits dérivés et structurés de crédit**
- **Produits dérivés et structurés de taux**
- **Le pricing des produits de taux : initiation**
- **Les marchés des matières premières**
- **Modélisation financière sous Excel et VBA**
- **Calculs financiers et actuariels sous Excel et VBA**

L'ensemble des informations sur les formations et certifications est consultable sur notre site www.eri-institute.eu



Fondamentaux des marchés financiers

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Maîtriser l'organisation et le fonctionnement des marchés financiers
- Maîtriser l'évaluation et les risques des différents produits financiers
- Appliquer les bases de calcul monétaire et obligataire

Public concerné

- Toute personne souhaitant maîtriser les mécanismes des marchés financiers

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Organisation et fonctionnement des marchés financiers

- › Le système financier
- › Les différents instruments financiers
- › La typologie des marchés
- › Les fonctions du marché financier
- › L'organisation d'EURONEXT
- › Les traits caractéristiques des acteurs
- › Le comportement des opérateurs

Rappels de mathématiques financières

- › Taux d'intérêt : simples et composés, précomptés et post-comptés
- › Échéancier d'emprunt : in fine, zéro-coupon, échéance et amortissement constant
- › Capitalisation et actualisation
- › Valeur actuelle d'un titre financier, Valeur Actuelle Nette (VAN) et taux actuariel

Identifier les principaux marchés et produits financiers

- › Marchés de taux d'intérêt
- › Description des marchés de taux
- › Instruments monétaires au comptant
- › Instruments monétaires à terme : forwardforward et Forward Rate Agreement (FRA)
- › Marché obligataire
- › Valeur d'une obligation : actualisation des flux futurs, cotation « au pied de coupon » et « coupon couru »
- › Risques d'une obligation : risque de défaut, rating et de taux

- › Gestion obligataire : taux de rendement actuariel à l'émission, calcul des intérêts courus, déterminants des prix obligataires (maturité et coupon), sensibilité et duration
- › Courbe des taux et taux forwards
- › Marché des actions
- › L'émission d'actions : augmentation de capital, droit de souscription et droit d'attribution
- › L'évaluation par les dividendes / par les multiples
- › Les éléments de gestion des actions : la droite de marché
- › Marché des changes
- › La description du marché
- › Le risque de change
- › Le change comptant, le change à terme et les swaps de change
- › L'option
- › Le principe de l'option
- › Les déterminants du prix de l'option : valeur intrinsèque et valeur temps
- › Les profils de gains des stratégies optionnelles simples
- › L'option de change, l'option de taux : cap et floor
- › Les stratégies de couverture
- › Exercice d'application : analyse d'une option de change

Fondamentaux des instruments financiers

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Identifier les caractéristiques propres et les finalités des principaux instruments financiers
- Découvrir leur fonctionnement et leur utilisation
- En mesurer les risques respectifs

Public concerné

- Toute personne souhaitant acquérir une connaissance de base des instruments financiers

Pré-requis

- Connaissance de base des marchés financiers

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Identifier les différents marchés financiers et leurs rôles respectifs

- › Le marché monétaire et le marché financier
- › Les marchés dérivés

Identifier les différentes catégories de titres

- › Définition des instruments financiers : titres financiers (titres de capital, de créances, parts d'Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières...) et contrats financiers (instruments financiers à terme)

Les titres représentatifs de fonds propres

- › Actions ordinaires, actions à dividende prioritaire sans droit de vote, bons de souscription
- › d'actions, certificats d'investissement, actions reflètes, actions de préférence...
- › Évaluer les risques

Les titres intermédiaires entre actions et obligations

- › Obligations convertibles, obligations remboursables en actions...
- › Les droits du porteur et les risques

Les titres représentatifs de fonds empruntés à court terme

- › Les titres de créances négociables : émetteurs, rôle et fonctionnement

Les titres représentatifs de fonds empruntés à long terme

- › Obligations classiques, obligations à taux variable, obligations indexées, titres participatifs...
- › Les droits du porteur d'une obligation et ses risques
- › Les modes de cotation des obligations

Les produits dérivés

- › Contrats à terme
- › Swaps
- › Options

Découvrir la gestion de portefeuille

- › Les méthodes
- › La diversification
- › La gestion passive, active et la garantie
- › Les OPCVM
- › Rôle et caractéristiques
- › Les différentes catégories: Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) et Fonds Commun de Placement (FCP)
- › OPCVM de distribution et de capitalisation, monétaires, obligataires, actions, diversifiés et garantis : objectifs

Fondamentaux de la gestion des risques

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Avoir une vision globale des facteurs de risque par activité
- Évaluer simplement les risques sur opérations de marché
- Appréhender le suivi des risques sur opérations de marché
- Connaître les outils de mesure et de gestion du risque de crédit
- Appréhender les principes de mesure et de gestion du risque de liquidité

Public concerné

- Responsables des risques
- Contrôleur et Auditeur
- Middle officers

Pré-requis

- Aucun

Durée: 3 Jours

Tarif: 2890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Introduction

- › Typologie des risques
- › Acteurs internes et externes
- › Organisation et mise en place du risk management

Risques de marché

- › Introduction aux risques de marché
- › Typologie des facteurs de risque de marché
- › Valorisation aux prix de marché (Mark-to-Market)
- › Notions de positions linéaires / positions nonlinéaires
- › Paramètres de sensibilité des principaux instruments de marché
- › Value at Risk (VaR)
- › Concept de VaR
- › Présentation de la VaR paramétrique
- › Présentation des VaR historiques et Monte Carlo
- › Back-testing et stress scénarios
- › Exigences réglementaires
- › Consommation de capital au titre des risques de marché
- › Prise en compte de l'IRC (Incremental Risk Charge)
- › Risques de contrepartie sur opérations de marché
- › Bases techniques et aspects opérationnels
- › Typologie des différents risques de contrepartie
- › Mesure des risques de contrepartie

Risque de crédit

- › Risque individuel
- › Notion de risque de crédit
- › Définition du défaut / événement de crédit
- › Taux de recouvrement
- › Notion de rating et dynamique de la notation
- › Définition du spread de crédit et risques associés
- › Couverture par les CDS
- › Risque de crédit lié à un portefeuille

- › Notion de corrélation de défaut (historique et implicite)
- › Technique de couverture
- › Octroi de crédit, ROE et RAROC
- › Définition des ratios ROE et RAROC
- › Sensibilités du RAROC aux facteurs de réduction des risques
- › Pilotage par les ratios ROE et RAROC (ex ante / ex post)
- › De Bâle II à Bâle III
- › Méthodes standard et interne (IRB)
- › Système de notation interne
- › Indicateurs bâlois (EAD, PD, LGD, M, ...)
- › Ratio d'adéquation des fonds propres

Risque de liquidité

- › Spécificités des classes d'actifs en termes de liquidité
- › Mesures du risque de liquidité
- › Horizons de temps réglementaires et opérationnels
- › Liens entre risque de liquidité et risque de solvabilité, entre risque de liquidité et risque de maturité
- › Sources de liquidité spécifiques aux banques et leurs risques
- › Réglementation de la liquidité sous Bâle III : **ratios de liquidité LCR et NSFR**

Risque opérationnel

- › Typologie des risques opérationnels
- › Risques frontières
- › Dispositif de gestion et suivi du risque opérationnel
- › Organisation et systèmes
- › Démarche de gestion du risque opérationnel
- › Analyse qualitative
- › Identification des processus

Évaluer et gérer les risques de marchés

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Avoir une vision d'ensemble des marchés financiers et des risques qui leur sont associés
- Connaître les indicateurs essentiels des risques de marché
- Connaître les principaux modèles d'évaluation des risques de marché
- Connaître la réglementation bancaire sur les risques de marché

Public concerné

- Responsables des risques
- Responsables ALM
- Contrôleur
- Middle officers
- Responsables MOA, MOE

Pré-requis

- Notions de mathématiques

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

1/ Les mesures de risques

Mesure du risque de taux d'intérêt

- › Les instruments de taux
- › Les produits dérivés de taux
- › Evaluation du risque de taux d'intérêt : valeur actuelle d'un instrument de taux, duration, sensibilité
- › Les différentes méthodes de mesure du risque de taux d'intérêt
- › Evaluation du risque de taux d'intérêt : valeur actuelle d'un instrument de taux, duration, sensibilité
- › Les différentes méthodes de mesure du risque de taux d'intérêt : méthode des impasses, méthode de la duration, méthodes de simulation

Mesure du risque de change

- › Les opérations de change : au comptant, à terme, options de change, swaps de devises
- › La position de change

Mesure du risque actions

- › Définition d'une action
- › Les opérations sur actions
- › Return et volatilité d'une action, d'un portefeuille actions
- › Le modèle de marché et les bêtas
- › Mesure du risque options
- › Définition d'une option.
- › Valeur d'une option : valeur intrinsèque et valeur temps.
- › Paramètres de sensibilité de la valeur d'une option : les grecques.
- › Modèles d'évaluation de la valeur d'une option et des grecques : Cox- Ross-Rubinstein et Black- Scholes

2/ Risques de position : différentes méthodes de calcul des VaR

- › Gestion interne des risques
- › Approche réglementaire (intégration de Bâle II) et allocation de capital
- › Présentation des VaR Monte Carlo, historique et analytique
- › Spécificités, estimation de la VaR
- › Risque de change / risque sur actions / risque de taux d'intérêt /risque sur matières premières
- › Risques sur produits options
- › Risques de valorisation
- › Cas des produits dérivés - VaR delta, gamma, véga
- › Évolution de la réglementation sur le risque de position (VaR stressée, Bâle III)
- › Présentation des autres principaux indicateurs de risque

3/ Risque de contrepartie sur opérations de marché et risque de crédit

- › Bases techniques et aspects opérationnels
- › Typologie des différents risques de contrepartie (risque de crédit, risque de variation, risque de règlement - livraison...)
- › Mesure des risques de contrepartie : exposition centile et exposition moyenne
- › Recensement des différents objectifs : encadrement des positions d'un client, détermination d'un spread de crédit, calcul de la rentabilité et du capital économique
- › Introduction à la VaR de crédit (modèles de capital éco) et au capital réglementaire
- › Appréciation du risque de crédit

Évaluer et gérer les risques de crédit

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Maîtriser les techniques d'analyse du risque de crédit
- Connaître les enjeux de la gestion globale du risque de crédit et les outils mis en place pour optimiser le portefeuille
- Comprendre les concepts de RAROC et EVA

Public concerné

- Responsables des risques
- Responsables ALM
- Contrôleur
- Middle officers
- Responsables MOA, MOE

Pré-requis

- Notions de mathématiques

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

1/ Introduction aux processus de Mesurer l'influence du risque de crédit

- › Le risque de défaut
- › La dégradation de la qualité du crédit
- › Les notations externes du risque de crédit
- › Les principales agences de rating
- › Les critères d'éligibilité des organismes externes d'évaluation du crédit

2/ Processus d'autorisation et analyse globale du risque de crédit à l'octroi

- › Circuit d'octroi de crédit
- › Analyse des risques de crédit au niveau transactionnel
- › Notation interne, taux de perte et RAROC prédictif
- › Facteurs de réduction du profil de risque : garanties et collatéraux
- › Avis du comité de crédit et prise de décision

3/ RAROC prédictif sur une transaction

- › Objectifs de gestion interne et tarification du financement
- › Utilisation des paramètres Bâlois
- › Calcul du RAROC et de l'EVA, capital économique / capital réglementaire
- › Sensibilité du RAROC par rapport à certains paramètres (rating, maturités, ...)
- › Impact sur le RAROC des facteurs de réduction des risques

4/ Mesure du risque de crédit

- › Aspects réglementaires, l'approche standard
- › Principes généraux, pondérations par type de créances
- › Conditions d'acceptation, les approches IRB simples et complexes
- › Principes généraux, classification des expositions, les segments de marché, composantes du risques : PD, LGD, EAD
- › Comparatif des composantes selon la méthode simple ou complexe

5/ Gestion active et pilotage d'un portefeuille de crédit

- › Enjeux de la gestion globale du risque de crédit : du Capital
- › Réglementaire Cooke puis Bâle II au Capital Économique
- › Calcul de la perte moyenne et exceptionnelle
- › Spread de CDS et prime de risque
- › Analyse des effets de portefeuille : concentration ou diversification
- › Gestion dynamique de la couverture
- › Indicateurs de pilotage du portefeuille

Piloter et optimiser le coût du risque crédit

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Connaître les impacts du risque de crédit dans les états financiers de la banque
- Recenser les pistes d'optimisation pour réduire le coût du risque
- Connaître la réglementation comptable et prudentielle inhérent au provisionnement
- Connaître les différents modes de pilotage du risque de crédit post-octroi
- Avoir une vision transverse par acteur de la chaîne de crédit contribuant à la fabrication de ce coût

Public concerné

- Tous les collaborateurs, avec Filière Crédit
- Filière Risque
- Filière Audit, Contrôle interne
- Filière Finance
- Filière Back-office
- Direction Générale des opérations

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Jean-Charles Delaunay, responsable de Projet Risques - Banque Populaire Atlantique (Groupe BPCE)

Auteur du livre « Optimiser le coût du risque crédit » - Les éditions du net

Programme

Jour 1 : Piloter le coût du risque crédit

Les éléments déterminants du coût du risque de crédit

- › Environnement externe
- › Comptabilité internationale : vers la norme IFRS 9
- › Réforme Prudentielle : impact de Bâle III (CRR/ CRD IV)
- › Supervision tutélaire : impact du nouvel organe BCE
- › Environnement interne
- › Contribution fonctionnelle d'un organe central de groupe bancaire
- › Compétence fonctionnelle de l'entité locale d'exploitation

Coût du risque crédit : responsabilité des acteurs opérationnels

- › Les acteurs opérationnels en amont du processus décisionnel
- › Relation client

- › Soutien aux engagements
- › Les acteurs opérationnels en aval du processus décisionnel
- › Enregistrement des engagements
- › Surveillance des engagements
- › Recouvrement des engagements

Jour 2 : Optimiser le coût du risque crédit

Coût du risque de crédit : responsabilité des acteurs fonctionnels

- › Les acteurs fonctionnels du processus décisionnel
- › Contrôle de gestion des engagements
- › Contrôle permanent des engagements
- › Contrôle périodique des engagements
- › L'acteur transverse au processus décisionnel
- › Système d'information

Préconisations opérationnelles

- › Revue d'intégrité des données risques
- › Indices des nouvelles normes post-AQR
- › Migration vers un provisionnement statique
- › Création de campagnes risque de crédit
- › Principes de gouvernance optimale

Fondamentaux des produits dérivés et structurés

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Comprendre les mécanismes et l'utilisation des options, futures et produits dérivés
- Savoir évaluer un produit dérivé (pricing)
- Comprendre le principe des principales stratégies de couverture

Public concerné

- Toute personne souhaitant s'initier aux produits dérivés et structurés

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Les produits dérivés : différence entre produits cash et produits dérivés

Le marché des produits dérivés

- › Marché de gré à gré (OTC) et marché organisé
- › Les différents marchés
- › Les différents produits dérivés : options, dérivés fermes (futures, forwards, swaps)...
- › Les options ou dérivés optionnels
- › Utilisation : couverture ou effet de levier
- › Pricing : notion de volatilité et de valeur temps
- › Différentes stratégies; spread, strangle, straddle, collar

Les dérivés fermes

- › **Forwards et futures (sur actions et indices) et utilisation / Change à terme**
- › Les swaps : Définition / IR swaps et autres swaps
- › Les dérivés de crédit : CDS: définition et utilisation
- › Indices de crédit et utilisation
- › Évolution du marché des dérivés de crédit: big bang

Fondamentaux du pricing et du trading de dérivés

- › Identification des risques
- › Notion de NPV
- › Calcul du mark-to-market Gestion en delta neutre et notion de grecs

Les produits structurés : Définition et présentation du marché

- › Intérêt des produits structurés et difficultés théoriques
- › Définition d'un produit structuré
- › Qui sont les acteurs du marché des produits structurés?
- › 2 grandes familles: capital garanti ou non
- › Rapport risque / rendement

Forme juridique des produits structurés

- › Certificats / EMTN et BMTN/ Obligations (convertibles, reverses)

Typologie des produits structurés

- › Produits de première génération : Garantie en capital et indexation
- › Produits de seconde génération
- › Barrières activantes (knock-in) et désactivantes (knock-out)
- › Options digitales (cash et nothing ou asset et nothing)
- › Options Lookback, Ladder, asiatiques
- › Pricing et stratégies de couverture Simulation Monte-carlo
- › Méthode binomiale
- › Hedging dynamique vs Hedging statique
- › Prise en compte du concept de volatilité

Utilisation des dérivés actions dans les produits structurés

- › Maîtriser les options à effet de levier sur la performance : options plain vanilla «capée», barrière
- › Maîtriser les options lissant la performance : asian, asian «floorée», super moyenne
- › Maîtriser les options captant la performance : one touch, ladder
- › Utiliser les collars et loans

Pricing et pay-offs en fonction de l'évolution des composantes

- › Produits à levier
- › Produits delta one ou de participation
- › **Produits de rendement ou d'optimisation de la performance**

Produits dérivés et structurés de taux

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Maîtriser les mécanismes et utilisations des produits dérivés de taux
- Savoir élaborer des stratégies selon le marché
- Maîtriser le fonctionnement des options incluses dans les produits
- Maîtriser les constructions de courbe : courbe de taux forward et taux zéro-coupon

Public concerné

- Traders taux et crédit, gérants et arbitragistes
- Sales produits dérivés taux et crédit
- Structureurs et risk managers

Pré-requis

- Avoir une connaissance des produits financiers

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Généralités sur les marchés de taux

- › Concept de taux d'intérêt
- › Conventions de taux : bases de calcul des intérêts, conventions de date
- › Rôle des différents intervenants sur les marchés
- › Marchés OTC et marchés organisés / Plates-formes de trading

Mécanismes et fondamentaux de valorisation des différents produits dérivés fermes court terme

- › Calcul de taux forward
- › Forward Rate Agreement (FRA) : principe et markto-market
- › Marché des futures court terme Swaps OIS : utilisations et principe de recherche de liquidité

Mécanismes et fondamentaux de valorisation des différents produits dérivés fermes long terme

- › Futures long terme : principe de cotation, facteur de concordance et Cheapest to Deliver
- › Swaps de taux d'intérêt (IRS) : principe de valorisation et éléments de sensibilité
- › Swaps de devises : marché des basis
- › Montage des asset swaps

Mécanismes et facteurs de risque des différents produits conditionnels

- › Rappels des caractéristiques d'une option
- › Applications aux options sur future et aux caps / floors
- › Construction de stratégies de couverture de positions par les options de taux
- › Comportements des paramètres de sensibilité
- › Gestion en delta neutre et en gamma positif
- › Matrices de volatilités : comparaison de volatilité entre caps / floors et swaptions

Fondamentaux de la structuration des taux

- › **Mécanismes et utilisations des principaux produits** structurés de taux
- › Décomposer des produits structurés en produits élémentaires
- › Adéquation : anticipations et stratégies commerciales
- › Comparaison de rendements de stratégies structurées

Gestion dynamique d'un portefeuille d'options de taux

- › **Modélisation et calcul des principales sensibilités** (greeks) : delta, thêta, véga
- › Mise en évidence de l'importance des dérivés secondes: gamma, vanna, volga
- › Gestion court terme et long terme de portefeuilles optionnels

Options sur marché OTC

- › **Analyse de courbe de taux**
- › Application de Black & Scholes aux swaptions et aux caps / floors
- › Calcul et analyses des sensibilités
- › Notion de variabilité
- › Limite des modèles : lois normale et log-normale
- › Smile skew et kurtosis

Pricing et sensibilités des options exotiques

- › Digitales : pricing et réplcation
- › Quanto (swaps et options)
- › CMS (swaps et options)
- › Américaines : américaines sur futures, bermudéennes
- › Options sur spread

Produits dérivés et structurés de crédit

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Découvrir les fondamentaux de la gestion du risque de crédit.
- Maîtriser les mécanismes et utilisations des produits dérivés de crédit, des Collateralised Debt Obligation (CDO) et autres produits structurés de crédit
- Maîtriser les techniques de couverture à base de produits dérivés et structurés de crédit

Public concerné

- Traders taux et crédit, gérants et arbitragistes
- Sales produits dérivés taux et crédit
- Structureurs et risk managers

Pré-requis

- Avoir une connaissance des produits financiers

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Maîtriser le mécanisme du risque de crédit

- › Les notions de spreads crédit et d'obligation de référence
- › Les notions de probabilités et de corrélations de défaut
- › Les notions d'événements de crédit et taux de recouvrement
- › Standardisation des événements de crédit
- › Construire une courbe risquée par la technique de l'asset swap
- › Mesurer l'impact d'un changement de notation
- › Aspects juridiques et réglementaires

Utiliser les dérivés de crédit pour la couverture

- › Un produit majeur : le Credit Default Swap (CDS)
- › Mécanismes du produit et modes d'utilisation
- › Motivations des émetteurs et des investisseurs
- › Hypothèses et modèle de valorisation
- › Autres dérivés de crédit : mécanismes et applications
- › First to default baskets
- › Total return swaps
- › Credit linked notes
- › Options sur spreads

- › Construire des stratégies d'arbitrage à base de CDS
- › Arbitrage de base : CDS versus obligation de référence
- › Arbitrage de valeur relative entre CDS d'un même secteur
- › Arbitrage de pente de la courbe des spreads émetteurs
- › Arbitrage de la courbe forward des spreads émetteurs

Recourir aux produits structurés de crédit

- › Les Collateralized Debt Obligations (CDO)
- › Les CDO de CDO
- › Les produits à effet de levier
- › Les produits à capital garanti

Le pricing des produits de taux : initiation

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Comprendre le pricing des produits de taux principaux
- Maîtriser les outils principaux du pricing des swaps de taux

Public concerné

- Toute personne souhaitant comprendre les mécanismes de pricing des produits de taux

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1 Jour

Tarif: 990 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

2 grandes familles de produits de taux

- › Produits à flux déterministes (obligations à taux fixe, swap vanille)
- › Produits à flux optionnels (caps, floors, swaptions)

Pricing des différents produits

- › Obligation à taux fixe

Description et pricing Notion de dirty et clean price

- › Forward Rate Agreement (FRA)

Description et pricing Pay-off

- › Swap standard ou plain vanilla

Description et pricing

- › Caps et floors

Terminologie, cotations, description et pricing

- › Swaptions

Cotations, description et pricing

Les marchés des matières premières

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Comprendre le fonctionnement du marché
- Apprendre l'utilisation des principaux produits
- Savoir appliquer ces connaissances dans votre cas particulier

Public concerné

- Toute personne souhaitant connaître les mécanismes des marchés des matières premières

Pré-requis

- Connaître le niveau 1 de la formation ou être familier du marché des changes

Durée: 1 Jour

Tarif: 990 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Fondamentaux du marché

- › Acteurs du marché des matières premières
- › Commerce international des matières premières
- › Les matières premières et les marchés financiers : aperçu historique, situation actuelle
- › Les différentes bourses d'échange

Les différents types de matières premières

- › Energie : pétrole, gaz, électricité
- › Métaux : précieux, lourds
- › Produits agricoles : grains, exotiques, autres
- › Emissions de carbone
- › Frêt
- › Autres

Produits dérivés sur matières premières

- › Produits à terme : futures et forwards, notion de backwardation et contango
- › Bourses d'échange vs produits OTC
- › Options : principes, utilisation et gestion des risques

Analyse détaillée du marché pétrole & gaz naturel

- › Taille du marché, évolution historique des prix, liquidité
- › Fondamentaux politiques
- › Produits cash
- › Produits dérivés sur pétrole et gaz

Modélisation financière sous excel et vba

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Maîtriser les fonctions financières d'Excel
- Apprentissage de la programmation VBA/Excel orienté pour la finance de marché
- Acquérir l'autonomie pour pouvoir programmer sous VBA la plupart des modèles de finance de marché

Public concerné

- SSII (MOA, MOE)
- Risques, Middle Office
- Quants, Traders, Structureurs, Sales
- Analystes et Stratégistes juniors
- Ingénieurs financiers

Pré-requis

- Etre familier du tableur Excel

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Introduction aux fonctions avancées d'Excel

- › Les Fonctions dans Excel
- › Les Fonctions mathématiques
- › Les Fonctions statistiques
- › Les Fonctions de lookup et autres fonctions utiles
- › Les Fonctions d'audit
- › Les « Data Tables »
- › Les graphes XY
- › Utilisation du Solver, Régression et Goal Seek
- › Algèbre matriciel et fonctions associées

Introduction à VBA sous Excel

- › Organisation des objets Excel
- › Les objets Range
- › Programmation en Visual Basic (VBA)
- › Variables, types de données et constantes
- › Tableaux, variables objets
- › Fonctions de conversion, fonctions prédéfinies
- › Structure de contrôle : les traitements conditionnels, les boucles
- › Structure des projets Visual Basic (VBA)
- › Les modules
- › Les UserForms : Boîtes de dialogue, méthodes
- › GetOpenFileName, GetSaveAsFileName
- › Boîtes de dialogues prédéfinies d'Excel
- › Les procédures Visual Basic : Sub, Fonction

Application financière 1 : Gestion de portefeuille

- › Préliminaire : traitements matriciels en VBA
- › Gestion des matrices en VBA

- › Opérations matricielles en VBA
- › Rappel des principaux résultats de la gestion de portefeuille conditions d'efficience d'un portefeuille
- › La diversification naïve et construction de la frontière efficiente
- › Estimation des paramètres de marché du modèle:
- › Le modèle de marché
- › Implémentation de l'estimation

Application financière 2 : valorisation des options

- › Formule de valorisation de Black & Scholes
- › Sensibilités du prix d'une option aux paramètres de marché
- › Valorisation par arbres (arbres binomiaux, arbres trinomiaux)
- › Valorisation par simulations Monté Carlo
- › Le principe, implémentation VBA
- › Application à l'évaluation d'une option sur moyenne
- › Cas d'actifs corrélés
- › Réalisation d'un pricer interactif
- › Construction de l'interface graphique
- › Programmation de la UserForm

Application financière 3 : calcul de la VaR

- › Calcul des rendements de séries historiques d'une action
- › Etude d'un exemple de portefeuille d'actions
- › VaR historique et fonction centile
- › Calcul de VaR Monte Carlo d'un portefeuille

Calculs financier et actuariels sous excel et vba

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Disposer des bases actuarielles nécessaires au calcul des produits financiers
- Savoir mettre en oeuvre ces calculs sur un outil tel que MS Excel/VBA
- Disposer des bases de valorisation et de comptabilisation des produits financiers en normes assurantielles

Public concerné

- SSII (MOA, MOE)
- Risques, Middle Office
- Quants, Traders, Structureurs, Sales
- Analystes et Stratégistes juniors
- Ingénieurs financiers

Pré-requis

- Etre familier du tableur Excel

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Calcul financiers sous Excel et VBA

- › Convention de taux (linéaire, actuariel, continu)
- › Convention de durée (exact/365, exact/360, 30/360, 30E/360, Act/Act)

Notions-importance et méthodes de calcul

- › Taux actuariel d'une obligation et d'un portefeuille
- › Duration d'une obligation et d'un portefeuille
- › Sensibilité d'une obligation et d'un portefeuille
- › Taux de rendement d'une obligation et d'un portefeuille
- › Volatilité d'une obligation et d'un portefeuille
- › Performance d'un portefeuille et outils de calcul
- › Valorisation d'un portefeuille
- › Taux de rendement instantané
- › Taux de rendement à l'échéance
- › Rendement actualisé d'un coupon
- › Taux coupon moyen

Calcul de la valeur actuelle (Obligation zéro coupon, obligation à taux fixe et à taux indexée)

- › La surcote décote (Obligation zéro coupon, obligation à taux fixe et à taux indexée)
- › La réserve de capitalisation (obligation zéro coupon, obligation à taux fixe et à taux indexée)

- › Principe réglementaire
- › Périmètre d'exonération
- › Règles de calcul (sous Excel)
- › Comptabilisation
- › La provision pour dépréciation durable
- › Principe et réglementation
- › Traitement des titres amortissables
- › Traitement des titres non amortissables
- › Comptabilisation de la PDD
- › La provision pour risque d'exigibilité
- › Principes et réglementation
- › Modalités de calcul
- › Comptabilisation de la PRE
- › La provision pour aléas financier
- › Principes et réglementation
- › Méthode de calcul
- › Comptabilisation

Gestion d'actifs Mobiliers et immobiliers

- **Risques appliqués à la gestion de portefeuille**
- **La Finance islamique**
- **Gestion des risques en asset management**
- **Les fondamentaux de la gestion privée**
- **Valorisation et gestion comptable des OPCVM**
- **Techniques de gestion de portefeuille et mesure de la performance**
- **Dette immobilier et infrastructure**
- **Le financement de projet - Montages, analyse de risques, éléments de modélisation et PPP**
- **Les financements structurés - Montage d'opérations, analyse de risque et traitement juridique et comptable**
- **Fundamentals of Real Estate Finance**
- **Les Financements immobiliers structurés - Comment en analyser le risque et en optimiser le montage ?**

L'ensemble des informations sur les formations et certifications est consultable sur notre site www.eri-institute.eu

Risques appliqués à la gestion de portefeuille

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Identifier les différents risques de la gestion de portefeuilles
- Comprendre les différentes sources et mesures du risque au sein de la Gestion de portefeuille
- Comprendre les enjeux liés au suivi des risques
- Comprendre l'optimisation du couple Risques / Rendement

Public concerné

- Gestionnaires middle et back office
- Administrateurs et gérants de fonds

Pré-requis

- Connaître le fonctionnement des OPCVM

Durée: 1 Jour

Tarif: 990 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

La mesure des risques

- › Indicateurs Généraux sur Actions (indicateurs de risque de taux, change, spread...)
- › Indicateurs spécifiques aux activités d'Arbitrage (indicateurs de risque de base, de tracking...)
- › Risque de liquidité
- › Risque de Change (sur produits généraux et produits optionnels)
- › Risque de Crédit
- › Risque juridique et fiscal

Les évaluations de risque en valeur de marché

- › Duration et mesure du risque de taux
- › Value at Risk et mesure des risques de marché
- › Le risque de taux
- › Indicateurs généraux de taux
- › Indicateurs supplémentaires sur produits optionnels de taux
- › Indicateurs supplémentaires particuliers (taux)

Optimisation rentabilité / risque

- › La gestion des risques, La gestion du risque de liquidité, La gestion du risque de taux, La gestion du risque de change
- › L'allocation des fonds propres, Les fonds propres réglementaires, Les fonds propres économiques

Gestion des risques en asset management

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Comprendre les concepts clés des grandes catégories de risques
- Maîtriser les implications du couple rendement / risque
- Appliquer les différents modèles de VaR et en connaître les limites Public concerné

Public concerné

- Tout public

Pré-requis

- Bonnes connaissances de l'asset management

Durée: 1 Jour

Tarif: 990 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Introduction

- › Problématique pour l'asset manager
- › Les typologies de risque

Risque opérationnel

- › Contexte réglementaire
- › Typologie des risques opérationnels
- › Identification et évaluation des risques

Risque de marché (Change, Taux d'intérêt, Indice, Action)

Risque d'illiquidité

- › Instruments
- › Actif / passif

Indicateurs de risque

- › Analyse du couple rendement / risque
- › Volatilité, Tracking Error
- › Alpha et Bêta

Value at Risk

- › Méthode
- › VaR historique, paramétrique, Monte Carlo

Stress Testing

- › Définition
- › Scénarios

La finance islamique

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Comprendre les principes fondamentaux de la finance islamique et maîtriser les produits, structures et techniques utilisés
- Savoir adapter les techniques financières aux préceptes de la finance islamique

Public concerné

- Tout public

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1 Jour

Tarif: 990 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Pourquoi une finance « islamique » ?

- › Concepts économiques et vision du monde
- › Objectifs de la Loi Islamique
- › Concept-clés : besoin, propriété privée et publique, temps, argent
- › Règles de gestion des ressources financières en Islam : Riba, Gharar, Zakat

La théorie islamique des contrats et son influence sur la finance islamique

- › Principales règles du droit commercial islamique
- › Conditions de validité d'un contrat
- › Les différentes catégories de contrats

La finance islamique - application contemporaine

- › Fonctionnement d'une banque islamique
- › Pratique des instruments financiers islamiques

Organisation et gouvernance

- › Comité de Charia - Gouvernance duale
- › Gestion de risque et impact des réglementations internationales

La finance islamique contemporaine – que représente-t-elle ?

- › Défis et opportunités de la finance islamique

dans le monde et en Europe

- › La finance islamique face à la crise financière
- › Nouveaux produits / structures et débats actuels
- › Marchés des capitaux islamiques
- › Les produits dérivés islamiques et leurs utilisations

Les Sukuks

- › Différents types de sukuks (Murabaha sukuk, Ijara sukuk, alam sukuk...)
- › Nouvelles structures : hybrides, exotiques
- › Marché des sukuks : défis et opportunité

Les fondamentaux de la gestion privée

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Connaître tous les acteurs impliqués
- dans la Gestion Privée et leurs rôles
- Comprendre les principales techniques d'ingénierie patrimoniale
- Maîtriser les supports d'investissement et les principes de gestion sous mandat

Public concerné

- Tout public souhaitant se perfectionner

Pré-requis

- Avoir une connaissance des produits financiers

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Le cadre réglementaire : AMF et MIFID

Le marché de la Gestion Privée

- › Les acteurs
- › Les métiers

L'ingénierie patrimoniale

- › Approche financière
- › Approche patrimoniale (Transmission, Valorisation, Cession)
- › Approche fiscale
- › Approche juridique : Principes et enjeux du droit de la famille

Fondamentaux de la gestion de portefeuille

- › Comportement des classes d'actifs et cycles économiques
- › Méthodes de valorisation des classes d'actifs
- › Principes de diversification
- › Méthodes d'allocation d'actifs
- › Ratio de rentabilité / risque

La gestion sous mandat

- › SICAV, OPCVM, PEA et Assurance vie
- › Titres de capital et de créances
- › Diversification du portefeuille
- › L'assurance de portefeuille

Valorisation et gestion comptable des OPCVM

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Comprendre, réaliser et valider les écritures comptables OPCVM liées aux opérations de marchés
- Connaître les règles fiscales
- Maîtriser le calcul et le contrôle de la valeur liquidative

Public concerné

- Gestionnaires middle et back office
- Administrateurs et gérants de fonds
- Auditeur ou contrôleur
- Maîtrise d'ouvrage

Pré-requis

- Fonctionnement des OPCVM
- Notions de réglementation AMF et de comptabilité OPCVM

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Analyser la typologie et les mécanismes des OPCVM

- › Les différentes catégories
- › L'information financière permanente et périodique : contenu et fréquence
- › Les ratios réglementaires applicables et leur évolution récente

Principes et méthodes comptables

- › Le plan comptable CNC pour les OPCVM
- › Courtages et commissions
- › Calcul de la valeur liquidative (Pricing et NAV)
- › Traitements d'exception liés à la crise financière

Valorisation des OPCVM

- › Valeurs mobilières
- › T.C.N
- › Prêts/emprunts de titres et opérations de pension
- › Instruments financiers à terme
- › Opérations en devises
- › Les garanties

Les documents de synthèse

- › Directive MIF
- › Réforme UCITS IV : le KID
- › Comptes et rapports annuels
- › Rapports des autorités de contrôle

Les ratios OPCVM

- › Ratios réglementaires et autres
- › Les ratios de suivi des risques
- › Les ratios d'émetteurs/contreparties
- › Mesure des engagements

Techniques de gestion de portefeuille et mesure de la performance

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Maîtriser les spécificités des différentes classes d'actifs et leurs risques associés
- Comprendre les avantages et inconvénients des différents modèles d'allocation d'actifs
- Structurer un processus de gestion adapté aux compétences et aux demandes des investisseurs

Public concerné

- Gérants de fonds
- Auditeur ou contrôleur

Pré-requis

- Une bonne pratique d'EXCEL™

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Les étapes du processus de gestion

- › Analyse financière et analyse crédit
- › Analyse quantitative
- › Analyse du risque
- › Différentes natures de risque : marché, contre-partie, liquidité, ...
- › Objectifs, processus et hypothèses sous-jacentes des modèles
- › Intégration du risque dans le processus d'investissement
- › Allocation d'actifs
- › Décision d'investissement
- › Application des techniques et modèles de gestion

Les différents styles de gestion

- › Indicielles et tiltées
- › Growth / value, stock picking et core-satellite
- › Multigestion
- › Gestion alternative

Allocation d'actifs et construction de portefeuille

- › Modèle Moyenne Variance de Markowitz
- › Techniques de stabilisation
- › Black Litterman et modèles Bayésien
- › Optimisation du budget risque
- › Performance nominale et performance réelle

- › Intégration des coûts de transaction, des contraintes réglementaires, de la fiscalité

Mesurer le risque

- › Bêta et autres facteurs de risque
- › Estimation
- › Mise en oeuvre pratique
- › Les autres facteurs de risque
- › Volatilité et Value-at-Risk
- › Estimations paramétrique et non-paramétrique
- › Backtest

Benchmarking

- › Qualités nécessaires d'un benchmark
- › Benchmarks composites, statiques et dynamiques
- › Régression par rapport au benchmark : bêta, alpha, R2
- › Risque relatif : le tracking error

Ratios synthétiques : définition, calcul et utilisation

Principes d'attribution de performance

- › Méthodologie de Brinson
- › Effets allocation et sélection
- › Gestion des résidus et chaînage
- › Limites et problèmes pratiques Ratio

Dette immobilier et infrastructure

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Se familiariser avec les principaux montages de transactions de dette autour d'une société adhoc (SPC)
- Identifier les principaux risques et connaître les instruments de couverture
- S'initier à la modélisation des cash flows du projet. Déterminer la capacité d'endettement et les principaux ratios d'analyse (DSCR, ICR...)
- Connaître l'évolution des marchés, notamment les Partenariats Publics Privés (PPP)

Public concerné

- Assureurs, fonds de pension, banques et investisseurs travaillant sur des fonds de dette Immo & Infrastructure.
- Risk managers
- Responsables et collaborateurs de Middle Office
- Fonctions support (notamment juridiques)

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Sylvaine Chubert,
Vingt ans d'expérience à l'international auein de grands groupes bancaires, où elle a exercé des fonctions commerciales puis de gestion des risques sur des opérations Corporate, Trade Finance puis de Financements de Projets immobiliers. Depuis plus de 10 ans, elle collabore également en tant que professeur invité à plusieurs programmes Executive Master en Finance de l'Immobilier, notamment à l'université de Paris IX Dauphine et à EUROMED.

Programme

Jour 1 : Projets d'infrastructure

Introduction : Revue des principes généraux du Financement de Projet avec un Quiz d'introduction.

Resituer le financement de projet face en tant que financement structuré et le comparer aux produits de financement Corporate ou d'actifs. Les notions de financement sans recours ou à recours limité.

Les principales parties prenantes au projet et leur implication dans la gestion du risque:

› Sponsors industriels et financiers, Etat, «Offtaker», Fournisseurs, Sociétés d'ingénierie, Société d'exploitation et de maintenance (O&M). Illustration avec le projet Nam Theun (Etude de cas No 1) Les étapes du montage juridique et financier (autour de la structure centrale de société ad hoc - SPC). Montages BOT. DBFT.

Analyse et Gestion du risque

› Présentation d'une matrice de risque et des principaux ratios d'analyse de risque : DSCR, ICR, LLCR

Le rôle croissant des Agences de Crédit Export et des multilatéraux dans le partage du risque

Le financement de projet: un financement de cash flows

› Mise en pratique d'une modélisation de projet. Passage en revue des principaux paramètres de sensibilité de l'EBITDA. Calcul des principaux ratios et de la capacité d'endettement du projet. Application sur un projet d'usine d'aluminium au Vietnam.

La sécurisation du financement

› Covenants financiers et non financiers, Conditions Precedent (CP's), gestion de la waterfall et fixation des scénarii de défaut.

La mise en place de l'offre de crédit finale

› Etude de cas No 4: rédaction d'une Term sheet sur un projet PPP: la construction d'une ligne TGV.

Jour 2 : Projet Immobiliers

Composantes d'un financement investisseurs et principaux types de dette et sous – jacent :

- › financement d'un actif unique, d'un portefeuille,
- › credit sale & lease back et
- › crédit – bail immo

L'analyse du risque. La constitution de la Data Room et le processus de Due diligence en 3 phases :

- › Analyse de la structuration (SPC) et de sa domiciliation (montages cross –boarder notamment)
- › Analyse des parties prenantes à la transaction: investisseurs, exploitant, utilisateur
- › Analyse du sous –jacent immobilier à travers : les baux, le rapport de valorisation, l'état locatif, etc...

La sécurisation du financement :

- › covenants financiers (LTV, DSCR, ICR) et nonfinanciers, Conditions Precedent (CP's) sûretés hypothécaires et non hypothécaires (Nantissements, Loi Dailly etc.)
- › Les mécanismes de sécurisation de «waterfall»

Le financement de projet – Montages, analyse de risques, éléments de modélisation et PPP

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Se familiariser avec les principaux montages de transactions autour d'une société ad-hoc (SPC)
- Identifier les principaux risques et connaître les instruments de couverture
- S'initier à la modélisation des cash flows du projet et déterminer la capacité d'endettement d'un projet et les principaux ratios d'analyse (DSCR, ICR...)
- Connaître l'évolution des marchés, notamment les Partenariats Publics Privés (PPP)
- Savoir construire une offre de prêt (term sheet)
-

Public concerné

- Responsables Export
- Directeurs Administratifs et financiers
- Ingénieurs technico-commerciaux
- Ingénieurs de projet
- Fonctions support : Risk managers, juristes...

Pré-requis

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Sylvaine Chubert,
Vingt ans d'expérience à l'international ausein de grands groupes bancaires, où elle a exercé des fonctions commerciales puis de gestion des risques sur des opérations Corporate, Trade Finance puis de Financements de Projets immobiliers. Depuis plus de 10 ans, elle collabore également en tant que professeur invité à plusieurs programmes Executive Master en Finance de l'Immobilier, notamment à l'université de Paris IX Dauphine et à EUROMED.

Programme

Jour 1

Introduction: Le Financement de Projet comment le situer par rapport au produits de Corporate Finance ou de financements d'actifs. Les grandes tendances actuelles du marché. Quiz de démarrage.

Etude de cas:

› grand projet énergétique en Asie. Introduction aux principaux montages: B.O.T. ; Design, Build & Operate (D.B.O.) etc..

Les principaux acteurs sur le marché et leur rôle dans la gestion du risque:

› sponsors industriels (actionnaires de la société de projet), Etat, fournisseurs d'équipements, sociétés d'ingénierie, offtaker, société d'entretien et de maintenance (O&M), etc.

Les différents bailleurs de fonds :

› banques commerciales (financement avec ou sans recours, garanties, processus de syndication, ...), et Banques multilatérales et Agences

Comment analyser le risque ?

› L'approche des banques et la méthodologie des agences de notation. Etude de cas d'un projet autoroutier noté par Fitch

Jour 2

Quiz de révision des fondamentaux vus en 1ère journée.

Atelier de modélisation de projet.

› Calcul des principaux ratios et de la capacité d'endettement du projet. Etude de cas: le financement d'une usine d'aluminium au Vietnam

Le rôle des assureurs crédit Export, des multilatéraux et bilatéraux (Banque Mondiale, Banque Européenne d'Investissement, AfD / Proparco etc...).

› **Présentation des principaux termes d'intervention et de couverture de la Coface.**

Le développement des Partenariats Publics Privés (PPP).

› Illustration avec un projet de ligne ferroviaire à grande vitesse

Eléments sur la sécurisation du financement.

L'approche du banquier.

jeux de rôle pour négocier et établir une offre de crédit (« term sheet ») pour la société de projet

Les financements structurés – Montage d'opérations, analyse de risque et traitement juridique et comptable

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Comprendre l'environnement actuel du marché des Financements Structurés: Partenariats Publics Privés (PPP), titrisations ABS, ABCP, MBS, traitement juridique et comptable.
- Appréhender les techniques de montage d'opérations en Financement de projet, financement d'actifs et titrisation.
- Connaître les méthodes d'analyse de risque appliquées par les banques et les agences de notation

Public concerné

- Directeurs administratifs et financiers
- Risk managers
- Ingénieurs projets
- Fonctions supports : responsables juridiques et RH notamment
- Cadres du secteur bancaire

Pré-requis

- Connaissances de base en anglais
- Animation du séminaire au choix en anglais ou en français

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Sylvaine Chubert,
Vingt ans d'expérience à l'international ausein de grands groupes bancaires, où elle a exercé des fonctions commerciales puis de gestion des risques sur des opérations Corporate, Trade Finance puis de Financements de Projets immobiliers. Depuis plus de 10 ans, elle collabore également en tant que professeur invité à plusieurs programmes

Programme

Jour 1

Introduction : Panorama des produits de financements structurés et leur place dans le bilan bancaire.
Quiz pour tester vos connaissances

Le Financement de Projet

› Présentation générale des financements de projets internationaux au travers d'une étude de cas d'un financement d'infrastructure en Europe

Les étapes de la structuration du financement et les principaux partenaires. Le montage juridique autour d'une SPE.

› Cas pratique : un projet hydro-électrique en Asie du Sud Est.

Gestion du risque : La notion de financement sans recours ou à recours limité

› Typologie des principales structurations de projet : BOT, BOOT, DBT etc....

Analyse de risque / Due diligence

› Le partage du risque entre les principaux participants au consortium de projet.

Atelier d'initiation à la modélisation des cash flows

› Détermination des ratios/covenants financiers (DSCR, ICR, TRI etc..).

› Cas pratique d'une usine d'aluminium.

Les développements récents sur les marchés : les Partenariats Publics Privés (PPP)

› Passage en revue du cadre réglementaire français.
› Illustration par le financement d'un projet PPP de Ligne à Grande Vitesse en France

La sécurisation et le montage de l'offre de crédit

› Gestion de la waterfall, covenants et Conditions Precedent (CP's). Cas pratique

Jour 2 : Projet Immobiliers

Quiz sur les connaissances acquises en jour 1 sur le Project Finance

Les financements d'actifs

› Etude de cas d'un financement aéronautique (Airbus) avec point sur les traitements comptables déconsolidants.
› Les principaux montages : leasing, financements d'infrastructures
› Le rôle des assureurs crédit et des agences multilatérales dans la gestion du risque.

Les financements de rachat de créances mobilières et immobilières : la titrisation

› Les étapes de montage d'une opération de titrisation de valeurs mobilières (ABS) ou immobilières (MBS).

Etude de cas : Titrisation des créances de leasing automobile

› L'utilisation de la titrisation par les banques et les entreprises.
› La forme juridique des véhicules de titrisation en France : les FCC et FCT
› Etude de cas d'un RMBS sur le marché européen.
› Le traitement comptable : titrisation synthétique ou pas

La gestion du risque par tranchage des actifs.

Techniques de subordination de la dette par le mécanisme de « waterfall ».

Conclusion et Evaluation du séminaire

Fundamentals of Real Estate Finance

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Get a good understanding of the main players, financing structures and documents used in international Real Estate Finance and, more specifically, those used by real estate banks, investors, developers and lawyers.
- To be able to analyze RE finance documents edited in English and discuss with English - speaking business partners on Real estate finance deals.

Public concerné

- Commercial bankers financing the Real Estate industry in an international context
- Developers and investors operating in a multinational environment
- Real estate analysts and surveyors
- Investment fund managers
- Legal and technical Real Estate advisers

Pré-requis

- Formation en anglais

Durée: 1 Jour

Tarif: 990 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Sylvaine Chubert,

Vingt ans d'expérience à l'international auein de grands groupes bancaires, où elle a exercé des fonctions commerciales puis de gestion des risques sur des opérations Corporate, Trade Finance puis de Financements de Projets immobiliers. Depuis plus de 10 ans, elle collabore également en tant que professeur invité à plusieurs programmes Executive Master en Finance de l'Immobilier, notamment à l'université de Paris IX Dauphine et à EUROMED

Programme

The main market players in the (Commercial) Real Estate Finance industry and their rationale when seeking financing

- › Real Estate Developers. Construction Financing
- › Investors: Project financing and refinancing. The notion of recourse and non – recourse financing
- › Commercial and investment bankers
- › Tenants
- › Others : Public and Private Joint Venture Company, Public Planning Board, Surveyor

The main investment asset types:

- › « Core », « Core+ », « Opportunistic »

The main types of financing and the distribution channels. Related documentation

- › Senior debt, Junior debt, Mezzanine /Equity and quasi –equity.
- › Debt distribution: underwriting with syndication or

club deal.

- › Loan documentation: commitment letter, term sheet/ loan agreement, conditions of drawdown. Case study: a term sheet issued by an investment bank.

The Due diligence process. How to ensure an optimal Due diligence of the underlying asset(s)?

- › The rental contract and the lease statement, asset per asset and at portfolio level. Case study: Analysis of the list of tenants on a portfolio of industrial (logistics) assets
- › The valuation report. Case study : valuation of a commercial center owned by a Retail investment fund in Southern Europe.
- › The financial data on the investor (in case of nonrecourse financing).
- › Financial data on the operating company and / or of the tenant.

How to secure the deal?

- › Sensitivity tests on Real Estate financial modeling. The main ratios of analysis: DSCR, ICR, Investment yield.
- › Conditions Precedent (CP's)
- › Security and covenants

Conclusion & Evaluation

Les Financements immobiliers structurés – Comment en analyser le risque et en optimiser le montage ?

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Maîtriser les principaux modes de financement de l'immobilier commercial (Investissement ou Promotion) et en optimiser le montage
- En appréhender les facteurs de risque et leur sécurisation
- Optimiser les structures juridiques et fiscales d'acquisition

Public concerné

- Directeurs immobiliers
- Cadres du secteur bancaire traitant des dossiers immobiliers
- Investisseurs en actifs immobiliers
- Responsables financiers de sociétés de promotion ou de foncières
- Fonctions support (juridiques notamment)

Pré-requis

- Anglais
- Cette formation est généralement dispensée en anglais mais peut être réalisée en français

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Sylvaine Chubert,
Vingt ans d'expérience à l'international au sein de grands groupes bancaires, où elle a exercé des fonctions commerciales puis de gestion des risques sur des opérations Corporate, Trade Finance puis de Financements de Projets immobiliers.

Programme

Introduction

- › L'évolution récente des financements immobiliers structurés en France et dans le reste de l'Europe.
- › Evolution conjointe de l'environnement juridique

Les principaux acteurs du marché et leur logique de recours aux financements structurés immobiliers

- › Promoteurs : Crédits construction

Etude de cas N°1 : Montage d'un bilan promoteur en vue de son financement

- › Investisseurs : Financement (et refinancements) de projets
- Les principaux véhicules d'investissement et leur impact en terme de risques : véhicules réglementés (foncières SIIC, SCPI, OPCI) et non réglementés avec ou sans recours : les SA, SAS, SARL, SNC, SCI)
- Les principales classes d'actifs immobiliers : «Core», «Core+», «Opportuniste».
- › Corporates : Leur stratégie d'externalisation de leur patrimoine immobilier: le «Sale and Lease-back»

Les principales techniques de financements structurés immobiliers : Comment optimiser le montage du financement ?

Schémas de montage, termes et conditions usuelles

- › Financement hypothécaire / non hypothécaire

- › Financement d'acquisition de type LBO
- › Financement d'acquisition de portefeuille d'immeubles
- › Sale and lease-back : structure OpCo / PropCo et de déconsolidation
- › Re – financement par titrisation (RMBS, CMBS).

Analyse de risque et Techniques de sécurisation du financement

- › Comment optimiser la Due diligence du sous-jacent immobilier ?
- › Analyse de la qualité de signature de l'investisseur (PropCo), de la société opérationnelle (OpCo), voire de l'utilisateur
- › Les outils à disposition des analystes : tests de sensibilité sur modélisation, ratios DSCR, ICR, le TRI

Etude cas N°2:

- › Valorisation d'un centre commercial appartenant à un fonds d'investissement dédié
- › Passage en revue des différentes méthodes de valorisation des cabinets d'expertise immobilière.

Etude de cas N°3: Analyse de l'état locatif sur un portefeuille d'actifs logistiques

- › **Comment les banques sécurisent les crédits immobiliers.** Passage en revue des différents types de suretés et les principaux CP's et covenants
- › Levier recherché : Dette senior, junior, mezzanine. La notion de subordination et l'organisation de la waterfall.

Etude de cas N°4 : Rédaction d'une term sheet (offre de crédit)

- › Contraintes de distribution du financement : Underwriting, Club deal, syndication
- › Le refinancement de créances immobilières par titrisation Présentation de la méthode d'analyse d'actifs par les agences de notation.

Assurance - Mutuelle - Actuariat

- **Les fondamentaux de la conformité dans le secteur de l'assurance**
- **Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme en assurance**
- **Contrôle ACPR pour les assurances et les mutuelles**
- **Contrôle des pratiques commerciales en assurance**
- **Les fondamentaux de Solvabilité 2**
- **ORSA et pilotage des risques**
- **L'intermédiation en assurance**
- **Obligation d'information et devoir de conseil**
- **Actuariat en assurance vie**
- **Actuariat en assurance non vie**
- **Fonctionnement, réglementation et gestion des risques**
- **Solvabilité 2 et comptabilité**

L'ensemble des informations sur les formations et certifications est consultable sur notre site www.eri-institute.eu

Les fondamentaux de la conformité dans le secteur de l'assurance

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Donner un panorama de la réglementation du secteur de l'assurance
- Présenter le rôle et les missions de la conformité
- Mettre en œuvre les textes au niveau opérationnel et disposer des clés pratiques pour organiser et la maîtrise du risque de non-conformité

Public concerné

- Cadres et responsables de la filière risques / conformité / contrôle
- Collaborateurs Conformité
- Auditeurs-inspecteurs, contrôleurs permanents...

Pré-requis

- Evoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance

Durée: 2 Jours

Tarif: 2200 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Marie COLLIN
Présidente-Associée de Eole Business et Rh
Ex-Directeur Conformité Assurances du groupe BPCE

Programme

Présentation générale de la conformité en assurance

L'environnement réglementaire et juridique

- Les régulateurs et les superviseurs
- Le Code monétaire et financier
- Points clés applicables à l'assurance
- Solvabilité II et la fonction clé de Vérification de la conformité

Périmètre des travaux de la conformité

- Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Sous-traitances importantes ou critiques / Externalisation d'activités essentielles
- Protection des intérêts de la clientèle
- Déontologie et Ethique
- Réglementation Informatique et Libertés
- Veille réglementaire et procédures internes
- Nouveaux produits
- Compétence et formation du personnel
- Suivi des actions correctives et reporting

La maîtrise du risque de non-conformité

- Cartographie du risque de non-conformité
- Contrôle permanent et dispositifs de maîtrise du risque de non-conformité

Zoom sur les points d'actualité

- Renforcement de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- La Directive Distribution Assurance
- L'anticorruption et la loi SAPIN 2
- Le règlement général européen de protection des données

Attentes de l'ACPR et analyse des dernières sanctions

- Les points de vigilance de l'ACPR
- La procédure de contrôle et de sanction
- Exemples de sanctions

Illustrations à partir d'exemples et de cas pratiques issus de situations réelles.

La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme en assurance

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Maîtriser le dispositif français de LCB/FT et ses implications
- Disposer des clés pratiques pour organiser et mettre en œuvre un dispositif de maîtrise du risque LCB/FT
- Présenter des cas concrets assurantiels

Public concerné

- Cadres et responsables de la filière risques / conformité / contrôle
- Collaborateurs Conformité
- Auditeurs-inspecteurs, contrôleurs permanents...

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 2200 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Eric Noiriél, Responsable Conformité (MAIF)
Expert audit interne et maîtrise des risques

Programme

Présentation générale de la LCB/FT

- La lutte contre le blanchiment, la fraude fiscale, le financement du terrorisme et le gel des avoirs
- La lutte contre la corruption – cas des personnes politiquement exposées
- Les acteurs nationaux : TRACFIN, ACPR, Trésor et instances professionnelles
- Méthodes et techniques de blanchiment – typologies spécifiques à l'assurance vie et à l'IARD

Le cadre réglementaire et juridique

- Le cadre juridique formel
- La « soft law » et les lignes directrices de l'ACPR
- La 4ème Directive européenne
- LCB/FT vs CNIL

L'approche par les risques et le KYC

- L'approche par les risques et les apports de la 3ème Directive
- La connaissance client – identification de la clientèle et cohérence des opérations

La maîtrise du risque LCB/FT

- Les contrôles opérationnels de 1er niveau
- Le contrôle permanent de 2nd niveau
- Le contrôle périodique de 3ème niveau
- La surveillance du portefeuille et le filtrage de la clientèle
- Etat de l'art et bonnes pratiques

Cas pratiques en assurance et analyse des dernières sanctions de l'ACPR

→ La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.

Actuariat en assurance non vie

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Renforcer ses compétences dans la connaissance technique de l'assurance non vie : connaissances élémentaires des aspects techniques et actuariels (primes, provisions, réassurance, etc.)

Public concerné

- À tous les professionnels du secteur de l'assurance désirant comprendre les principes généraux de l'actuariat en assurance non vie

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Comprendre le contrat et les éléments techniques de l'activité d'assurance dommages

- › Principes fondamentaux
- › Les éléments comptables : bilan, compte de résultat
- › Les rapports à produire : gestion, contrôle interne, solvabilité, politique des placements
- › Les états réglementaires transmis aux autorités de contrôle

Calculs de primes et de provisions de primes

- › Notion de prime pure
- › Rappel de calculs de probabilité
- › Les méthodes de tarification
- › Les provisions adossées aux primes

Les provisions techniques

- › Panorama des provisions
- › Méthodes de calcul
- › Solvabilité 2

Incapacité / Invalidité

- › Spécificités de ces risques
- › Provisions mathématiques des rentes

Comment maîtriser les risques

- › Probabilité de ruine
- › Réassurance : différents types de traités, principes de fonctionnement

Actuariat en assurance vie

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Renforcer ses compétences dans les notions de probabilités d'actualisation, de tarification et principes de provisionnement

Public concerné

- À tous les professionnels du secteur de l'assurance désirant comprendre les principes généraux de l'actuariat en assurance vie

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Environnement et équilibre économiques de l'assurance vie

- › Les caractéristiques du contrat d'assurance
- › Les principes techniques de mutualisation du risque

Première notion d'initiation à l'actuariat : les bases probabilistes

- › Différence entre probabilités et statistiques
- › Formules essentielles sur les tables de mortalité
- › Construction des tables de mortalité et aspects réglementaires

Deuxième notion d'initiation à l'actuariat : l'actualisation en avenir certain ou incertain

- › Notions de mathématiques financières
- › Valeur actuelle probable
- › Application aux contrats d'assurance vie : capital différé, contrats mixtes...
- › Aspects réglementaires de l'actuariat d'assurance vie

Tarification des contrats d'assurance vie

- › Décomposition de la prime commerciale
- › Prime pure unique, prime de risque, prime nivelée
- › Chargements : les différents types, la détermination des chargements

- › Aspects particuliers : la contre-assurance des primes, la réassurance, ...

Provisionnement

- › Principes et applications techniques des provisions d'assurance vie
- › Éléments comptables et réglementaires
- › Calculs pratiques sur des contrats type

Contrôle des pratiques commerciales en assurance

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Maîtriser la distribution des produits d'assurance en respectant les droits de l'assuré non professionnel IARD, Prévoyance, Vie, Emprunteur.
- Cerner les contours et l'étendue des pouvoirs de l'autorité de contrôle.
- Maîtriser le contenu des recommandations de l'ACPR en matière d'assurance.

Public concerné

- Intermédiaires d'assurances
- Responsables réseaux des compagnies d'assurances
- Responsables formation, juridiques et financiers des compagnies d'assurances

Pré-requis

- Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance

Durée: 1 Jour

Tarif: 1190 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Marie COLLIN

Présidente-Associée de Eole Business et Rh

Ex-Directeur Conformité Assurances du groupe BPCE

Programme

Identifier les différentes sources de droit encadrant les pratiques commerciales

Maîtriser la réglementation relative à la protection de la clientèle

- Le Code monétaire et financier : les pratiques commerciales des banques
- Le Code des assurances : les obligations des professionnels du secteur assurance
- Le Code de la mutualité : le cas spécifique des mutuelles appartenant au livret II
- Le Code de la consommation
- Le Code civil : définition de l'avant-contrat et du consentement

Intégrer les principes du droit de la promotion des ventes

- Loi Châtel, LME : le principe d'une interdiction générale des pratiques déloyales
 - La problématique des ventes liées et des ventes avec primes
 - Les conventions producteurs/distributeurs
- Étude de cas : analyse de la jurisprudence française et communautaire

Analyser les compétences de l'autorité de contrôle

Cerner le rôle et les objectifs de l'autorité de contrôle

- Les missions de l'ACPR

La direction en charge du contrôle au sein de l'ACPR

- Le rôle et les pouvoirs de la Direction du Contrôle des Pratiques Commerciales (DCPC)

L'élaboration des codes de conduite

- Les différences entre recommandations et positions
- #### Mesurer l'étendue du contrôle des pratiques commerciales en assurance
- Phase précontractuelle : publicité, documents remis aux prospects
 - Phase contractuelle : souscription du contrat et exécution du contrat, fin du contrat

Exercice d'application : identification des pouvoirs spécifiques de l'ACPR en matière de pratiques commerciales

Intégrer les codes de bonne conduite

- Instruction n° 2011-I-19 relative à la procédure d'approbation d'un code de bonne conduite
- Approbation par l'ACPR des codes de bonne conduite établis par les associations professionnelles

Les recommandations de l'ACPR

Analyser les différentes thématiques de contrôle de l'ACPR

. la commercialisation des contrats d'assurance vie/ prévoyance, le traitement des réclamations, les médias sociaux, la vente à distance et la publicité

Exercice d'application : impact en pratique des différentes recommandations

La directive DDA

Intégrer les nouveaux schémas de commercialisation

- La Gouvernance Produit
- Transparence, rémunération
- Information précontractuelle et Devoir de Conseil
- la formation des commerciaux

Contrôle ACPR pour les assurances et les mutuelles

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Identifier les missions et domaines d'investigation de l'ACP
- Maîtriser le périmètre de ses obligations de formalisation, formation et commercialisation

Public concerné

- Intermédiaires d'assurances
- Responsables réseaux des compagnies d'assurances
- Responsables formation, juridiques et financiers des compagnies d'assurances

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1 Jour

Tarif: 1190 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

L'organisation et le rôle de l'ACPR

Les missions en matière de protection de la clientèle

- › Les moyens mis en oeuvre par l'ACPR
- › Informer les acteurs de l'assurance sur leurs obligations pour sécuriser les pratiques commerciales

Les différentes phases du contrôle ACPR

- › Apprécier la charte de contrôle ACP et les droits associés
- › Identifier la procédure de contrôle
- › Phase éventuelle de poursuite
- › Maîtriser les principes du contradictoire et d'assistance
- › Identifier les pouvoirs de l'ACPR

Le périmètre d'investigation du contrôle ACPR

- › Gérer et suivre l'immatriculation et les mises à jour à l'ORIAS
- › Organiser son réseau commercial salarié
- › Organiser son réseau commercial externe

Maîtriser les procédures liées au blanchiment de capitaux et financement du terrorisme

- › Désigner un déclarant TRACFIN/ACPR
- › Mettre en place une procédure de contrôle interne
- › Définir les modalités du devoir de vigilance
- › Justifier l'analyse de risques et les critères de classification

Contester une sanction rendue par l'ACPR : voies et délais de recours

→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

La Directive Distribution en Assurance

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Comprendre le contexte de l'émergence de la nouvelle Directive Distribution en Assurance et ses objectifs
- Connaitre les avancées majeures de la nouvelle Directive et leurs impacts pour les différents acteurs de l'Assurance
- Se préparer pour chaque acteur (assurance ou distributeur) à intégrer les dispositions qui le concernent
- Préparer la coordination à mettre en place entre les producteurs et les distributeurs.

Public concerné

- Les assureurs, les intermédiaires en assurance ou toute personne souhaitant se perfectionner dans la connaissance de l'intermédiation et la distribution en assurance

Pré-requis

- Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance (assureurs ou

Durée: 1 Jour

Tarif: 1190 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Marie COLLIN

Présidente-Associée de Eole Business et Rh

Ex-Directeur Conformité Assurances du groupe BPCE

Programme

1- De DIA1 à DDA...vers une harmonisation des pratiques

- Rappeler les points forts de DIA1
- Comprendre les limites de de DIA1 et les raisons de l'émergence d'une nouvelle Directive
- Identifier les objectifs de la Directive Distribution en Assurance

2- Un périmètre et un champ d'application étendu

- Appréhender l'élargissement du champ d'application de la Directive
- Connaitre l'ensemble des produits concernés
- Introduire les produits d'investissements basés sur l'assurance
- Définir les conséquences pratiques en termes d'exigences et de règles de bonnes pratiques

3- Les nouveautés en matière d'information et de conseil

- Appliquer le principe de lutte contre le conflit d'intérêt : « Agir au mieux des intérêts du client »
- Appliquer la transparence des rémunérations : Quelles informations faut-il fournir au client
- Comprendre la nouvelle définition du Devoir de Conseil et son impact en France

4- Gouvernance produit : De nouvelles exigences à mettre en place

- Définir le nouveau processus de validation des produits
- Comprendre l'implication du producteur en amont du processus
- Définir la notion de marché cible et la mettre en place
 - Quels vont être les critères ?
 - Quel suivi mettre en place en interne ?
 - Comment le lier avec le devoir de conseil ?
- Intégrer les nouveaux processus au niveau opérationnel

5- Information sur les produits

- Mettre en place le document d'information client pour les produits d'assurance non-vie
- Connaitre les exigences supplémentaires à la distribution de produits d'investissement fondés sur l'assurance
- Commercialiser les produits d'assurance-vie en harmonie avec les réglementations MIF II et PRIIP'S tout en respectant les règles de prévention des conflits d'intérêt

→ La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.

Fonctionnement, réglementation et gestion des risques

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Connaître les normes applicables à l'assurance
- Comprendre le fonctionnement d'une compagnie
- Analyser les impacts de la mise en place des IFRS pour une compagnie d'assurance

Public concerné

- Tous les collaborateurs d'une compagnie notamment ceux des services comptables, contrôle interne, risques ou financiers

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

La dimension juridique de l'assurance

- › Le schéma général de l'assurance
- › Précisions de vocabulaire
- › Classification des garanties
- › Typologie des sociétés d'assurance et principe de spécialisation

Les dimensions statistiques et économiques

- › Mécanisme de compensation des risques et mutualité
- › Loi des grands nombres et conditions d'application
- › La place de l'assurance dans l'économie
- › L'organisation du contrôle des assurances
- › Les risques et les types d'actuariat

Comptabilité et assurance

- › Les comptes annuels : bilan, compte de résultat
- › L'enregistrement des opérations
- › Le principe de prudence
- › La comptabilité en partie double, journal et grand livre
- › Exemples

L'analyse des comptes

- › Les ventilations possibles du compte de résultat
- › La représentation des engagements

L'intermédiation en assurance

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Intégrer et mettre en oeuvre la réglementation concernant l'intermédiation à travers le choix d'un statut à l'ORIAS
- Maîtriser les modalités d'accès à la profession d'intermédiaire
- Maîtriser les nouvelles obligations de l'intermédiaire vis-à-vis des clients

Public concerné

- Toute personne souhaitant se perfectionner dans la connaissance et la pratique de l'intermédiation en assurance

Pré-requis

- Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance

Durée: 2 Jours

Tarif: 2200 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Marie COLLIN

Présidente-Associée de Eole Business et Rh

Ex-Directeur Conformité Assurances du groupe BPCE

Programme

1- Comprendre le marché de l'intermédiation en assurance

- › Identifier les enjeux de la distribution de l'assurance
- › Connaître la diversité des acteurs
- › Distinguer l'intermédiation de l'activité d'apporteurs d'affaires

2- Identifier les points clés des nouvelles obligations

- › Analyser la loi de transposition du 15/12/05
- › Examiner les différents statuts des intermédiaires
- › Recenser les conditions d'accès à la profession
- › Définir le rôle de l'ORIAS
- › Connaître les obligations d'information et de conseil
- › Analyser l'ordonnance du 30/01/09 sur l'évolution du devoir de conseil en assurance vie et la mise en place des conventions producteur/distributeur

3- Cerner le rôle de l'ACPR et intégrer ses recommandations

- › Connaître les missions et les pouvoirs de l'ACPR
- › Décrire la direction en charge du contrôle des pratiques commerciales au sein de l'ACPR
- › Définir l'étendue du contrôle des pratiques commerciales en assurance
- › Appréhender le pouvoir de sanction
- › Analyser les recommandations et contrôles de la commercialisation de l'assurance vie par l'ACPR
- › Identifier les bonnes pratiques en matière de conseil et d'information client

Présentation d'exemples concrets tout au long du stage et réalisation de cas pratiques

→ La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.

Les fondamentaux de Solvabilité 2

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Connaître les enjeux de la Directive européenne Solvabilité 2 et des leviers qu'elle permet sur le pilotage des risques de l'entreprise et de son résultat

Public concerné

- Aux cadres de directions, administrateurs des mutuelles, des institutions de prévoyance, des sociétés d'assurances et de réassurance

Pré-requis

- Connaissance générale du métier de l'assurance

Durée: 1 Jour

Tarif: 1090 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Le paysage réglementaire

- › Les risques d'une entreprise d'assurance et leur séquence
- › Comparaison Bâle II-III et Solvabilité II
- › Vision globale des risques

Connaître la réforme

- › Quantification et Pilier I
- › Les limites de la standardisation
- › Risk management et Pilier II
- › Les limites précédentes conduisent à un compromis entre modèle interne et modèle standard
- › Appropriation et responsabilité de la gestion des risques
- › Introduction et présentation de la nécessité des fonctions « actuarielle » et « CRO » pour alimenter la réflexion de la Direction

Anticiper et adapter la gestion de l'entreprise

- › De la branche à la volatilité
- › De la volatilité à la rentabilité
- › Financement de la marge de solvabilité

Obligation d'information et devoir de conseil des intermédiaires et des assureurs

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Permettre à tous les professionnels du secteur concernés par l'intermédiation de maîtriser leurs obligations vis-à-vis de leurs clients
- Adopter les bonnes pratiques dans la vente de contrats d'assurances
- Intégrer les recommandations ACPR dans les processus de commercialisation

Public concerné

- Commerciaux, agents généraux, courtiers
- Toute personne en relation avec l'activité de vente de produits d'assurance

Pré-requis

- Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance

Durée: 1 Jour

Tarif: 1190 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Marie COLLIN

Présidente-Associée de Eole Business et Rh

Ex-Directeur Conformité Assurances du groupe BPCE

Programme

1- Maîtriser le nouvel environnement juridique relatif à la distribution de l'assurance et ses conséquences

- Revue de l'environnement juridique (Codes des assurances, Code monétaire et financier...)
- Maîtriser les conditions d'accès à la profession des distributeurs : niveau de formation exigé, honorabilité, garanties financières, RC professionnelle, formation continue...
- Analyser les différences de responsabilité des statuts des différents intermédiaires

2- Mettre en œuvre l'obligation d'information et de conseil

- Présenter les différentes obligations précontractuelles relatifs aux intermédiaires en Assurance ?
- Présenter les différentes obligations précontractuelles relatifs aux entreprises d'assurance
- Formaliser l'obligation de conseil des intermédiaires : les 3 niveaux de Conseil.
- Formaliser l'obligation de conseil et/ou de mise en garde pour les assureurs en assurance vie

3- Adopter les bonnes pratiques de commercialisation

- Fournir un conseil adapté à la typologie du produit
- Cibler la clientèle en fonction du profil en assurance vie: néophyte, expert...
- Mettre en œuvre les recommandations de l'ACPR
- Le conseil dans la durée

4- Faire face à un contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

- Le rôle et les recommandations de l'ACPR
- Le contrôle des distributeurs.
- Exemple de sanctions de l'ACPR en matière d'information et de conseil

5- Zoom sur la vente à distance

Illustrations à partir d'exemples et de cas pratiques issus de situations réelles

La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.

ORSA et pilotage des risques

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Connaître tous les acteurs impliqués dans la Gestion Privée et leurs rôles
- Comprendre les principales techniques d'ingénierie patrimoniale
- Maîtriser les supports d'investissement et les principes de gestion sous mandat

Public concerné

- Aux professionnels de la gestion des risques, des services techniques et bureaux d'études des mutuelles, des institutions de prévoyance, des sociétés d'assurance et de réassurance

Pré-requis

- Avoir des bases de connaissance de l'ORSA

Durée: 1 Jour

Tarif: 990 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Les exigences réglementaires de Solvabilité 2 pour l'ORSA

- › Les textes de référence en matière de gestion des risques et ORSA
- › Les étapes clés du processus ORSA

ORSA et la gouvernance

- › La nécessité d'une cartographie globale des risques

Comment piloter l'ORSA

- › Comment relier l'ORSA et la stratégie de l'entreprise ?
- › ORSA : tolérance au risque, appétit au risque et limites
- › Produire un reporting pertinent pour piloter l'ORSA

Besoin global de solvabilité

- › Définition de la limite de tolérance au risque (seuil de la VaR)
- › Cartographie des risques
- › Modélisation des principaux risques techniques en assurance de personnes (Obsèques, Arrêt de travail, Santé, ...)

Mesure de l'adéquation des hypothèses du modèle standard

- › Calcul de corrélation entre les marchés actions / taux / immobilier
- › Risque actions : estimer la réalité du choc à 99,5%
- › Risque de taux : modèles de déformation des courbes de taux
- › Risque de change : modélisation et projection des cours
- › Risque de mortalité : approche stochastique

Solvabilité 2 et comptabilité

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Connaître les problématiques comptables associées à la mise en place de la Directive Européenne Solvency II

Public concerné

- Collaborateurs des directions comptables ou financières

Pré-requis

- Comptabilité d'assurance, normes IFRS appliquées à l'assurance

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

La Directive Européenne Solvabilité II

- › La genèse et les objectifs de Solvency II
- › Le calendrier de Solvency II
- › Le parallèle avec Bâle 2
- › Parlez-vous Solvency II : consultation papers, quantitative
- › impact studies...

Les règles prudentielles applicables à l'assurance actuellement

- › Le code des assurances
- › Les règles en vigueur depuis le 1er janvier 1995
- › Le calcul de la marge de solvabilité
- › Le bilan du dispositif actuel : avantages et inconvénients

Dispositions de la Directive Européenne Solvabilité II et ses enjeux pour les assureurs.

- › Pourquoi un cadre harmonisé européen ?
- › Les objectifs poursuivis par Solvency II
- › L'architecture de la nouvelle norme : les 3 piliers
- › Les enjeux de Solvabilité 2 pour les sociétés d'assurance

Les futures règles prudentielles et leur impact sur l'organisation comptable des assureurs

- › L'évaluation des engagements techniques : une affaire d'actuaire
- › Passage de modèles déterministes à stochastiques
- › La modélisation : formule standard contre modèle interne
- › Conséquences sur les données comptables
- › L'obligation de réconciliation entre le référentiel local et Solvency II : comptes sociaux et comptes consolidés.

La mise en oeuvre pratique de Solvabilité II

- › L'approche bilancielle
- › Les nouveaux états de reporting prudentiel
- › Le Solvency and Financial Condition Report
- › Les Quantitative Reporting Templates
- › Le Report To Supervisor

Les conséquences de Solvabilité II et ses développements

- › Vers la présentation d'un bilan économique.
- › Quel calendrier ?

Innovation - Digitale - Fintech

- **Le Data Protection Officer (DPO)**
- **Master Data Management : Gestion de la qualité des données**
- **Management de la cybersécurité**
- **Protection des données personnelles dans un établissement financier**
- **Devenir Prestataire de Services de Paiement, établissement de paiement...**
- **Le droit des services de paiement**
- **Data Mining : renforcez votre rentabilité par le data mining à l'ère du numérique**
- **Quels impacts de la transformation digitale sur la compliance ?**
- **Lutter contre la cybercriminalité**
- **Comment appréhender et mettre en oeuvre le Big Data ?**
- **Comment déployer et bénéficier des applications de la «technologie Blockchain»**
- **Scoring : mener à bien son projet à l'ère du numérique**
- **Mettre en oeuvre un projet Big Data dans la Finance ?**
- **Sensibilisation des collaborateurs d'un établissements financiers à la sécurité face aux nouvelles cyber-menaces**

L'ensemble des informations sur les formations et certifications est consultable sur notre site www.eri-institute.eu

Le Data Protection Officer (DPO)

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Identifier et comprendre les apports du Règlement Européen pour évaluer les évolutions nécessaires du dispositif actuel de protection des données personnelles.
- Définir le profil type du futur DPO. Pierre angulaire du dispositif Cible de la protection des données personnelles, quels seront son rôle, ses missions et ses interactions multiples.

Public concerné

- Responsables de la sécurité de l'information (RSSI)
- Responsables des ressources humaines
- Responsables de la gestion des risques
- Responsables «compliance»
- Auditeurs de la sécurité de l'information

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 2090 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Première partie : Comprendre les missions et les responsabilités du DPO

Introduction

Périmètre de la loi : Notion de « Traitements » de « données à caractère personnel »

Les enjeux de la protection des données à caractère personnel

Les principes de la loi

Les rôles et les responsabilités au titre de la loi (responsable de traitement, DPO, sous-traitant...)

Les principes généraux de la loi (qualité des données, licéité du traitement, sécurité et confidentialité des données, droits de la personne concernée, les formalités préalables)

La gouvernance « Protection des données »

Les rôles et les responsabilités respectives en matière de protection de la vie privée et des données personnelles

La désignation du correspondant

Les compétences et qualifications professionnelles du Correspondant

La désignation du DPO : Modalités de désignation, information des IRP et notification

La prise de fonction : Son positionnement dans l'organigramme de l'entreprise

La contractualisation de la mission du DPO

Missions, rôles et obligations du DPO

Le périmètre de la mission : générale, étendue, partielle

Les conditions d'exercice de la mission : ressources, organisation, le RIL

La responsabilité du DPO

Sa relation avec l'autorité compétence (CNIL en France)
Le rôle et les pouvoirs du DPO (Rôle de conseil et de sensibilisation, l'instruction des demandes de droit d'accès et de rectification, l'exercice du droit d'alerte, le DPO et les contrôles de l'autorité compétente
Rôle du DPO en cas de faille/violation de données
Obligations du DPO (les formalités préalables, le Registre, le Bilan de l'action du DPO).

Seconde partie : Réaliser sa mission de DPO

Apprécier les risques sur la vie privée

Les concepts généraux de l'appréciation des risques

Panorama des normes et des méthodes

Présentation de la démarche proposée par la CNIL

La démarche de gestion des risques sur la vie privée

Mettre en œuvre les bonnes pratiques pour se mettre en conformité avec la loi

Par où commencer ? (inventaire des traitements, classification des données)

Les déclarations à la CNIL (ou autre autorité compétente)

La tenue du registre des traitements de données à caractère personnel et le bilan annuel du DPO

Comment obtenir le consentement de la personne concernée ?

Comment appliquer les obligations d'information de la personne concernée ?

Comment répondre aux demandes d'accès et de rectification de la personne concernée ?

Comment répondre à une plainte relative aux traitements de données personnelles ?

Comment assurer la sécurité des données à caractère personnel (La politique de sécurité, la charte utilisateur, les guides et les procédures, les solutions techniques, etc.) ?

Le Data Protection Officer (DPO)

(Suite)

- Suite

Programme (suite)

Préparer l'entreprise à un contrôle (CNIL ou autre)
Le déroulement d'un contrôle de l'autorité compétente
Le rôle de la Direction Générale durant l'audit
Le rôle du DPO et/ou du RSSI durant l'audit
Le rôle des responsables de services durant l'audit
La préparation des personnels d'accueil
Comment assurer le suivi des opérations sur site ?
Comment se comporter lorsque l'inspecteur nous interroge ?
Les documents à prévoir

Comment traiter les violations de données
Définition de la violation de données à caractère personnel
Que dit la loi ? Que prévoit le nouveau règlement européen ?
Les procédures d'alerte à prévoir
Comment apprécier les impacts sur la vie privée
Étude de cas pratique

Auditer la conformité des traitements
Audits de conformité
Exigences relatives à la méthode et au contenu de l'audit
Les points de vérification et les grilles d'analyse
Le traitement des résultats de l'audit
Étude de cas pratique

Conclusion et synthèse des bonnes pratiques avancées

→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

Durée: 2 Jours

Tarif: 2090 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Master data management : gestion de la qualité des données

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Comprendre le rôle stratégique de la gestion des données pour l'entreprise.
- Découvrir la notion de «qualité des données» et son évaluation
- Identifier toutes phases d'un processus de gestion de la qualité des données.
- Connaître les bonnes pratiques en matière de contrôle de qualité des données
- Savoir identifier les différents acteurs du MDM et leur positionnement

Public concerné

- Toute personne qui doit mettre en place ou comprendre la qualité et la pertinence des données d'une entreprise.

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

» Introduction

Définition de la qualité.
Rôle stratégique des données pour l'entreprise.
Les différentes sources de données de l'entreprise.
Les différentes formes d'exploitation de données.
Système d'information opérationnel.
Système d'information décisionnel.
Architectures : Relationnelle, NoSQL ou BigData.
Etat des lieux sur la qualité des données.

» Processus d'évaluation de la qualité des données

Définition des notions «Donnée» et «Information».
Définition de la notion.
Différences entre «données» et « information».
Définition de «qualité des données».
Evaluer la qualité des données des entreprises.
Niveau d'approche et de granularité.
Réconciliation des données.

» Processus de gestion de la qualité des données

Processus de gestion de la qualité des données.
Collecte des données.
Stockage des données.
Exploitation des données.
Audit de la qualité.
Identification des données de faible qualité.
Traitement des données de faible qualité.
Gestion de la qualité des données.

» Contrôle de qualité et bonnes pratiques

Définition de bonnes pratiques.
Une approche centralisée de la qualité des données.
Types de contrôles de qualité des données.
Processus d'évaluation de la qualité des données.
Processus d'évaluation des utilisateurs.
Audits et suivis.

» Cycle de vie des données

Volume de données.
Archivage de base de données.
Gestion des données de test.
Confidentialité des données.
Retrait d'applications.

» Présentation des offres de MDM

Informatica Data Quality / MDM.
L'offre IBM MDM.
SAP Business Object Data Quality.
MDM Microsoft.
Talend MDM.

→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

Management de la cybersécurité

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Très pratique et directement opérationnel, illustrée de nombreux exemples et cas concrets reflétant les situations les plus diverses – secteurs d'activité, taille des entreprises et de leur DSI, profil des utilisateurs – cette formation analyse les menaces et les parades et donne toutes les clés pour mettre en œuvre une réponse efficace à la cybercriminalité.

Public concerné

- SI
- Chefs de projets
- Ingénieurs d'étude
- Concepteurs
- Consultants

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 2090 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Cybersécurité : rappel des fondamentaux

Le monde numérique aujourd'hui

Le renseignement numérique, les actions entre États, l'organisation des pouvoirs publics en France et à l'étranger. L'infrastructure numérique mondiale, les câbles sous-marins, les datacenters, l'énergie.

Le renseignement économique et industriel, la réalité de la concurrence et de ses à-côtés. Retour sur des cas réels d'espionnage industriel.

La propriété industrielle, Internet, les réseaux sociaux : panorama des portes ouvertes et des vulnérabilités. La sécurité et la discrétion

L'entreprise et la malveillance

Les malveillances numériques, la veille, les remontées d'incidents, la gouvernance. Le rôle de la DG.

La fonction cybersécurité, le cadre réglementaire et juridique. La communication interne : les clés pour bien vendre la cybersécurité.

Management de la cybersécurité

L'organisation dans l'entreprise

Les relations avec la direction générale. L'interface pouvoirs publics, la police judiciaire. Mise en place d'une politique cybersécurité. La mise à jour d'une PSSI existante. Le comité cybersécurité.

Les règles internes, le management, l'information et la sensibilisation des personnels. Comment créer une dynamique d'entreprise en termes de protection de l'information.

Le tableau de bord et le suivi des attaques informatiques.

Le plan "MyData" : comment profiter du contexte et créer simplement de la valeur. L'ingénierie financière au service de la cybersécurité

L'organisation juridique de la cybersécurité

La réglementation et la législation en matière de cybercriminalité. La relation avec la direction juridique, l'organisation et l'information juridique des équipes.

Malveillance interne, plan d'action juridique, revue de procédure, temps judiciaire, plan d'action technique.

La réaction rapide en cas d'attaque

Organisation d'une force de réaction rapide (FAR-ITSEC) : mission, organisation, exercices.

Les sondes techniques et les alertes : comment réagir très rapidement.

Les tests et exercices

Les tests de pénétration : organisation contractuelle, précautions juridiques et techniques, exploitation, confidentialité, disponibilité, non-répudiation, authentification. Les tests internes et externes, Black Box.

Les exercices sur table de réaction rapide : attaque virus, déni de service, pénétration depuis le Web, vol de portable, etc. Revue des procédures en cas de malveillance. La relation entre les délais de réaction et l'aggravation de la situation. Organisation d'un exercice chronométré, enseignements. Le chronométrage accéléré.

Management de la cybersécurité (Suite)

- Suite

Programme (suite)

Panorama technique des attaques et des solutions

Les cyberattaques dans l'actualité
Passage en revue de quelques faits d'actualité récents : événements Web, données personnelles, attaques industrielles, cybercommerce, moyens de paiement, etc.
Les modes opératoires des attaques, la signature de véritables actions dangereuses.
Le cas particulier du phishing : organisation de la réponse à une attaque en e-réputation.
Panorama des attaques (avec démonstrations pratiques en séance)
Déni de service.
Déni de service distribué.
Évolution de la cybercriminalité et des attaques
Retour sur les dernières années de cybercriminalité, les tendances marquantes, le caractère prévisible de certaines attaques. Les techniques du "pot de miel".
L'évolution des motivations des attaquants. Hacking éthique : joue-t-on avec le feu ? Le risque lié au tarissement des compétences.
Attaques avancées et attaques de demain
Menaces persistantes et techniques d'évasion avancées.
IPv6, objets connectés.
Cyberguerre, espionnage industriel avéré.
Le Cloud est-il un nid d'espions ? État des lieux et des limitations. Ce qu'il ne faut pas faire sur le Cloud
Panorama des outils de sécurité

Veille technologique.
Firewall, Firewall
Big Data et sécurité

Attaques et protection des environnements Cloud

Fondamentaux sécurité, panorama des offres et des problématiques sécurité
Modèles de déploiement.
Modèles de services.
Software as a Service et Security as a Service.
Les attaques en environnement Cloud
Machines virtuelles.
Sécurité du navigateur Web.
Intégration de la sécurité en environnement virtuel.
Les principales clés pour une sécurité acceptable sur le Web
Authentification et fédération.
Traçabilité, « auditabilité ».
Retours d'expérience sur des tests d'intrusion en environnement Cloud.
La sécurité des télécommunications et des centres d'appels
Panorama des attaques et des bonnes pratiques sur les centres d'appels entrants et sortants. Cas réels d'attaques par secteurs.
Les télécommunications : vol de cuivre, coupure malveillante des réseaux, infrastructures nationales et globales : revue des vulnérabilités. L'espionnage international.
→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

Durée: 2 Jours

Tarif: 2090 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Protection des données personnelles dans un établissement financier

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Connaître le cadre légal applicable en matière de protection des données personnelles dans le secteur bancaire.
- Maîtriser les obligations incombant aux établissements bancaires en matière d'exploitation des données personnelles.
- Concilier les dispositions légales applicables et les obligations des établissements bancaires

Public concerné

- Responsables juridiques et juristes
- Membres des services en charge de la conformité
- Opérationnels en charge du traitement des données
- Correspondants CNIL

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 2090 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Appliquer les principes de la loi « Informatique et libertés » dans le secteur financier

Maîtriser les concepts de base : données à caractère personnel, leur traitement, le responsable du traitement, le sous-traitant
Maîtriser les principes de la protection des données personnelles
Identifier les différentes formalités à effectuer
Garantir le respect des droits des personnes : information, interrogation, accès, rectification et opposition
Déterminer les durées de conservation des données
Encadrer les flux transfrontières de données

Mettre en place des mesures de sécurité et de confidentialité

Identifier les obligations du responsable du traitement
Garantir la sécurité physique
Mettre en place des référentiels de sécurité
Définir une méthode de gestion des risques
Intégrer les conseils principaux en matière de sécurité
Gérer les habilitations
Assurer la traçabilité et la journalisation
Sécuriser les mots de passe
Encadrer les opérations de sous-traitance
La clause obligatoire «sous-traitant»
Les contrats de prestations essentielles externalisées
Sécuriser les sites internet bancaire

Anticiper les contrôles de la Cnil et les procédures de sanction

Identifier les risques «Informatique et libertés» encourus
Anticiper le déroulement d'un contrôle
Gérer les suites d'un contrôle

Maîtriser les traitements clés du secteur bancaire

Encadrer les traitements de gestion commerciale
La gestion client, la segmentation, le ciblage et la prospection
Le site internet et les cookies

Déployer les enregistrements téléphoniques conformément aux dispositions applicables
Les centres d'appels
La qualité et la formation des téléconseillers
Maîtriser les obligations applicables en matière de lutte contre le blanchiment
L'obligation de vigilance et les finalités du traitement
La gestion de la connaissance client
Encadrer les traitements de credit scoring
Le traitement de profilage et la note de score
L'autorisation unique n° AU-005 relative à la sélection des risques en matière d'octroi de crédit
Le droit au réexamen
Lutter contre la fraude
La fraude interne et externe
La fraude documentaire et des titres justificatifs
Déployer un traitement de gestion du contentieux
Les données relatives aux infractions, condamnations et mesures de sûreté
Les traitements liés à la gestion des incivilités
Encadrer les alertes professionnelles

Faire le point sur les problématiques récurrentes

Les bases de type infocentre et décisionnel
La vérification de la solvabilité et les fichiers Banque de France
La réutilisation des données à des fins commerciales

→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

Devenir Prestataire de Services de Paiement, établissement de paiement ou de monnaie électronique

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Comprendre les enjeux associés au choix d'un statut de PSP (établissement de paiement)
- Anticiper les transformations du marché européen des services de paiement et savoir en tirer parti
- Identifier et évaluer les implications opérationnelles qui découlent des contraintes réglementaires applicables

Public concerné

- Les équipes dirigeantes d'entreprises étudiant la possibilité de fonder leur propre établissement de paiement (EP) ou établissement de monnaie électronique (EME), de devenir agent ou intermédiaires en opérations de banques et services de paiement (IOBSP)
- Les équipes juridiques impliquées dans le suivi d'un tel projet

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 2500 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Jean-Yves ROSSI, Président de CANTON CONSULTING. Conseiller d'État, il a siégé au Comité consultatif de la législation et de la réglementation financière (CCLRF), comme représentant titulaire du Conseil d'Etat de 2007 à 2012. En tant que rapporteur à la Section des Finances, il a directement participé à la mise au point des principales réformes intervenues dans la supervision du secteur bancaire.

Programme

1er jour : L'agrément : Pour qui ? Pour quoi ?

Première partie : Enjeux, Contexte, Marchés et Réglementations

- Un marché en décollage : Les nouveaux leaders ; panorama des évolutions en cours sur les grands continents ; focus sur quelques projets de référence
- Notions essentielles à connaître sur les services de paiement : La vision de l'UE, le projet SEPA, SCT, SDD, DSP et DSP2, la deuxième directive sur la monnaie électronique (DME2, transposée en France par la loi du 28 janvier 2013), SCT, SDD, Règlement 260/2012/UE et échéances SEPA, 4e directive relative à la lutte anti-blanchiment...
- Les obligations nouvelles : protection du consommateur, confiance et sécurité des paiements, facilitation de l'innovation (vision d'ensemble), moyens de paiement SEPA imposés au 1er février 2014.
- Questions et perspectives du moment : Le paquet paiement, la DSP 2, les projets du W3C, ... Temps d'échange

Deuxième partie : Construire son projet

- Evaluer les options : Choisir son statut, la gamme : EP, EME, IOBSP, Agent, LPS ou libre établissement, Régime

d'exemption, EP «limité», ...

- Le rôle des superviseurs : En France : ACPR, Banque de France, CNIL ; Comparaison des politiques de supervision en Europe et options d'implantation
- Le choix des activités de paiement proposées
- Le champ d'intervention
- Organisation des services essentiels (en interne en sous-traitance, recherche de partenaires ...) : Production du service de paiement et émission de monnaie électronique, Sous-traitance des services bancaires, Organisation des contrôles,
- Commercialisation et LCB, ...

2ème jour : Comment réussir son projet ?

Troisième partie : Réussir la mise en oeuvre opérationnelle de son projet

- Préparer le dossier d'agrément et bâtir sa feuille de route
- Phasage du déploiement et plan d'affaires
- Les modalités de production et d'organisation : sécurité, organisation, ...
- Le contrôle interne et les contraintes prudentielles
- ...

Quatrième partie : Les conséquences opérationnelles du statut d'établissement sous supervision

- Les principes de base
- Le contrat cadre de services de paiement
- La sécurisation du fonctionnement
- La prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme
- Les exigences opérationnelles
- Le coût des exigences prudentielles
- Conclusion : échange sur les perspectives

Le droit des services de paiement

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Maîtriser le nouveau cadre réglementaire applicable aux services de paiement et aux prestataires de services de paiement, issu du droit communautaire le plus récent.
- Identifier les différents niveaux de normes applicables, du droit de l'Union européenne aux règles édictées par les superviseurs.
- Flèche rouge Connaître les principales variantes réglementaires adoptées en Europe et mettre en perspective les conséquences opérationnelles associées

Public concerné

- Responsable du contrôle interne, du contrôle périodique
- Directions juridiques
- Conseils informatiques, métier ou en organisation.
- Professions juridiques et avocats

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Jean-Yves ROSSI, Président de CANTON CONSULTING. Conseiller d'État, il a siégé au Comité consultatif de la législation et de la réglementation financière (CCLRF), comme représentant titulaire du Conseil d'Etat de 2007 à 2012. En tant que rapporteur à la Section des Finances, il a directement participé à la mise au point des principales réformes intervenues dans la supervision du secteur bancaire.

Programme

PREMIÈRE PARTIE : LE CADRE COMMUNAUTAIRE

- Le SEPA, le grand marché unique des paiements en euros et les objectifs poursuivis par les autorités communautaires
- Les directives sur les services de paiement (2007/64/C.E.) (2015/2366) et la monnaie électronique (2009/110/C.E.).
- Les règlements applicables : 1781/2009, 260/2012/UE.
- Les législations connexes : prévention du blanchiment de capitaux, démarchage, Crédit conso, ...

DEUXIÈME PARTIE : LES MODALITÉS D'APPLICATION NATIONALE EN FRANCE

- Les conditions de transposition au code monétaire et financier : l'ordonnance 2009-866 du 15 juillet 2009 et la loi 2013-100 du 28 janvier 2013.
- Décrets et arrêtés d'application.
- Les règles essentielles en matière d'information et de protection du consommateur.
- La gestion de la charge de la preuve et les conséquences associées en matière de risques de répudiation et d'impayés.

- Éléments essentiels concernant : l'organisation du contrôle interne, la prévention du blanchiment, la sécurité des systèmes d'information, la prévention de la fraude...

TROISIÈME PARTIE : CONSÉQUENCES PRATIQUES ET CONDITIONS D'EXERCICE

- Qu'est-ce qu'un service de paiement?
- Les statuts possibles de prestataire de services de paiement.
- Établissements de paiement, établissement de monnaie électronique, régime d'exemption,... conditions d'accès et conséquences
- Les statuts d'agent, IOBSP, régimes de libre prestation de services et de liberté d'établissement.
- Éléments essentiels concernant la gestion : comptabilité, règles prudentielles,...

QUATRIÈME PARTIE : PERSPECTIVES COMMUNAUTAIRES (LE ET LPS, LA MISE EN OEUVRE PROCHAINE DU « PAQUET PAIEMENT », ÉLÉMENTS DE COMPARAISON AVEC LES CONDITIONS D'APPLICATION DANS LES PRINCIPAUX PAYS COMMUNAUTAIRES)

- Libre établissement et Libre prestation de services
- Les diverses options nationales.
- Perspectives ouvertes par le paquet paiement : nouveau règlement sur les paiements carte et DSP 2
- Les évolutions concrètes du marché.
- Politique des superviseurs et considérations pratiques

→ La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.

Data mining : renforcez votre rentabilité par le data mining à l'ère du numérique

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Comprendre les principes et la finalité du Data Mining (DM)
- Identifier les principales techniques du DM et leur cas d'utilisation
- Mettre en oeuvre sur un cas simple les méthodes de scoring et de geomarketing
- Découvrir les méthodes prédictives et les méthodes descriptives du DM
- Connaître les principales étapes d'un projet Data Mining

Public concerné

- Responsables Infocentre
- Responsables marketing
- Statisticiens
- Responsables informatiques
- Chefs de projets et experts décisionnels
- Utilisateurs et gestionnaires métiers de bases de données

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Les enjeux du Data Mining (DM)

Définition et finalité du Data Mining (DM).
Quel lien entre le DM et les statistiques, quelle dépendance entre le DM et l'informatique ?
Les attentes des entreprises, les réponses du DM.
Principales exploitations du data mining : Scoring
Crédit, Personnalisation des offres (exemples)

Les modalités opérationnelles du Data Mining

Le nettoyage et la préparation des données
Les méthodes prédictives et les méthodes descriptives.
Apprentissage supervisé vs apprentissage automatique (machine learning)
Principales techniques : Régression, arbres de décisions, les réseaux de neurones...
Comment bien cadrer son projet data mining

La révolution du Big Data, quels impacts sur le data mining

Apports réels du Big Data dans l'analyse des données
La structuration des données Big Data
Combiner Big Data et données structurées pour un apport optimal

Retour d'expérience

Exemples d'application de Data Mining à l'ère du Big Data

Le scoring : définition, finalité, méthodologie.
La personnalisation automatique des offres :
définition, finalité, méthodologie.

L'exploitation des données de l'entreprise

Qualité des données et administration des données.
Big Data et Small data des apports d'information très variables
Contraintes légales dans l'exploitation des données.

Réussir son projet Data Mining

Définition du problème métier à résoudre et des objectifs à atteindre.
Combiner les données entre elles selon leur nature
Optimiser la « taille » des données exploitées
Combiner le savoir faire des experts avec l'analyse quantitative
Arbitrer entre performance et robustesse
Obtenir l'adhésion des utilisateurs.
Maintenir le modèle et le logiciel associé.

Panorama des outils

Principaux outils du marché : SAS, R, IBM SPSS...
La mise à disposition des résultats pour les utilisateurs
Présentation de Scoring Advantage, outil de scoring Big Data

Cas pratiques

Principaux outils du marché : SAS, R, IBM SPSS...
Les bases de données Cassandra à l'heure du Big Data
Cas pratiques de scoring crédit en univers Big Data

Impact de la transformation digitale sur la compliance

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Définir le rôle du chargé de clientèle dans la conformité de la banque
- Maîtriser les obligations applicables à chaque étape de la relation client
- Intégrer ces obligations dans le quotidien de son métier

Public concerné

- Direction commerciale
- Direction marketing
- Chargés de clientèle
- Compliance officers
- Contrôleurs

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 1890 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Maîtriser l'environnement de la conformité

- › Définir le risque de non-conformité, le risque d'image
- › Comprendre le fonctionnement du comité nouveau produit
- › Connaître les modalités de la surveillance de l'ACPR et ses méthodes d'enquête
- › Décrypter les enseignements opérationnels de la jurisprudence
- › Évaluer les implications dans un contexte de banque digitale

Encadrer ses actions marketing et de prospection

- › Identifier les obligations à respecter pour le marketing des produits et des services
- › Connaître les règles applicables à la publicité par les canaux digitaux
- › Protéger l'image de la banque : un actif sensible
- › Démarcher dans un contexte digital
- › Mesurer les implications de l'approche omni-canal sous l'angle de la conformité

Mesurer les implications de la dématérialisation

- › Sécuriser le traitement des données personnelles
- › Maîtriser les règles de conservation des informations clients

Intégrer les règles en matière de commercialisation et de protection des intérêts de la clientèle

- › Développer la connaissance de la clientèle
- › Détecter les situations à risque
- › Garantir le droit au compte et les services bancaires liés
- › Mettre en place un contrôle de conformité documentaire

- › Assurer la qualité de l'information préalable délivrée au client

Étude de cas : analyse d'un exemple de documentation commerciale

Sécuriser les paiements

- › Identifier les risques liés à la digitalisation de la banque : les fraudes aux cartes bancaires et aux virements
- › Expérimenter les nouvelles opportunités : le paiement sans contact, le m-paiement...

Exercice d'application : identification des points de vigilance des moyens de paiement

Gérer les réclamations

- › Définir ce qu'est une réclamation
- › Mettre en place un processus de gestion des réclamations
- › Prévenir les actions de groupe et anticiper le contentieux

Étude de cas : analyse d'un circuit de traitement des réclamations

L'alerte professionnelle

- › De quoi s'agit-il ? Obligations de la banque ? Risques pour le chargé de clientèle ?

→ **Présentation d'exemples concrets tout au long du stage et réalisation de cas pratiques**
→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

Lutter contre la cyber-criminalité

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Connaître les risques numériques et les cybermenaces qui peuvent concerner le domaine bancaire et financier
- Comprendre les fraudes informatiques et leurs modes opératoires aussi bien en interne qu'en externe
- Anticiper les risques numériques et choisir les solutions adaptées face aux cyberfraudes

Public concerné

- Risk managers
- DSI et RSSI
- Compliance officer

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1 Jour

Tarif: 1290 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateur

Myriam Quéméner,
Magistrate, Procureur adjoint au tribunal de Créteil
Spécialiste dans le domaine du droit de l'Internet et de la lutte contre la cybercriminalité pour le Conseil de l'Europe.
Auteur, entre autre, de «cybermenaces, entreprises, internautes» (Ed. Economica) et «Etablissements financiers et cyberfraudes» (ed. RB)»

Programme

Introduction

- › Définition de la cybercriminalité
- › Typologie des cybermenaces
- › Tendances en matière de fraudes financières internes et externes
- › Analyse des cyberfraudes (les modes opératoires)

Législation et risques numériques

- › Les évolutions en matière de réglementation
- › Les infractions réprimant les cybermenaces
- › Les infractions informatiques et classiques

Les acteurs de la lutte contre la cybercriminalité

- › Les services de police spécialisés OCLTIC, OCRGDF, IRCGN.

- › Tracfin
- › AMF
- › Douanes
- › Agence de confiscation des avoirs criminels
- › La coopération du secteur public privé (GIE cartes bancaires)

Le traitement judiciaire des cyberfraudes financières

- › Déposer plainte
- › Traitement et orientation de la procédure
- › Les acteurs judiciaires (parquet, instruction, juridictions spécialisées éco fi et interrégionales spécialisées)

Comment appréhender et mettre en oeuvre le Big Data

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Comprendre les évolutions de l'IT auto-risant le phénomène (lois...)
- Appréhender le Big Data, relativement à la Business Intelligence notamment et l'identification des données (Matrice volume/densité)
- Comprendre les types de transformations amenées et les ruptures et transferts possibles, entre industries
- Evaluer les technologies qui y participent, leurs différences, notamment en performances & structure de coûts
- Appréhender les évolutions en cours d'acteurs majeurs du marché du logiciel

Public concerné

- Les DSI et leurs équipes
- Les consultants en IT

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1 Jour

Tarif: 1190 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

Lancée en 2010-2011, cette formation vise à donner aux DSI, et à leurs équipes, ainsi qu'aux consultants évoluant dans l'IT, une compréhension de la rupture que constitue le Big Data, de ses promesses, des éléments de décision pour l'engager, des technologies et compétences utiles, des éléments du contexte économique, juridique et social, ainsi que les services avec lesquels la DSI peut l'accompagner. Résolument tournée vers le factuel et le concret, illustrée par de nombreuses vidéos, cette formation propose un mix de théorie, de retour d'expérience et de discussion.

1. Origine

2. Sources de données

- 2.A. Machines ; exemple en biotechnologies
- 2.B. Internet des objets
- 2.C. Internet des humains

3. Définition & concepts clef ; matrice Volume×Densité

4. Transformations ouvertes & innovations business

- 4.A. Exemples
- 4.B. Synthèse

5. Technologies

6. Données

6.A. Culture données en entreprise

7. Volet Politique, économique, social

8. Aspects « RH »

8.A. Management & structures

9. Conclusion ; opérations, décisions et culture

Pierre Delort est DSI, Président de l'Association Nationale des DSI et enseignant Mines ParisTech. Pierre Delort débute sa carrière dans le conseil puis s'oriente vers l'Operation Management dans la distribution, l'assurance puis l'industrie. En 1991, il met en œuvre le Lean (système Toyota) dans l'assurance (aujourd'hui Generali), et sur cette expérience conduit un travail de recherche (Ph.D.) à Mines-ParisTech sur le Lean management dans les services.

Il s'oriente par la suite vers le management SI, avec une forte composante innovation dans des Directions de Projet SI, la création de la DSI de RFF et comme Directeur du Département SI de l'Inserm, où il déploie la démarche Big Data.

Il enseigne dans différents cursus de l'Institut Mines Telecom, est DSI et Président de l'Association Nationale des DSI.

→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

Comment déployer et bénéficier des applications de la «technologie blockchain» ?

L'ensemble des informations de cette certification est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Etudier les Protocoles de Registres Distribués (PRD) et des niveaux de permissions
- Comprendre la « blockchain »
- Apprendre les bonnes pratiques de gestion des jeux de clés
- Cours sur le chaînage des blocs, des transactions et des signatures
- Savoir quels sont les différents usages des algorithmes cryptographiques
- Connaître les différents protocoles de consensus
- Comprendre le fonctionnement de la cryptanalyse des différents algorithmes cryptographiques
- Obtenir des bases en crypto-économie.
- Découvrir les nouvelles formes de gouvernance distribuées

Public concerné

- Professionnel de l'IT, de la Finance, du Commerce
- Développeurs, Chefs de projet

Pré-requis

- Connaître les bases du développement (php, java, python) est un plus

Durée

- 3 Jours (formation possible en intra à partir de 3 personnes)

Tarif

- 3300 euros HT

Formateurs

Nicolas Bacca (Ledger, BTChip/ Hardware Wallet)
Adrien Lafuma et Emilien Dutang (fondateurs Master Xchange)
Antoine Ferron et Alexandre David (Goochain)

Programme

Jour 1

Contexte & Genèse des protocoles de registre

Les réseaux en P2P

- Topologie & résilience des réseaux P2P
- Protocole de communication (+ooding protocol)

Des technologies basées sur les mathématiques

- La cryptographie de Bitcoin
- Introduction à la cryptographie
- Les fonctions
- Cryptographie à clé publique
- Cryptographie sur courbes elliptiques (ECDSA)

Gestion des adresses Bitcoin

- Clé publique, génération d'adresse & checksum
- Wallets Hiérarchiques Déterministes

Transactions & Blocks

- Structure des transactions à bases d'UTXOs
- Structure des blocks (block header, merkle tree)
- Algorithme de Consensus Distribué (Proof of Work)

Le protocole Ethereum et ses spécificités

- Généricité & Smart Contracts Turing-complete
- Réseau P2P Ethereum
- Les mathématiques et la cryptographie d'Ethereum (Keccak, ...)
- Gestion des adresses (comptes, adresses utilisateurs & smart contracts, ...)
- Transactions et blocks (nonces, Merkle-Patricia tree, ...)
- Consensus Distribué (ETHASH, Casper)

Jour 2

Au delà de Bitcoin & Ethereum

- Altcoins
- Metacoins
- Sidechains

Au delà de Bitcoin & Ethereum

- Permissioned blockchains
- Algorithme de consensus distribués alternatifs (PBFT, Round Robin, ...)
- DLT (Corda, ...)

Atelier : Bitcoin Core RPC

Atelier : Script Bitcoin et transactions en Ajax

Atelier : Analyse « blockchain » avec OXT un outil de corrélation pour Bitcoin

Jour 3

Atelier Ethereum : initiation et prévention des Smart Contracts (en Solidity)

Cours sur la communication privée ZKP

Atelier Ethereum : création de votre premier Smart Contract sur l'EVM

Atelier Ethereum : mini-projet d'une application sur la blockchain Ethereum

Reprise et Fin du mini-projet d'application sur la blockchain Ethereum

Examen de la certification Architecte de Registre Distribués

>Les ateliers ont une durée variable de 45mn à 90mn et sont construits en fonction des demandes et attentes des participants

Scoring : mener à bien son projet à l'ère du numérique

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Identifier et comprendre les apports du Règlement Européen pour évaluer les évolutions nécessaires du dispositif actuel de protection des données personnelles.
- Définir le profil type du futur DPO. Pierre angulaire du dispositif Cible de la protection des données personnelles, quels seront son rôle, ses missions et ses interactions multiples.

Public concerné

- Responsables de la sécurité de l'information (RSSI)
- Responsables des ressources humaines
- Responsables de la gestion des risques
- Responsables «compliance»
- Auditeurs de la sécurité de l'information

Pré-requis

- Aucun

Durée

- 2 Jours

Tarif

- 1890 euros HT

Formateurs

Benoit Cougnaud, fondateur Associé – Azerrisk Advantage
Jérémie Gypteau, responsable Solutions Big Data – Azerrisk Advantage.

Programme

Chapitre 1 : La notation interne du crédit aux particuliers (retail)

Construction de scores
Méthodes de segmentation
Modèles de régression logistique (LOGIT/PROBIT)
La construction des classes de risque
Traitement des petits effectifs et comblement des trous dans les historiques

Workshop 1 : calibration de modèle

Back testing
Comparaison échantillon de calibration / échantillon test
Evaluation de la stabilité des paramètres dans le temps

Chapitre 2 : La notation interne des entreprises (corporate)

Spécificités des entreprises
TPE, grandes entreprises, secteur immobilier
Approches envisageables
La notation des entreprises
Notation par grille de score
Notation à dire d'expert
Combinaison des deux notations
Prises de garanties, sûretés et cautionnement
Le traitement des groupes

La contrainte de Use Test
Instabilité des notes et effets de contagion
La modulation tarifaire des financements

Workshop 2 : Scoring TPE et analyse sur bilans nettoyés

Chapitre 3 : Le traitement du financement de projet

Spécificités et enjeux du financement de projet
Problèmes de manque de données et d'individualisation des projets
L'approche « SupervisorySlottingCriteria »
Les méthodes de mapping en l'absence de rating
Prise en compte des facteurs d'atténuation des risques (garanties publiques...)

Workshop 3 : travail sur un cas concret de financement de projet

Analyse du cas
Bonnes pratiques internationales transposables aux projets tunisiens

Conclusion : des cas pratiques pourront être réalisés sur ces types de notation, par recours au logiciel de notation Big Data : Scoring Advantage Cassandra.

→ La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.

Mettre en oeuvre un projet Big Data dans la finance

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

- Comprendre les enjeux du Big Data dans le monde de la Finance
- Mettre en place un projet lié au Big Data dans le domaine du rating clientèle
- Maîtriser le cadre juridique et les contraintes réglementaires liés au Big Data
- Participer à la mise en oeuvre d'un projet Big Data

Public concerné

- Toute personne participant à la mise en place d'un projet faisant appel au Big Data .
- Direction
- Chef de projet
- Responsable organisation
- Responsable conformité
- Responsable des risques
- Responsable IT/SI

Pré-requis

- Aucun

Durée: 2 Jours

Tarif: 2090 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Formateurs

Benoit Cougnaud, fondateur Associé – Azerrisk Advantage

Jérémie Gypteau, responsable Solutions Big Data – Azerrisk Advantage.

Programme

1/ Les enjeux et impacts du Big Data dans le monde de la finance

Définition du Big Data et principaux impacts
Les apports du Big Data par rapport aux outils prédictifs
Améliorations de performance délivrées par le Big Data
Principaux domaines d'application: Scoring, KYC, fraude, ciblage marketing
Flux de nouvelles données couverts par le Big Data (réseaux sociaux, Open Data, signaux faibles, text mining...)

2/ Comment réussir son projet Big Data ?

Des réussites inégales (cas d'étude de projet Big Data)
Principales fonctions impliquées, organisation du projet, profils clés et nouvelles fonctions Big Data
Objectifs, calendrier, milestones des projets Big Data
Conseils, meilleures pratiques, premiers retours d'expérience

3/ Les outils et les technologies du Big Data ?

Les pionniers du Big Data (Facebook, Amazon, Google...)
Plateformes adaptées (Hadoop et autres solutions)
La parallélisation des traitements le recours à MapReduce et Mahout
Bases de données adaptées NoSQL (Cassandra, MongoDB...)

4/ Les usages du Big Data et la convergence vers la Banque Digitale

L'amélioration des outils de contrôle et de prédiction
La lutte contre la fraude et la collecte individualisée d'informations
La contextualisation et les propositions clients hyperciblées
Analyse détaillée des sous composantes de performance ajoutées par le Big Data : data quality, KYC, meilleur ciblage, réduction des taux de défaut

5/ Cadre juridique, contraintes réglementaires

Gérer les risques juridiques liés au Big Data
Utilisation proportionnée des Web crawlers, collecte d'informations et responsabilités juridiques
Différences entre application aux personnes physiques et aux entreprises
Le cadre national CNIL et son évolution face au Big Data

→ **Tout au long de ces 2 journées, étude de cas / retour d'expérience autour du système Scoring Advantage intégrant différents modules Big Data**

→ **La démarche pédagogique inclut un QCM en fin de session.**

Sensibilisation des collaborateurs d'un établissement financier à la sécurité face aux nouvelles cyber-menaces

L'ensemble des informations de cette formation est consultable sur le site www.eri-institute.eu

Objectifs

Cette formation s'inscrit dans le cadre défini par le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale et mis en œuvre par l'ANSSI : ce cadre encourage à ce que l'ensemble des professionnels soient sensibilisés, initiés voire formés à la sécurité du numérique sans qu'il soit pour autant nécessaire d'en faire des experts du domaine.

- Appréhender les concepts fondamentaux de la sécurité des systèmes d'information dans le secteur de la finance
- Connaître le cadre spécifique et les obligations s'imposant aux opérateurs d'importance vitale
- Savoir identifier les enjeux et impacts de la sécurité des SIIV pour son entreprise

Public concerné

- Tous les collaborateurs

Pré-requis

- Aucun

Durée: 1/2 jour ou 1 jour selon les collaborateurs à former

Tarif: 590 ou 990 euros HT

Calendrier : www.eri-institute.eu

Programme

La Finance est l'un des 15 secteurs d'importance vitale (SIIV) défini par le gouvernement.

Pour faire face aux nouvelles menaces cyber et répondre aux besoins de la sécurité nationale, les opérateurs d'importance vitale (OIV), dont le bon fonctionnement est indispensable à celui de la Nation, doivent avoir mis en œuvre à partir du 1er juillet 2016, des mesures relatives à la sécurisation de leurs systèmes d'information.

Ces mesures sont définies par l'article 22 de la Loi de Programmation militaire (LPM).

Les enjeux de la sécurité des systèmes d'information (SSI) dans le secteur financier

- Introduction : la confiance et la sécurité, enjeux clés de l'économie digitale
- Une cybermenace croissante et multiforme
- De nombreux risques (Intégrité des données, image des acteurs de la finance...)
- La finance, un secteur d'importance vitale
- Présentations de quelques attaques récentes (Central Bank of Bangladesh, Thailand Government Savings Bank, etc.)

Rappel de quelques notions de base

- Notions et propriétés de base :
 - Menace, Vulnérabilité, Attaque
 - Disponibilité, Intégrité, Confidentialité, Preuve / Traçabilité
- Panorama de quelques menaces et techniques employées : Fishing, ingénierie sociale, fraude interne, intrusion, virus, déni de service...

Le cadre de la SSI en France

- La SSI, un enjeu de sécurité nationale
- Les acteurs clés : Premier Ministre, Ministres, SGDN, ANSSI, prestataires qualifiés, correspondants au sein des entreprises et administrations...
- Un renforcement continu du cadre législatif et réglementaire ces dernières années

L'arrêté du 28 novembre 2016 fixant les règles de sécurité et les modalités de déclaration des SIIV du secteur «Finance»

- La notion de SIIV
- Les obligations des OIV concernant leurs SIIV :
 - Inclure les SIIV dans sa politique de SSI
 - Déclarer ses SIIV
 - Déclarer les incidents les impactant
 - Se conformer à 20 règles de sécurité
- Documenter sa conformité à l'ensemble des règles
- Les sanctions prévues

Les impacts pour votre organisation

- Les principes à mettre en œuvre par tous
- Dans l'exploitation et l'utilisation des SIIV
- Dans les projets

→ **Quizz final et synthèse**

Bulletin d'inscription

1 bulletin par formation et par participant

Titre de la formation :
Prix HT (en €) :
Prix TTC (en €) :
Date :
Lieu :

PARTICIPANT

M. Mme Mlle

Nom / Prénom

Fonction

E-mail..... / Téléphone.....

Entreprise.....

Adresse.....

FACTURATION

M. Mme Mlle

Nom / Prénom

Fonction

Entreprise.....

Adresse.....

E-mail...../Téléphone.....

TVA...../N° siret

La signature de ce bulletin d'inscription signifie l'acceptation sans réserve des conditions générale de vente consultables sur notre site www.eri-institute.eu rubrique « infos pratiques » ou sur simple demande à l'adresse contact@eri-institute.eu.

SIGNATURE DE LA PERSONNE HABILITÉE CACHET DE L'ENTREPRISE

RÈGLEMENT

Ci-joint un chèque à l'ordre d'ERI CONSULTING à adresser à
ERI Consulting – 12 bis villa des Matrais – 92170 VANVES – France

Par virement bancaire à l'ordre de : ERI Consulting
Banque : La Banque Postale
Compte : 20041 01012 5086918Z033 73
IBAN : FR49 2004 1010 1250 8691 8Z03 373
BIC : PSSTFRPPSCE

Les informations communiquées dans le cadre de ce formulaire feront l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par la société ERI INSTITUTE (dénomination commerciale de la société ERI CONSULTING), en tant que responsable des traitements, aux fins exclusives d'organisation et de gestion de ses formations et nous sont uniquement destinées. Les informations communiquées seront conservées pendant une durée correspondant à l'exécution du contrat de formation, et conservées ultérieurement sauf opposition de votre part afin de vous tenir informés de l'actualité de nos formations. Nous vous transmettrons, sauf opposition de votre part, des messages électroniques d'information portant sur des produits ou services analogues à ceux que propose habituellement notre entreprise de formation.

Conformément au Règlement européen sur la protection des données à caractère personnel (RGPD/GDPR), vous disposez d'un ensemble de droits concernant vos données que vous pouvez exercer à tout moment auprès d'ERI Consulting. Pour en savoir plus, veuillez consulter notre Politique de protection des données personnelles sur www.eri-institute.eu/contact/donnees-personnelles/.

ERI Institute, 12 bis villa des Matrais 92170 Vanves, tél: 06 14 34 04 75 contact@eri-institute.eu, www.eri-institute.eu et www.conférences-institute.eu.

Conditions générales de vente

1. Contrat

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les formations dispensées par ERI CONSULTING sous ses marques commerciales ERI INSTITUTE excluent l'application de toute autre disposition.

Lorsqu'une personne physique entreprend une formation à titre individuel et à ses frais, le contrat est réputé formé par la seule signature de la convention de formation. Cette convention est soumise aux dispositions des articles L6353-3 à L6353-7 du Code du travail.

Dans les autres cas, le contrat est formé par la réception, par l'organisme de formation, du bulletin d'inscription ou de tout autre courrier de commande signé par l'entreprise. Une convocation qui n'aurait pas été reçue par le stagiaire ou son entreprise n'aura en aucun cas valeur d'annulation de l'inscription.

2. Remplacements / Annulations / Reports

Toute formation commencée est due en totalité, de même si le participant ne s'est pas présenté.

Les remplacements de stagiaires sont admis avant le démarrage de la formation, sans frais, en communiquant par écrit le nom et les coordonnées du remplaçant sous réserve de remplir les conditions d'acceptation à la formation.

Formulées par écrit, les annulations donneront lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elles sont reçues au plus tard 15 jours avant le début de la formation. Passé ce délai, pour tout report ou annulation, ERI CONSULTING sera dans l'obligation de facturer 100 % du montant total TTC de la formation à titre d'indemnité forfaitaire.

ERI CONSULTING se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation, de modifier le lieu de son déroulement, le contenu de son programme ou le choix des animateurs, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.

3. Règlement de la formation

Règlement à la charge du stagiaire. Le règlement doit obligatoirement intervenir dans sa totalité au plus tard une semaine avant le début de la formation. Dans le cas contraire, ERI CONSULTING se réserve le droit de refuser l'inscription à la formation.

Règlement à la charge de l'entreprise, d'un organisme collecteur ou d'un organisme public ou parapublic. Le montant de la formation et devra être réglé à réception de la facture et au plus tard avant la date de la formation.

Une pénalité de retard au taux d'intérêt légal en vigueur sera appliquée pour toute somme demeurée impayée à son échéance, sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure. En l'absence de prise en charge ou de refus de prise en charge du coût de la formation par un organisme collecteur ou les organismes publics ou parapublics dépositaires de budgets de formation (Assedic, Anpe...), le stagiaire ou, selon le cas, l'entreprise, est de plein droit personnellement débiteur du coût de la formation.

4. Obligations du stagiaire et/ou du cocontractant de l'organisme de formation

Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur. Si la formation est

assurée à l'extérieur, le salarié doit en outre respecter le règlement intérieur de ERI CONSULTING. La transmission du bulletin de souscription ou du contrat de formation dûment paraphé et signé implique l'adhésion complète des stagiaires au règlement intérieur de l'organisme de formation.

Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit. Il s'oblige à signer en début et fin de chaque journée la feuille de présence mise à sa disposition. Il est entendu que les absences non autorisées et non reconnues valables, tout comme le non-respect du contrat par le stagiaire peuvent entraîner d'une part son renvoi du stage dans les conditions prévues par le règlement intérieur ou les présentes dispositions, d'autre part la suspension ou la suppression de la prise en charge. En outre, le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de stage.

L'employeur – ou selon le cas le stagiaire – s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée du stage une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de l'organisme de formation. Il s'oblige également à souscrire et maintenir une assurance responsabilité civile désignant également comme assuré l'organisme de formation pour tous les agissements préjudiciables aux tiers qui auraient été causés par le stagiaire ou préposé, et contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que l'organisme de formation ne puisse être recherché ou inquiété.

5. Moyens pédagogiques et techniques

ERI CONSULTING met à disposition les moyens matériels strictement nécessaires au stage (les moyens audiovisuels, les outils informatiques...) Il est entendu que les outils pédagogiques sont mis à la disposition des stagiaires uniquement aux fins de formation, ce qui exclut toute utilisation à des fins personnelles. En conséquence, le stagiaire s'interdit notamment d'introduire, dans quelque système informatisé que ce soit, des données qui ne seraient pas strictement liées et nécessaires à sa formation.

Le stagiaire s'interdit de supprimer, modifier, adjoindre un code d'accès, mot de passe ou clé différent de celui qui a été mis en place ainsi que d'introduire dans le système des données susceptibles de porter atteinte aux droits patrimoniaux et extrapatrimoniaux de ERI CONSULTING et/ou de nuire au bon fonctionnement de ERI CONSULTING. De la même façon, il s'interdit de falsifier, dupliquer, reproduire directement ou indirectement les logiciels, progiciels, CDROMs, DVD mis à sa disposition pour les besoins de la formation et/ou auxquels il aura accès ainsi que de transmettre de quelque façon que ce soit des données propres au centre de formation.

6. Dispositions diverses

Préalablement à toute saisie d'un tribunal, il est convenu, sous réserve que les parties soient commerçantes, qu'elles s'efforcent d'apporter une solution amiable aux difficultés qui seraient susceptibles de survenir dans l'interprétation ou l'exécution du contrat. Faute pour elles d'avoir concilié leurs points de vue, elles soumettront le litige aux seuls tribunaux de Nanterre

ER||INSTITUTE

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

www.eri-institute.eu

